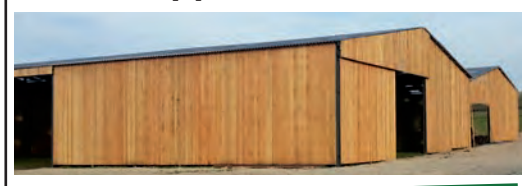
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1291 - VENDREDI 10 OCTOBRE 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Cournon, Paris, Bruxelles...

L'agriculture a su faire entendre sa voix



Photo: Sophie Chatenet-Giraud / PAMAC

A Cournon, Stéphane Le Foll un peu chahuté, s'est attaché à faire bonne figure en ouvrant quelques perspectives... Face au président de la FNSEA, Xavier Beulin, le Premier ministre Manuel Valls, semble avoir compris la détresse, autant financière que morale, des agriculteurs... Et alors que la rigueur sévit plus que jamais dans tous les ministères, la baisse du budget 2015 de l'agriculture reste contenue à 4,1%, grâce à l'augmentation de la part du co-financement européen. Le vent est-il en train de tourner favorablement pour le monde agricole, dont les clameurs répétées ont réussi à passer le filtre des anti-chambres ministérielles ? Pour le savoir, il faudra encore attendre que soient réellement actées les mesures concrètes attendues par la profession sur la révision de la directive nitrates, les zones vulnérables, le développement de l'export vers les Pays tiers et le soutien global à la compétitivité de la ferme France... *(Pages 3 et 18)*

Côte d'Or

› **Action syndicale à Montigny-sur-Aube**

Des agriculteurs très remontés



Nièvre

› **2ème édition d'Univerbois au Marault**

Pour rester connecté... au fil du bois



Yonne

› **FDSEA 89**

Grogne et colère au menu du conseil de rentrée





TRIOLIET
La mélangeuse sur-mesure pour votre exploitation
DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION



TRIOLIET
G. BUCHEZ
Secteurs: Autun - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
Nevers
03 86 20 17 38

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles
• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube



Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.
6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Budget 2015: L'Europe «sauve» le budget de l'Agriculture

Côte d'Or
04 • Blonde d'Aquitaine: Ils n'ont laissé que des miettes
05 • Action syndicale à Montigny-sur-Aube: Des agriculteurs très remontés
06 • Charolais: A Créancey pour être évalués
07 • Maïs ensilage: Un chantier vite expédié

Nièvre
08 • Univerbois: Pour rester connecté... au fil du bois
10 • Elvea 71-58: «Notre travail a un prix !»
11 • PAC : Cinq réunions pour faire le point
12 • Tournesol: 2014 est une «année défavorable à toutes les cultures»
13 • Syndicalisme: «Ceux qui nourrissent le pays ont droit à un salaire digne»

Yonne
14 • Pac 2014/2020: Les grands principes de la réforme désormais connus
15 • FDSEA 89: Grogne et colère au menu du Conseil de rentrée
16 • Élevage Charolais: «Bon sang ne saurait mentir»
17 • Concours de Brienne le Château: Un jour faste pour un jeune éleveur icaunais

France...
18 • Sommet de l'Élevage: Petit pas de deux entre le syndicalisme et le ministre
19 • On parle de vous: Comment la «grande» presse parle de l'agriculture
20 • Bovins croissance: Sabots d'or pour le Gaec Star 2000
21 • Dossier spécial tracteurs, première partie

Services
28-29 • Marchés
30-32 • Petites Annonces
33-37 • Annonces Légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77409 - 21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgrBourgogne.fr

Prévoyance et complémentaire santé des salariés

Ne cedez pas trop vite au chant des sirènes

Jusqu'à présent, les accords mettant en place des régimes de prévoyance et de complémentaire santé au bénéfice des salariés pouvaient désigner l'organisme qui en assurerait la gestion.
Ainsi, hormis pour quelques exceptions, chaque entreprise relevant du champ de l'accord en question devait obligatoirement adhérer à l'organisme désigné (Agrica/Anips pour les départements de Côte d'Or, Nièvre et Yonne).
L'intérêt d'un tel dispositif était de pouvoir négocier collectivement des tarifs plus intéressants qu'ils ne l'auraient été dans le cadre de contrats individuels.
Cependant (en partie suite au lobbying d'un certain nombre de sociétés d'assurance) il ne sera désormais plus possible de désigner un organisme gestionnaire dans les accords de prévoyance et santé.
Cette mesure destinée à favoriser la libre concurrence peut apparaître comme une bonne opportunité pour les entreprises d'obtenir de meilleures conditions. Mais dans les faits, si elle constitue une bonne opportunité, ce sera certainement plutôt au profit des assureurs et autres organismes de prévoyance. Certains d'entre eux n'ont en effet pas attendu pour développer des actions commerciales très agressives et nombreux sont les employeurs qui se posent déjà la question de changer d'organisme.
Il n'est pas exclu que cela puisse présenter un réel intérêt et cela relève désormais de la liberté de chacun. Mais en tous les cas, il convient tout de même de prendre un certain recul face à la panoplie d'arguments commerciaux qui vous sont avancés.
En effet, un régime collectif permet de lisser l'impact des sinistres sur l'ensemble des entreprises adhérentes, donc de garantir une meilleure stabilité des cotisations. Tandis que dans le cadre d'un contrat individuel, la survenance de sinistres peut rapidement engendrer une forte augmentation des cotisations. Et l'entreprise aura alors moins de poids pour résister seule contre les hausses tarifaires.
Par ailleurs, s'agissant de la prévoyance dite «lourde» (maladie, décès, invalidité), l'organisme gestionnaire a l'obligation de constituer de très importantes provisions financières, provisions qui seront le plus souvent perdues en cas de changement d'organisme et devront être reconstituées ensuite.
Et sur le plan pratique, le guichet unique (appels de cotisations et versement des prestations par la MSA) ne sera très probablement pas applicable aux entreprises ayant fait le choix d'un contrat individuel, d'où un potentiel surcroît de gestion administrative pour l'entreprise.
Ainsi, si dans un premier temps, les organismes proposent des offres très attrayantes, il est à craindre que dans le moyen et long terme, les conditions deviennent beaucoup moins favorables pour les entreprises qui auront cédé à la tentation.
Notons également que le contexte règlementaire reste mouvant en matière de prévoyance et que des réflexions sont en cours entre les partenaires sociaux au niveau national.
En conclusion, pas de précipitation, rien ne presse, sinon peut-être d'attendre d'y voir plus clair.

Olivier Gallien, président de la commission régionale emploi de la FRSEA Bourgogne

A noter

Pac 2014 Paiement d'une avance sur certaines aides

A la demande de la France, la Commission européenne autorise le paiement d'une avance pour certaines aides. Ainsi, à partir du 16 octobre 2014 et sous réserve de la bonne fin d'instruction des dossiers, ce versement anticipé concernera :

- 50 % de l'aide découplée (DPU) ;
- 50 % des aides aux ovins et aux caprins ;
- 64,5 % de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) ;
- 45 % de l'aide complémentaire à la vache allaitante (ACVA)

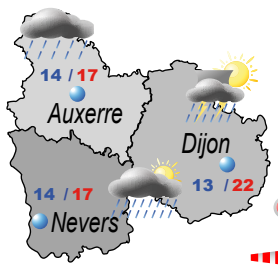
Une avance de 75% du montant de la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) sera également versée à la mi-octobre.
n outre, une avance de 75 % de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) a été versée à partir de la mi-septembre.
Les comptes-rendus de paiement sont consultables sur le site TelePAC :
www.telepac.agriculture.gouv.fr rubrique «Mes données personnelles» puis «Mes courriers».

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 10 au 19 octobre

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — Aide à la gestion adaptée au temps et à l'environnement
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 10 Octobre

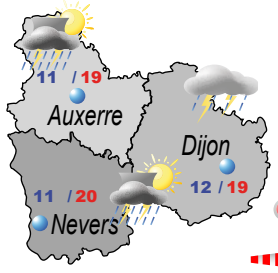


Instable
De nombreuses précipitations sont attendues et seront localement accompagnées d'orages.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

St Ghislain
Soleil : 07:58 - 19:09
Lune : 20:28 - 10:13

Samedi 11 Octobre

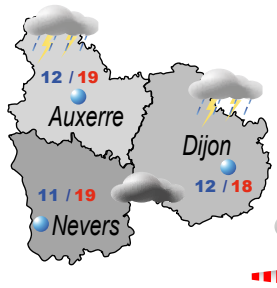


Orageux
Un temps instable en perspective, avec de nombreux orages sur l'ensemble de la région.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 19 à 21 °C
Vents : Ouest-Sud-Ouest 10 km/h

St Firmin
Soleil : 08:00 - 19:07
Lune : 21:10 - 11:21

Dimanche 12 Octobre



Perturbé
Les précipitations persisteront et resteront localement accompagnées d'orages. Les températures seront en légère baisse l'après-midi.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud 10 km/h

St Wilfrid
Soleil : 08:01 - 19:05
Lune : 21:56 - 12:23

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Octobre :
Des précipitations sont attendues pour lundi et mardi. Le ciel sera de traîne ce mercredi.
Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 8 à 15 °C T° maxi. : 16 à 18 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Octobre :
De belles éclaircies en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

clin d'œil



Budget 2015

L'Europe «sauve» le budget de l'Agriculture

Alors que le budget total du ministère de l'Agriculture prévu pour 2015 s'annonce en baisse de 4,1% (crédits de paiement), l'Europe et d'importantes économies de fonctionnement permettent au ministre Stéphane Le Foll de maintenir ses grandes priorités.

Dans un contexte de baisse généralisée des budgets et de resserrement des boulons, une bonne partie des crédits du ministère de l'Agriculture profitent d'une augmentation de la part du cofinancement européen. Ce sont surtout les fonds européens qui permettent de mettre en avant les grandes priorités du ministère de l'Agriculture. Concernant la compétitivité des exploitations, la principale amélioration viendra de l'application du crédit d'impôt, compétitivité, emploi (CICE) et de la déduction des charges sociales qu'il prévoit. Les agriculteurs bénéficieront ainsi de 730 millions d'euros d'allègements de charges dans le cadre du pacte de responsabilité.
Le prélèvement sur le réseau des Chambres d'agriculture devrait représenter 15 millions d'euros chaque année de réduction de la part fiscale de leur recette et 45 millions d'euros de prélèvements sur les réserves les mieux loties. Un fonds de péréquation est ainsi prévu entre Chambres d'agriculture, alimenté par une part des fonds de roulement excédant 90 jours. Le total des prélèvement devrait s'élever à 60 millions d'euros la première année et 90 millions trois ans, d'ici fin 2017.
Les principaux points du projet de budget sont les suivants :

Enseignement et recherche

140 postes d'enseignants seront créés en 2015 pour un budget en hausse de 2,8% dans l'enseignement technique agricole. Cette hausse atteint 5,9% pour le supérieur et la recherche.

Contrôle sanitaire

60 postes sont créés dans le service du contrôle sanitaire des aliments en réaction aux scandales sanitaires, afin de remettre à niveau le système français de contrôle qui avait été sévèrement critiqué par l'Europe après les réductions d'effectif drastiques opérées ces dernières années. Stéphane Le Foll rappelle qu'à son arrivée, il avait réduit le nombre de suppressions de postes pour les stabiliser en 2013.

Installation

Une centaine de millions d'euros supplémentaires seront dévolus à l'installation des jeunes agriculteurs. Ces 100 millions d'euros sont pour l'essentiel permis par le financement européen, tant pour la dotation JA, que pour le complément d'aides directes de la Pac allouée aux jeunes.

Modernisation

Les investissements de modernisation soutenus par l'Etat dans les exploitations passent de 30 à 56 m€ en 2015. Ils seront financés par l'Etat, l'Europe et les régions. A cela s'ajoute une dotation de 40 m€ par an (dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir) qui sera géré par FranceAgriMer. L'Indemnisation pour les handicaps naturels intégrera une aide *«systèmes herbagers en plaine»* et augmente à plus de 1 milliard € grâce aux budgets français et européens.

Aide à l'élevage

Le budget consacré à la prime nationale à la vache allaitante, grâce au financement européen permet d'atteindre 642 millions d'euros en 2015, tout en réalisant 165 millions d'€ d'économie sur le budget français a expliqué le ministre de l'Agriculture.

Agroécologie

L'intégralité de la taxe sur le chiffre d'affaires des exploitants est reversé au Casdar (développement agricole), ce qui permet de porter le plafond de dépenses de 22 M€ à 147 M€. De plus, 304 M€ (en autorisation d'engagement) seront consacrés aux mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) territorialisées. Les dotations du fonds *«Avenir Bio»* restent stables mais le budget de l'agence bio augmente de 17%. Stéphane Le Foll a affirmé vouloir éviter une trop grande augmentation de la production bio «*qui conduirait à une baisse des prix*» dangereuse pour les exploitants si la demande ne suit pas.

Economies

La création de postes dans l'enseignement et le contrôle sanitaire est compensée par la suppression de 225 postes au sein du ministère et 277 au sein des opérateurs comme FranceAgriMer. Les dépenses de fonctionnement du ministère baisseront de 5,4%; celles des opérateurs de 1,9%.

Assurance

Le soutien à la souscription de contrats d'assurance est augmenté de 5 M€ et atteint 100 millions pour 2015. La subvention à l'Office national des forêts est réduite de 20 M€ pour 2015, l'Etat comptant sur une hausse du produit des ventes de bois. La subvention au profit du Centre national de la Propriété forestière «*sera exceptionnellement mise à zéro en 2015*», contre 15 M€ précédemment.

Viticulture

Le Contrat vendanges est maintenu, affirme le ministre de l'Agriculture, mais l'allègement de charges sociales qui lui était lié doit disparaître en raison d'une censure juridique du Conseil constitutionnel. Il devrait être compensé, pour les saisonniers concernés, explique Stéphane Le Foll, grâce à la suppression de la première tranche d'impôts sur le revenu.

410 millions d'euros en moins pour le ministère de l'Ecologie

Les missions du ministère de l'Ecologie seront dotées de crédits de paiement en recul pour 2015 (- 410 millions d'euros). Selon le projet de loi de finances 2015 présenté le 1er octobre en Conseil des ministres, la baisse devrait se poursuivre jusqu'en 2017 avec un budget de 6,65 milliards d'euros en 2015, 6,59 milliards d'euros en 2016 et 6,56 milliards en 2017. Néanmoins, dans le cadre de la transition énergétique, projet majeur du quinquennat de François Hollande, le crédit d'impôt est augmenté à 30%. Sur la construction de méthaniseurs agricoles, l'exonération temporaire de taxe foncière est instaurée dans le PLF 2015, ainsi que l'exonération de cotisation foncière des entreprises. S'agissant des effectifs du ministère de Ségolène Royal, le plafond d'emplois 2015 est fixé à 33763, soit une baisse de 515 par rapport à 2014. Cette tendance est continue depuis quelques années avec une baisse des effectifs de 614 en 2013 et de 522 en 2014.

▶ Repères

L'APCA réagit vivement

Quelques instants après la présentation de son budget par le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, le président des Chambres d'agriculture Guy Vasseur a vivement réagi à propos du prélèvement sur les Chambres : «*c'est un mensonge d'annoncer un prélèvement de 60 millions d'euros, s'exclame-t-il, c'est bel et bien 90 millions d'euros sur les trois prochaines années !*» Il s'agit en effet d'une réduction de 15 millions par an sur trois ans des recettes fiscales à laquelle s'ajoute une ponction de 45 M€ sur les réserves des Chambres. Soit 90 M€ à l'horizon de 2017, comme le confirme d'ailleurs l'entourage du ministre. Le projet de loi de finances, tel que présenté par Bercy, évoque également la création d'un fonds de péréquation au sein du budget de l'APCA, alimenté par les Chambres, sur la base de leur fonds de roulement excédant 90 jours. Evoquant ces projets, Guy Vasseur estime qu'il s'agit *«d'un coup bas porté aux Chambres d'agriculture, à l'agriculture en général et à la ruralité»*.

JAmécontents du PIDIL

Le financement du programme à l'installation et au développement des initiatives locales (PIDIL) ne convient pas au syndicat des Jeunes agriculteurs qui entend mener des actions pour changer ce dispositif. Le PIDIL sera désormais assuré par un budget global composé de 12 M€ provenant de la taxe sur les plus-values réalisées sur les ventes de terrains agricoles rendus constructibles. En revanche, le budget global (25 M€ de DJA et 75 M€ d'aides du premier pilier) les satisfait un peu plus. *«C'est la première fois que nous avons une politique en faveur de l'installation. On est satisfait, mais il n'y a rien de surprenant, c'est un juste retour des choses»*, commente Jérémie Decerle. Un petit bémol avec le prêt bonifié qui passe de 9 ans à 5 ans, ce qui risque de le rendre «*moins attractif*».





► Formations

Les clés pour préparer et anticiper sa cessation

Anticiper et préparer au mieux la cessation de son activité et organiser la transmission de son exploitation
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 16 octobre 2014 à Créancey
Public concerné : agricultrice-teur de plus 55 ans ayant le souhait de cesser son activité dans les années à venir
Contact : Alexis Parent (Chambre Agriculture de Côte d'Or)
03 80 68 67 84
alexis.parent@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Valérie Coquard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Gérer son parcellaire et ses pratiques culturales avec Mes P@rcelles

Faciliter sa traçabilité à l'aide de Mes p@rcelles et simplifier ses contraintes réglementaires liées à l'emploi de fertilisants et de produits phytosanitaires.
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 27 octobre et 3 novembre à Créancey ou 24 novembre et 2 décembre à Dijon ou 2 et 11 décembre à Châtillon Sur Seine
Public concerné : Tous les agriculteurs du département souhaitant se former et utiliser au quotidien internet Mes P@rcelles Bourgogne.
Contact : Cathie Cuisin (Chambre Agriculture de Côte d›Or)
03 80 28 81 27
cathie.cuisin@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre Agriculture de Côte d›Or) – 03 80 28 81 27
anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Fourrages et rations: faites le point avant l'hiver !

Analyser les rations distribuées au troupeau et les optimiser en fonction des ressources de l'année
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : novembre 2014 à Créancey
Public concerné : Formation à destination des éleveurs et des éleveuses de bovins
Contact : Vincent Doal (Chambre Agriculture de Côte d›Or)
03 80 90 68 71 -
vincent.doal@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d›Or) - 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Blonde d'Aquitaine

Ils n'ont laissé que des miettes

Les adhérents du syndicat côte dorien ont tout raflé ou presque, lors du concours inter-régional de Lunéville.



Les EARL Pioche, d'Artault, de la Dinerie, Javelle et les Gaec de l'Epicéa et Debeaupuis, le 21 septembre en Lorraine.

Seul le prix de championnat des jeunes femelles leur a échappé... Les élevages de Côte d'Or ont fait un nouveau carton le week-end des 20 et 21 septembre dans le département de la Meurthe-et-Moselle, là où se déroulait leur traditionnel concours inter-régional.

Accompagnés de l'EARL de la Dinerie basée dans l'Yonne, les représentants du 21 avaient amené la bagatelle de 20 bovins, soit un quart des effectifs du concours. Avec Hélium, l'EARL Pioche (Recey-sur-Ource) remporte le premier prix chez les mâles de 18 à 24 mois et le prix de championnat jeune. Héléna, du même élevage, repart avec le premier prix des femelles de 18 à 24 mois. L'EARL Javelle (Puits) gagne le premier prix chez les mâles de 12 à 18 mois avec Icône. L'EARL d'Artault (Marcilly-sur-Tille) se distingue avec le premier prix des femelles de 24 à 30 mois avec Hydromel, qui termine championne femelle espoir. Avec Héma, le Gaec de l'Epicea (Puits) termine le concours avec un deuxième prix chez les femelles de 30 à 36 mois. Ce même élevage remporte le premier prix des vaches suitées de plus de cinq ans avec Carmen. Janeiro est sacrée championne suitée.

L'EARL de la Dinerie (Ancy-le-Gaulois, premier prix mâle de 3 à 4 ans (en photo dans notre édition du 19 septembre) s'adjuge les titres de champion mâle adulte et champion suprême du concours. Le Gaec Debeaupuis (Montberthault) remporte le premier prix des femelles de 7 à 12 mois avec Iris, le premier prix des femelles de plus de 5 ans avec Denise, élue championne femelle adulte et prix de qualité bouchère. Guerland, premier prix mâle de 2 à 3 ans, termine champion mâle espoir.

L'EARL de la Dinerie (Ancy-le-Franc) signe le premier prix des mâles de 7 à 12 mois avec Inaki, bovin en copropriété avec le Gaec Debeaupuis. Julot est deuxième chez les mâles 7 à 12 mois, tout comme Gabelou chez les mâles de 3 à 4 ans. Ce même Gabelou repart avec le prix championnat réserve et le prix de qualité bouchère. La Blonde d'Aquitaine sera présente à la prochaine ferme Côte d'Or, dans le cadre de la foire gastronomique de Dijon qui se déroulera début novembre.

AURÉLIEN GENEST

Bienvenue à la ferme

Nouveau marché fermier à Dijon

Le cœur de Dijon reprendra ses allures de campagne à l'occasion de la septième édition de Bienvenue à la Ferme. Devant le succès des dix dernières éditions le réseau des producteurs fermiers Bienvenue à la Ferme avec le soutien de la Ville de Dijon, du Grand Dijon, de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or reconduit cette opération autour des Halles dijonnaises, le dimanche 12 octobre 2014, de 10 heures à 18 heures. De la ferme à l'assiette , il n'y a qu'un chemin: Rendez-vous autour des halles de Dijon le 12 octobre 2014. Pour une expérience plus vraie que nature à la découverte de la ferme et des bons produits locaux. Pour la 7ème édition, les producteurs de Bienvenue à la ferme viennent à la rencontre des consommateurs pour leur faire partager leurs produits et leur savoir faire. Pour les locavores amoureux des produits du terroir, le marché Bienvenue à la ferme est le plus court chemin de la ferme à l'assiette. A cette occasion, des espaces *«pique-nique»* seront installés pour déguster les produits fraîchement achetés et pour partager un moment convivial. Veaux, vaches, cochons réinvestissent la place des halles pour un peu plus de campagne au centre ville ! Les jeunes agriculteurs du département proposeront de redécouvrir les rues dijonnaises au son des sabots des chevaux de trait et pour se remettre de ces émotions un verre de lait au sirop sera proposé aux visiteurs. L'agriculture évoluant avec son temps, un tracteur nouvelle génération sera mis à disposition pour découvrir le nouveau visage de l'agriculture entre modernité et tradition. Comme chaque année, Bienvenue à la ferme organisera sa traditionnelle tombola qui permettra aux visiteurs de gagner un panier 100% fermier toutes les heures. Curieux ou gourmands, petits ou grands, on a tous une raison d'aimer Bienvenue à la ferme alors *«venez goûtez notre nature»* le 12 octobre autour des halles de Dijon !



COMMUNIQUÉ

Zones vulnérables de Côted'Or

Information sur le 5ème programme d'actions nitrates et le stockage des effluents d'élevage

Pour lutter contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole, la directive européenne dite *«directive nitrates»* impose aux États Membres de fixer des programmes d'actions applicables dans les zones vulnérables. Le 5ème programme d'actions a été élaboré pour répondre à cet objectif.

Une plaquette d'information présentant les mesures du 5ème programme d'actions nitrates applicable dans les zones vulnérables de la région Bourgogne est téléchargeable sur le portail internet départemental des services de l'Etat en Côte-d'Or à l'adresse suivante: http://www.cote-dor.gouv.fr/la-directive-nitrates-r1367.html

La plaquette d'information vous renseigne sur les capacités de stockage des fosses à lisier et des fumières. En cas de stockage au champ des fumiers compacts pailleux, le préstockage sous les animaux reste de 2 mois.

Les exploitations agricoles ne disposant pas des capacités de stockage des effluents d'élevage requises par le 5ème programme d'actions doivent s'engager dans un projet d'accroissement pour être en conformité avant le 1er octobre 2016. Cependant, elles doivent se signaler dès maintenant à l'administration en renseignant un formulaire téléchargeable sur le portail internet départemental des services de l'Etat en Côte-d'Or à l'adresse http://www.cote-dor.gouv.fr/la-directive-nitrates-r1367.html et en le retournant à la DDT de Côte- d'Or :

par courrier :
DDT de Côte-d'Or - Service Economie Agricole et Environnement des Exploitations - 57, rue de Mulhouse - BP 53 317 - 21 033 Dijon cedex

par mail :
samuel.michaut@cote-dor.gouv.fr

Les exploitations envisageant de demander des aides à la modernisation pour une mise en conformité doivent faire parvenir le formulaire au plus tard avant le 1er novembre 2014. En l'absence de retour du formulaire avant cette date, les projets ne pourront pas être accompagnés par des aides du futur programme de développement rural.

Contacts : Pour les questions réglementaires : Service de l'Eau et des Risques (ddt-ser@cote-dor.gouv.fr) Pour les projets de mise aux normes : Service Economie Agricole et Environnement des Exploitations (samuel.michaut@cote-dor.gouv.fr)

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DDT

Action syndicale à Montigny-sur-Aube

Des agriculteurs très remontés

La FDSEA et les JA ont de nouveau manifesté contre la présence de terres agricoles dans le cœur du futur parc national en Haute Côte d'Or.

Ils le disent et le répètent sans cesse : ils ne veulent pas que leurs terres soient incluent dans la zone de cœur du futur parc des forêts de Champagne-Bourgogne. Mardi 30 septembre, les agriculteurs de Côte d'Or et de Haute-Marne se sont une nouvelle fois mobilisés.

Le rendez-vous était donné devant la salle des fêtes de Montigny-sur-Aube où allait se dérouler l'assemblée générale du GIP du parc national. *«On nous fait de belles promesses, mais nous préférons des écrits avec un contrat noir sur blanc. On sait bien qu'il y aura des contraintes en zone de cœur. Une fois que cette zone sera tracée, on ne pourra plus du tout en sortir»* avertit Thierry Ronot, membre du bureau de la FDSEA et du GIP.

Les agriculteurs ont demandé le retour du projet initial, dans lequel seules les forêts domaniales étaient concernées. *«Qu'on laisse les gens faire ce qu'ils veulent chez eux, ou que l'on propose une rentrée dans le cœur sous la forme d'un volontariat. Nous ne voulons pas être dirigés par un décret écrit depuis Paris. Il faudrait que le staff du GIP prenne conscience que les gens du territoire ne sont pas d'accord avec eux. Je n'ai jamais vu une telle mobilisation à Montigny»* poursuit Thierry Ronot. Pour rappel, le syndicalisme FDSEA-JA accompagné de la Chambre d'agriculture intensifie son action en nouant des partenariats avec les forestiers, rencontrant les politiques et sensibilisant entre autre les élus des communes, afin de rallier un noyau dur d'acteurs à leur position.

AURÉLIEN GENEST



Thierry Ronot et Fabrice Faivre devant la foule de manifestants, mardi 30 septembre à Montigny.

A première vue un vote sans appel. Mais qu'en est-il réellement ?

Vincent Renault, jeune agriculteur de haute Côte d'Or, évoque les résultats du vote de cette assemblée générale, qui avait pour objectif de «valider la prise en considération du projet» : «629 droits de vote, répartis entre l'Etat, les collectivités territoriales et la société civile sont distribués à l'assemblée générale du GIP. Mardi 30 septembre, se sont 562 droits de vote qui étaient représentés à Montigny-sur-Aube, pour cette « étape importante » comme annoncés par les décideurs du GIP. Notre mobilisation a-t-elle eu un impact sur le résultat du vote ? A première vue, pas forcément : 432 votes oui, 76 votes non et 54 abstentions. Soit environ 77% d'avis favorable au projet tel qu'il est aujourd'hui présenté. En analysant les résultats en détail, le vote en faveur du Parc national est beaucoup plus mitigé. En effet, pour les porteurs du projet «l'assemblée générale du GIP est l'expression du territoire appelé à composer le futur parc national». Quand l'on sait que l'Etat, donc le Ministère de l'Environnement, représente plus de 30% des voix, difficile de croire à une réelle représentativité du territoire. Qu'en est-il lorsque l'on fait abstraction des voix de l'Etat et que l'on se focalise uniquement sur les acteurs du territoire, collectivités territoriales et société civile) ? 433 droits de vote au total, 366 droits de vote représentés lors de l'AG du 30 septembre, 64% de vote favorable (236 voix), 21% de vote négatif (76 voix) , 15% d'abstention (54 voix). Lorsqu'un projet de cette envergure, qui doit en théorie être co-construit en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs du territoire, ne recueille que 64% de vote favorable, il est légitime de s'interroger sur sa réelle appropriation par les collectivités territoriales et la société civile. Pour la FDSEA et les JA, le résultat du vote du 30 septembre est représentatif des dysfonctionnements actuels du GIP en matière de gouvernance. Nous ne pourrons cautionner un « passage en force » du projet. C'est pourquoi, notre mobilisation se poursuit. Nous appelons donc l'ensemble des acteurs participant à la consultation institutionnelle locale dans les deux mois à venir, à évaluer objectivement tous les éléments et à lever l'ensemble des incohérences avant de se positionner définitivement sur le projet de futur Parc National».

Ils ont dit...



Virginie Brion (37 ans, Villotte-sur-Ource) : ***«Je participe aux groupes de travail du GIP, j'en suis déjà à une vingtaine de réunions. On a vraiment l'impression de se faire rouler dans la farine à chaque fois. Le préfet de Haute-Marne qui commandite le Parc a reformulé quelques phrases mais on en reste au même point. Aujourd'hui, seules les parcelles en lisières de forêts ou enclavées dans les bois seraient impactées, mais c'est exactement ce qui concerne mon exploitation, et je ne suis pas la seule....Je crains qu'on ne soit plus libre de gérer nos propres terres».***



Arnaud Chauve (31 ans, Puits) : ***«On ne sait pas à quelle sauce nous serons mangés. Tout ce que les agriculteurs ont rapporté dans leurs groupes de travail n'est pas pris en considération. On pose des questions mais elles restent toujours sans réponse. Je le dis et redis : nous ne sommes pas contre le Parc, mais nous ne voulons pas de terres agricole à l'intérieur de celui-ci. Ce que nous craignons ? Qu'on nous ponde des normes à tel ou tel endroit, qu'on ne puisse plus traiter ou qu'on soit obligé de le faire la nuit. On peut tout imaginer. Les contraintes, on les a déjà, notamment avec la nouvelle directive nitrates qui se profile».***



Didier Toulouse (53 ans, Baulieu) : ***«Si l'on en reste au même stade qu'aujourd'hui, je vais perdre un tiers de ma surface. Toutes ces terres, je les ai héritées de mon père ou achetées moi-même. Je paie des impôts. Le ras-le-bol est complet, la tension monte dans les villages. Oui, je suis remonté comme une pendule... Les agriculteurs ne sont pas assez représentés dans les négociations, eux qui possèdent pourtant la moitié de la superficie concernée. En plus, les décideurs sont des tricheurs : ils ne respectent pas ce qui était prévu au départ».***



Dominique Bayen (51 ans, Nod-sur-Seine) : ***«Je suis agriculteur et maire de ma commune. Environ 30% de mon exploitation se trouve en zone de cœur. Le fait d'être maire ne m'aide pas davantage, mes questions restent sans réponse. Il faut que le projet revienne à ses 20 000 hectares de forêt domaniale comme c'était initialement prévu. D'un point de vue agricole, nous sommes déjà assez réglementés avec la Pac. Personnellement, je fais une MAE rotationnelle. Mon fils s'installe en décembre et s'inquiète lui aussi. Pour la forêt, c'est la même chose : nous ne voulons pas de communales mais uniquement des domaniales dans le cœur, pour éviter des contraintes pour les communes».***

► Agenda

12/10 Pommes de terre dans le canton de Bligny-sur-Ouche

La famille Gagnepain, à Bessey-la Cour, proposera un large choix de pommes de terres mais aussi de carottes, oignons, échalotes et potirons dimanche 12 octobre de 10h30 à 18 heures au sein de leur propre ferme.

25/10 Concours-foire de poulains à Saulieu

L'Union nationale du cheval trait auxois organise le premier concours-foire de poulains trait auxois nés en 2013 et 2014 mâles et femelles samedi 25 octobre de 10 heures à 17 heures à l'espace Jean Bertin à Saulieu. Caractérisation du standard de Race. Concours de jugement des Jeunes en partenariat avec la Maison Familiale Rurale de Liernais. Vente de poulains. Buvette et petite restauration. Entrée gratuite.

25/10 Concours charolais à Pouilly-en-Auxois

La Fédération charolaise de Côte d'Or et le comice Auxois-Sud organisent pour la 7ème année, le concours de l'Auxois-sud samedi 25 octobre qui rassemblera reproducteurs et reproductrices de race Charolaise à Pouilly en Auxois. Au programme : 8heures-11h30 : opération des jurys, classement des animaux, 13heures : repas avec entrecôtes charolaises. Après-midi : exposition-vente, 15h30: remise des prix. Diverses activités avec promenades en calèche et maquillage pour enfants. Tous les éleveurs intéressés par l'achat de reproducteurs de qualité sont invités. Renseignements au: 03 80 90 68 80. Réservation auprès de Jean-Pierre Laprée au 03 80 90 72 43.

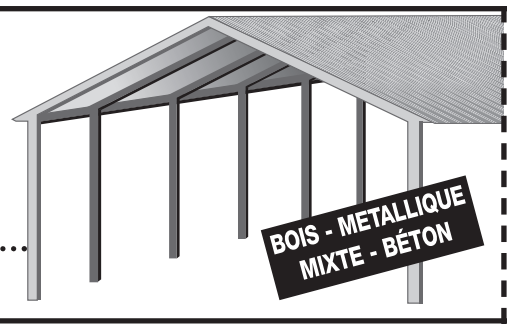
Du 17au 21/11 Instants santé à Beaunel

Les Instants santé de la MSA, pour le canton beaunois, se dérouleront du 17 au 21 novembre à l'agence MSA de Levernois.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Charolais

A Créancey pour être évalués

Quarante-trois veaux ont fait leur rentrée la semaine dernière à la station d'évaluation. Ils seront vendus aux enchères en février.



Ludovic Gheeraert, de Châtillon-sur-Seine, et son veau Jonas.

Comme l'an passé, la sélection s'est faite directement au sein des élevages. Des prospections ont été réalisées dans une soixantaine d'exploitations. Une belle morphologie, une solide ascendance, de bonnes performances et de très bons index : les quarante-trois veaux retenus ont tout pour réussir. Ces futurs reproducteurs seront proposés à la vente du 13 février au pôle agricole de Créancey. Ludovic Gheeraert, éleveur à Châtillon-sur-Seine, était présent ce mardi 30 septembre pour cette rentrée. Jonas, bovin né le 20 décembre 2013 au sein de son élevage, faisait partie des animaux retenus. *«La commission est venue chez moi début septembre, j'ai reçu une réponse positive une dizaine de jours plus tard. C'est une satisfaction d'avoir un veau ici cette année. En 2013, je n'avais pas été retenu»* confie l'homme de 32 ans, comptant sur le rendez-vous de février pour promouvoir son élevage et valoriser son bovin. Présent aux ventes de Créancey depuis plus d'une dizaine d'années, l'éleveur châtillonnais voit généralement ses reproducteurs partir à un prix de 3 000 euros.

L'embarras du choix

Les éleveurs acheteurs trouveront le taureau charolais qu'il leur convient le mieux : typé viande ou élevage, mixte ou vêlage facile, ils n'auront que l'embarras du choix en février. Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais évaluation, rappelait l'enjeu cette prochaine vente: *«Le choix d'un reproducteur est plus que déterminant dans le contexte actuel, économiquement difficile, où toutes les productions sont touchées. L'impact financier au sein de l'élevage est considérable. Un bon taureau va générer une vingtaine de veaux chaque année pendant cinq ou six ans. Les bénéfices qu'il apportera se ressentiront sur les ventes de broutards, sur l'engraissement des taurillons et sur le tri des femelles de renouvellement, sans oublier les vaches de réforme. Il ne faudra surtout pas oublier les nombreux atouts de la génétique en cette période plus que difficile»*.

Une meilleure efficacité

La station d'évaluation de Créancey s'est équipée de cinq distributeurs automatiques de concentrés. *«Cela faisait un petit moment qu'on en parlait»* rappelle Jean-Pierre Godot, *«l'investissement a été réalisé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Il y a un double objectif derrière cette installation : un projet sur l'efficacité alimentaire de la station et la possibilité pour les OPA de réaliser divers essais durant la période estivale»*. Tous les veaux sont désormais équipés d'une puce électronique. Avec ces Dac, la station franchit un nouveau pallier dans la recherche de performances. *«Nous allons connaître la quantité exacte de concentrés ingérée par les bovins. Jusqu'à présent, nous raisonnions par case: les chiffres seront donc encore plus précis»* poursuit le président du GIE, qui espère une meilleure efficacité au niveau de la digestibilité alimentaire, moins de problèmes d'échauffement au niveau des aplombs et moins d'acidose par une meilleure assimilation du concentré. Suivez la promomtion 2014-2015 en photos et vidéos tout au long de l'évaluation sur www.stationevaluation21.com/.

Aurélien Genest

Composition de la commission

Ils se sont rendus dans une soixantaine d'exploitations de Côte d'Or pour sélectionner les veaux du millésime 2015. Sept éleveurs : Nicolas Noireaut (Meilly-sur-Rouvres), Hervé Naigeon (Villebichot), Yannick Baulot (Semur-en-Auxois), Laurent Choubley (La Motte-Ternant), Florian Renon (Lacour d'Arcenay), Yves Lechenault (Foissy) Frédéric Borne (Saône-et-Loire), ainsi que Mathieu Javelle et Joffrey Krumm (techniciens Bovins Croissance) et Céline Zanella (directrice EDE). En partenariat avec la station de Jalogny, une autre commission s'est rendue dans des exploitations de la Nièvre et de Saône-et-Loire. Pour les élevages hors Bourgogne, la station s'est appuyée sur les techniciens de secteur.

Sanitaire

Le GDS répond à vos questions

Je n'ai pas de bovins positifs en IBR dans mon cheptel pourtant l'appellation *«Cheptel indemne en IBR»* ne figure pas sur les ASDA de mes animaux. Pourquoi ? L'engagement dans la certification IBR des cheptels est une démarche volontaire de la part des éleveurs. Il est donc normal que l'appellation ne figure pas sur les ASDA si vous n'avez jamais formulé la demande au GDS. Les conditions générales dans lesquelles votre cheptel peut obtenir l'appellation *«Cheptel indemne en IBR»* sont les suivantes : Ne pas détenir de bovins positifs (même vaccinés) dans le troupeau,
Obtenir des résultats sérologiques négatifs à deux prophylaxies annuelles consécutives,
N'avoir introduit que des animaux provenant de cheptels qualifiés vis-à-vis de l'IBR, le cas échéant, deux contrôles sérologiques doivent être réalisés sur ces animaux. Le passage par l'appellation B *«Cheptel Contrôlé en IBR»* peut également être envisagé pour les élevages détenant des bovins positifs vaccinés âgés de plus de 48 mois. La demande de garantie vis-à-vis de l'IBR étant de plus en plus demandée pour l'exportation, vente à l'élevage, participation à des rassemblements, nous vous invitons à contacter notre technicienne, Mathilde Drouhin, au 03 80 68 67 36, afin que votre dossier soit étudié.

MSA

Les élections au centre de l'attention

La Mutualité sociale agricole a débuté une série de neuf réunions départementales afin d'évoquer le grand rendez-vous du mois de janvier.



Les échanges ont commencé le 29 septembre à Châtillon-sur-Seine et Is-sur-Tille.

Les adhérents MSA voteront par correspondance ou par internet du 12 au 27 janvier 2015 afin d'élire leurs futurs délégués. A quelques mois du scrutin, des réunions d'informations sont organisées pour sensibiliser la population. Le message est clair : sans une forte mobilisation l'an prochain, l'organisation professionnelle agricole sera menacée. Des candidats dans tous les collèges et un fort taux de participation seront tout simplement indispensables. *«Si la MSA venait un jour à disparaître, la population agricole ne bénéficierait plus des nombreux avantages dont elle dispose actuellement»* souligne l'animateur Mario Zaccardi. Des propos appuyés par les délégués Gilles Clairotte et Patrick Mugnier du canton de Grancey-le-Château: *«La MSA est une institution professionnelle gérée par des personnes qui connaissent le milieu. Ils sont au courant des préoccupations du terrain, ils savent les écouter et les prendre en considération. Il faut absolument garder ce que l'on a aujourd'hui. Sinon, plus personne ne s'occupera de rien»*. Isabelle Redoutet, du canton d'Is-sur-Tille était au diapason : *«Les adhérents doivent participer activement aux votes. Chaque voix a de l'importance. Si nous ne nous battons pas pour sauver notre MSA, nous nous ferons... manger par le régime général»*. Bernard Virely, président du comité départemental de Côte d'Or, rappelait deux spécificités du régime agricole : *«Il y a tout d'abord ses élections démocratiques qui partent de la base et qui montent jusqu'à la caisse centrale. Ensuite, la MSA est un guichet unique : elle remplace la CPAM pour la santé, la Caf pour la famille, la Carsat pour la retraite et l'Urssaf pour les cotisations. Les Côte d'oriens répondent généralement présent à chaque élection, notamment le collège 1, celui des agriculteurs, et le collège 3, celui des employeurs de main d'oeuvre. Mais les résultats sont un peu moins bons sur le collège 2 qui concerne les salariés»*. Membre du comité départemental de Côte d'Or, Mauricette Besançon évoquait le futur regard porté par les Pouvoirs Publics : *«Ils analyseront les élections de très près. Tout dépendra de la mobilisation que la population agricole sera en mesure de démontrer. L'enjeu est très important : après, il ne sera plus possible de faire marche arrière»*.

Aurélien Genest

Calendrier des dernières réunions

Rendez-vous le 14 octobre à 14 heures au centre social de Semur-en-Auxois (territoires concernés : Montbard, Semur et Venarey), le 14 octobre à 18 heures à la salle des mille clubs à Baigneux-les-Juifs (Aignay, Baigneux, Saint-Seine-l'Abbaye), le 27 octobre à 14 heures à la mairie d'Arnay-le-Duc (Arnay, Bligny, Liernais, Saulieu), le 27 octobre à 18 heures à l'espace Patriarche de Pouilly-en-Auxois (Pouilly, Precy, Sombernon, Vitteaux), le 7 novembre à 20 heures à la MSA de Dijon (Chenôve, Dijon, Fontaine, Gevrey, Nuits), le 5 novembre à 18 heures à la mairie de Chagny (Beaune, Chagny, Chalon, Couches, Givry, Nolay).



Maïs ensilage

Un chantier vite expédié

La récolte de maïs ensilage nécessite une organisation bien particulière. Reportage dans le canton d'Arnay-le-Duc.

Paroles d'anciens agriculteurs, la récolte de maïs ensilage a beaucoup évolué ces dernières décennies. Les ensileuses sont de plus en plus puissantes : le débit de chantier augmente et des moyens humains adaptés sont nécessaires pour suivre la machine. Un peu partout dans le département, des agriculteurs se donnent la main pour assurer cette récolte bien spécifique. A Foissy dans le canton d'Arnay-le-Duc, il aura fallu un peu moins de quatre heures à Jean-Luc et Damien Lhomme pour classer l'affaire dans leurs huit hectares de maïs.

Avec ses huit rangs, l'ensileuse de la société Jarlaud à Arconcey crachait vite et fort ce lundi 29 septembre. Huit, c'est aussi le nombre d'exploitants qui étaient au charbon. *«Nous avons fait appel à des voisins comme tous les ans»* indique Jean-Luc Lhomme, *«cinq avaient une remorque, deux tassaient le maïs et bien sûr une personne était à l'ensileuse»*. Cette entraide apparait obligatoire dans ce genre de situation. En contrepartie, les exploitants se rendent mutuellement la pareille pour les autres récoltes. Seul l'un d'entre eux ne cultive pas de maïs: qu'importe, il sera *«remercié»* par un autre type de service, comme par exemple le curage de sa stabulation. Concernant les résultats de l'année en cours, ils devraient être plutôt satisfaisants, aux alentours de 14 tonnes de matière sèche à l'hectare selon Jean-Luc Lhomme : *«ce n'est pas exceptionnel, mais très correct si l'on se rappelle à quoi ressemblaient les champs au mois de juin»*. L'agriculteur utilisera son ensilage d'ici un mois pour engraisser ses femelles et alourdir ses broutards.

AURÉLIEN GENEST



Quatre des huit Arnétois ayant participé à la demi-journée de récolte.



Jean-Luc Lhomme, à gauche, estime le rendement de l'année à 14 tonnes de matière sèche à l'hectare.



L'objectif est d'obtenir rapidement un milieu sans dioxygène -anaérobie- pour favoriser les fermentations lactiques. Deux tracteurs «tassaient» la récolte au fur et à mesure de l'arrivée des bennes.

Aménagement du territoire

Gazoduc Val de Saône: début des relevés topographiques

Dans le cadre du projet de construction du Gazoduc Val de Saône une nouvelle phase de travaux s'engage avec le début des relevés topographiques.

GRTgaz engage la phase des relevés topographiques, sur toute la longueur du projet de gazoduc Val de Saône. Réalisés par des géomètres travaillant sous le pilotage de GRTgaz, ces relevés permettent de préciser l'environnement de la future canalisation et de recenser les propriétaires des parcelles concernées.

Dans le département de la Côte d'Or, l'intervention des géomètres sur le terrain se déroulera d'octobre 2014 à février 2015. La Chambre d'agriculture est partie prenante à ce dossier depuis le début du projet. Elle est particulièrement vigilante sur trois points essentiels pour les parcelles et les agriculteurs concernés : le draînage, le tri des terres et les indemnisations. Toutes les opérations en cours font donc l'objet d'un suivi étroit avec GRTgaz.

Le déroulement des opérations

Les géomètres parcourent les parcelles à pied et disposent des piquets pour visualiser le tracé sur le terrain. Ces données serviront à élaborer des plans au 1/2000, sur lesquels figureront les routes, les cours d'eau, les bâtiments, les parcelles et l'ensemble des éléments se trouvant à proximité de la future canalisation.

Chaque propriétaire, et chaque exploitant, des parcelles concernées recevra au préalable un courrier d'information personnalisé de GRTgaz, qui précisera notamment le calendrier et les coordonnées d'un interlocuteur pour ces relevés.

Le projet Val de Saône concerne la construction d'une canalisation de transport de gaz naturel entre Etrez dans l'Ain et Voisines en Haute-Marne sur environ 190 kilomètres. Il facilitera l'accès à de nouvelles voies d'approvisionnement et renforcera la sécurité d'alimentation en gaz naturel de la France et de l'Europe. Il permettra également le développement des nouvelles capacités de transit afin d'améliorer le fonctionnement du réseau de transport de gaz naturel, dans la perspective de la fusion des zones de marché Nord et Sud en France.



Les géomètres disposent des piquets destinés à visualiser le tracé sur le terrain.

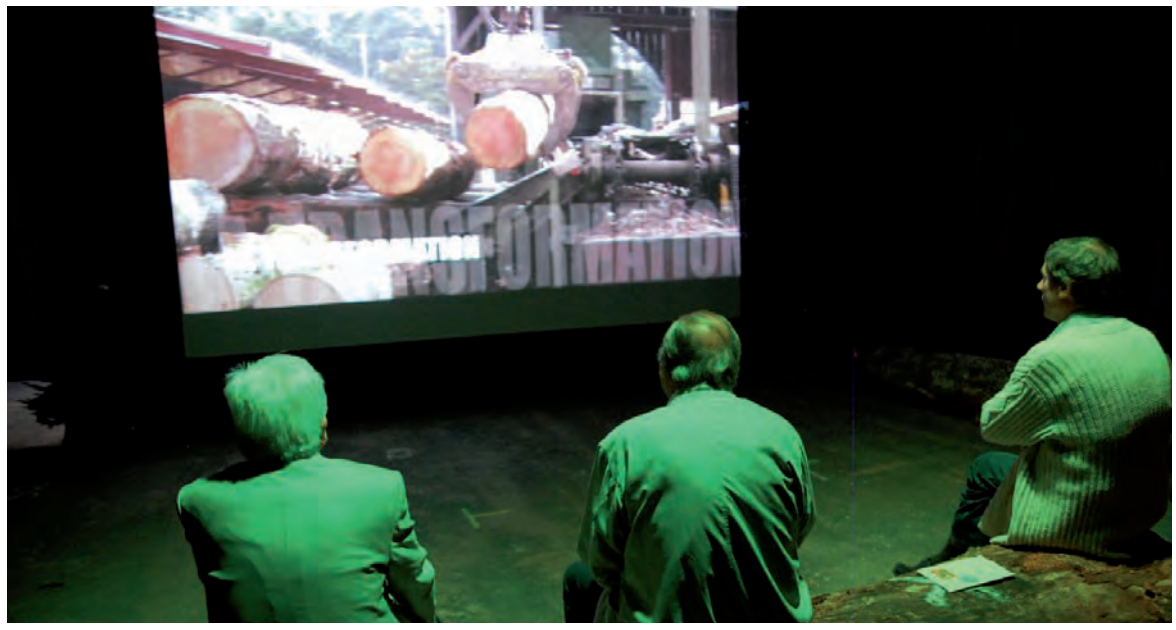
SNC BRUNET
20, Rue La Courtine - 18140 Argenvières
Tel. 02 48 76 55 96 / Fax 09 70 60 19 99
Mail: sncbrunet@orange.fr - site: www.sncbrunet.fr
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
> Fosse à lisier
> Réserve d'incendie
> Bassin de rétention
STATION D'ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉS DE ROSEAUX Collectives et Agricoles
Fourniture GÉOMEMBRANE

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1291
VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

2ème édition d'Univerbois au Marault

Pour rester connecté... au

4 500 visiteurs ont arpenté les allées du Marault, le week-end dernier, lors de la 2è édition d'Univerbois. C'est 1500 de moins qu'il y a deux ans. Si la satisfaction des organisateurs et des exposants est palpable quant à la diversité des animations et des échanges, le grand public a un peu boudé l'événement...



A l'entrée du pavillon des entreprises, un film vidéo dressait le panorama de la filière bois dans le département.

Sensibiliser les Nivernais, professionnels et citoyens, aux multiples usages de la forêt et du bois demeure une priorité. Le patrimoine naturel, culturel, touristique et de loisirs qu'ils représentent relèvent de la mutli-fonctionnalité invoquée par tous, à commencer par les élus.

Et le potentiel de développement économique qu'ils impliquent dans la Nièvre ne peuvent pas laisser insensibles tant les demandeurs d'emplois que les chefs d'entreprises dynamiques de ce secteur qui ne demande qu'à s'accroître. Reste que cette 2è édition d'Univerbois, dans une livrée à multiples dimensions, tout à la fois ludique, sociale, pédagogique, professionnelle, médiatique, politique, environnementale et même culturelle, n'a pas pleinement rencontré son public. 4 500 visiteurs sont venus au Marault cette année, contre 6 000 en 2012. 1000 scolaires et professionnels vendredi, 1 600 personnes samedi et 1 400 dimanche. Ce n'est pas si mal, mais peut mieux faire...

A l'heure de tirer les bilans sur l'enracinement de cette manifestation dans le calendrier de la rentrée nivernaise, tous les deux ans, plusieurs explications affleurent les cimes : météo humide du dimanche, conjoncture économique difficile qui freine les foyers à emprunter la voiture pour aller à 15 km et surtout payer les à-côtés (l'entrée était gratuite) pour des enfants gourmands et assoiffés, offre de sorties multiples aux mêmes dates (Superbike à Magny-Cours, Fête du sabot à Challuy, puces et tournoi de tennis à Nevers) qui ont fait de l'ombre au rendez-vous du bois, pourtant programmé depuis plus d'un an... Et si la curiosité du public s'était seulement un peu émoussée depuis la 1ère édition ? La tenue d'un événement dédié à la forêt et au bois sous toutes ses formes est une démarche fort louable dans un département et une région qui mésestiment parfois tout l'atout et les enjeux de ce secteur-phare et à fort potentiel.

Mais le problème est peut-être ailleurs, dans l'absence d'une sensibilisation récurrente des usagers (et d'une communication des acteurs), de la part de ceux qui, au quotidien, chérissent, entretiennent et valorisent ce noble et riche patrimoine départemental. Un rendez-vous de masse tous les deux ans et puis après ? Certes, les exposants se disent heureux de ce *«bon salon»*, des contacts qui ont été pris, commerciaux, sociaux ou pédagogiques. Mais sans une véritable prise de conscience, en premier lieu des prescripteurs professionnels, et dans un second temps, des usagers potentiels que sont tous les Bourguignons, comment la filière, conçue comme support à son développement multiforme, comment cette filière peut-elle espérer attirer et essaimer? Il manque sans doute un outil, une structure, une association, un site internet, qui fédère les très nombreuses énergies, mais dont les ramifications paraissent souvent dispersées, et qui donne envie au public de rester connecté, toute l'année, au fil du bois...

Emmanuel Coulombeix



Après les discours d'inauguration, vendredi soir, une quinzaine des gagnants du concours photo ont été récompensés en bons d'achats chez divers partenaires. Cette année, près de 400 clichés provenant de plus de 130 photographes ont été départagés, à l'aveugle, par un jury amateur et professionnel qui s'était réuni le 10 septembre dernier.



Chantre de la mutlifonctionnalité, Univerbois accueillait les stands de différents usagers de la forêt, tels que la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre dont le sanglier empaillé provoquait malicieusement la résistance nerveuse des visiteurs agriculteurs...



Les lauréats du concours photo du Conseil général sur le thème «Bois et forêt» ont eu droit à une exposition grandeur «nature» de leurs œuvres. Résultats détaillés sur le site internet cg58.fr.



Les enseignants des centres de formation aux métiers du bois ont présenté les métiers, les filières d'accès et des réalisations d'élèves. Ici, sur le stand de l'Afpa de Nevers.

u fil du bois





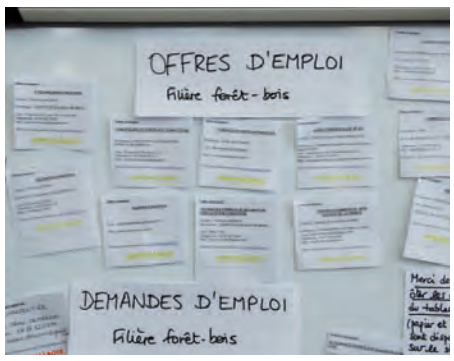
Les enfants étaient à la fête durant trois jours. Ici, des petits intéressés par le Playmobile bûcheron qui servait de mascotte à l'événement et qui venait d'être sculpté à la tronçonneuse par Jacques Pissenem. Et là, un autre sur les parcours en structures bois mis à leur disposition sur le ring central du Marault.



Les officiels, dont Jean-Yves Caullet, député-maire d'Avallon et président de l'Office national de la Forêt (ONF) (avec le chapeau à droite), ont sillonné les allées d'Univerbois vendredi jusqu'à la tombée de la nuit, pour inaugurer convenablement cette 2è édition.



Vendredi 3 octobre était la journée dédiée aux professionnels de la filière mais aussi scolaires du département. Près de 750 d'entre eux sont venus découvrir les métiers de la forêt et du bois.



Des jobs-dating, des panneaux d'offres et de demandes d'emploi, des entretiens avec Pôle emploi et la Mission locale, tout était fait pour faciliter les rencontres entre le monde des entreprises du secteur et les demandeurs d'emploi.





La Chambre d'agriculture de la Nièvre tenait un stand au Marault, notamment pour vanter les mérites du bois énergie à partir des haies bocagères. Un enclos montrait aussi comment des plaquettes d'érable servaient de litière à quatre brebis Ile-de-France.



Véritables maîtres d'oeuvre de cette 2è édition, Patrice Joly et Daniel Barbier ont évoqué, dans leurs discours d'inauguration, les atouts de la forêt et du bois pour le développement économique du département.

Un marché du bois sous tension



Responsable de l'ONF dans la Nièvre, Mathilde Cahen était l'une des organisatrices de la vente par adjudication de bois domaniaux et communaux, vendredi dernier au Marault. Cette vente d'automne, l'une des trois de l'année dans l'Ouest-Bourgogne (Nièvre et Yonne), attire habituellement des entreprises plus particulièrement intéressées par des bois de grande qualité pour la fabrication de merrains destinés à la tonnellerie. «*C'est là qu'il y a le plus de valorisation. Plus les bois sont gros, plus les rendements intéressent les acheteurs*» explique-t-elle. Et la vente a confirmé. «*28 acheteurs actifs sont venus, de plus loin que les frontières régionales, et quelques uns n'étaient pas des habitués*». Dans les chiffres des résultats aussi, la bonne santé du secteur s'est vérifiée. «*Les 195 lots, avec de nombreux additifs suite à la mini-tornade du 8 août dans la forêt des Bertranges, ont presque tous trouvé preneurs. 62 600 m³ ont été vendus sur les 63888 m³ proposés, soit 2% d'invendus, ce qui est d'autant plus rare que les volumes mis en vente ont beaucoup augmenté par rapport à 2013 (56-58 000 m³)*». A 95%, il s'agissait de chênes, mais aussi de hêtres et de quelques feuillus précieux. Le chiffre d'affaires a ainsi atteint les 6,35 millions d'euros (contre 4 millions en 2013) dont 5 millions pour les coupes domaniales. Et le prix moyen du chêne observé s'est aussi envolé : «*+17% par rapport à l'an dernier. Le marché du merrain porte le marché, en alternance avec celui du sciage, qui le compense quand çà se vend plus ou moins bien. La surprise, cette année, c'est que sur les gros volumes vraiment prisés, on a constaté une stabilité des prix mais sur les petits volumes unitaires, une augmentation de 20 à 30%*». Si le marché du bois est en tension, et la tendance nationale est à l'unisson, «*c'est qu'il existe un vrai déficit de matière première pour certaines entreprises. C'est notamment dû à une très forte demande à l'export, depuis un an et demi, de la part de pays comme la Chine ou du Maghreb*» souligne Mathilde Cahen. Mercredi dernier, des scieurs français manifestaient d'ailleurs devant l'Assemblée nationale pour faire connaître le risque de disparition d'une scierie sur deux dans le pays... «*C'est le 2è poste de déficit de la balance commerciale de la France après le pétrole*» insiste la responsable de l'ONF. Par exemple, les Chinois, qui importent en France par la mer de nombreux produits manufacturés, utilisent les containers vides au retour pour ramener du bois français qu'ils revendront ensuite, transformé. Alors, les prix flambent. Le marché des merrains est juteux car les vendanges 2014 sont bonnes et qu'il faut beaucoup de tonneaux. Les scieurs achètent plus cher mais restent dépendants de la conjoncture économique puisque «*qui peut dire ce que sera la demande des foyers en matière de construction, de rénovation, de bois de chauffage ou de cartons ?*» demande Mathilde Cahen. Le paradoxe de cette tension est là, dépendant de conditions économiques et climatiques incontrôlables, d'une demande aléatoire et d'une consommation variable. Elle n'avait jamais vu, vendredi, un lot partir à 380 euro du m³. Elle sait aussi que le houppier peut se vendre moins de 8 euros/m³...



L'ONF a procédé, vendredi matin, à l'une de ses trois ventes par adjudication de l'année sur le secteur Nièvre-Yonne. Des lots de bois domaniaux et communaux ont attiré un panel de professionnel nombreux, y compris d'entreprises habituellement non représentées. La responsable bois de l'ONF à Nevers, Mathilde Cahen, s'est félicitée d'une vraie embellie économique sur ces bois plus particulièrement destinés à la tonnellerie (merrains).

▶ Agenda

15/10 Réunions «directive nitrates»
La DDT et la Chambre d'agriculture de la Nièvre organisent encore une réunion d'information pour présenter le contenu du 5è programme d'actions de la directive nitrates, qui s'applique dans les zones vulnérables. Le rendez-vous est fixé le 15 octobre matin, de 9h à 12h30, à la salle des fêtes de Champlemy.

15,16 et 23 octobre
Cartographie des cours d'eau de l'Aron
La Direction départementale des territoires (DDT) de la Nièvre organise trois réunions d'information sur la cartographie des cours d'eau du bassin versant de l'Aron. Ces réunions s'adressent aux élus des communes concernées et aux propriétaires riverains des cours d'eau. Les rendez-vous sont fixés:
le 15 octobre à 18h à la salle des fêtes de Mont-et-Marre
le 16 octobre à 18h à la salle des fêtes de Vandenesse
le 23 octobre à 18h au Centre culturel de Cercy-la-Tour.

16/10 Veaux reproducteurs à Corbigny
Le Comité des foires organisera le jeudi 16 octobre la foire-concours aux veaux reproducteurs charolais, au marché au cadran (Sicagemac), route de St-Saulge à Corbigny. Les inscriptions se feront à la Sicagemac jusqu'au mercredi 1er octobre au plus tard. Programme: 6h, arrivée des animaux (possibilité de pesée); 9h, début du concours; 11h30, lecture du palmarès; 14h, vente aux enchères; 14h30, visite officielle puis vin d'honneur.

18/10 Repas des anciens de Magny-Cours/Challuy
L'Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy organise son repas annuel le samedi 18 octobre à la salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois. Tarifs: 21 euros/personne pour les adhérents et 24 euros/personne pour les non-adhérents. Informations et réservations au 07 86 88 82 50.

Octobre Conduite des séniors à St Benin d'Azy. La MSA Bourgogne, en partenariat avec la Prévention routière, met en place le module «Conduite seniors, restez mobiles» en octobre sur le canton de St Benin d'Azy. Ce programme de 6 séances permet de réviser son code de la route, tester ses réflexes, sa vue, reprendre confiance en soi, continuer à se déplacer en toute sécurité et préserver son autonomie. Contact, renseignements et inscriptions: Bernard Roy, président cantonal MSA, au 03 86 58 52 42 ou au 06 28 18 85 75.

Elvea 71 58

«Notre travail a un prix !»

Organisation de producteurs à part entière, désormais représentée à Interbev, Elvéa poursuit ses efforts de structuration du commerce entre éleveurs et acheteurs. Soucieuse d'accompagner ses adhérents face à une conjoncture des plus morose, Elvéa 71-58 promeut l'amélioration de la productivité des exploitations sans toutefois céder sur le prix.



Elvéa 71 58 compte 462 adhérents éleveurs bovins pour 71 négociants, auxquels il faut ajouter 90 éleveurs ovins ainsi que 5 négociants ovins. En 2013, ces adhérents ont commercialisé près de 40.000 bovins, maigres pour 70% d'entre eux.

Elvéa 71-58 était en assemblée générale le 26 septembre dernier à Toulon-sur-Arroux. Sous la bannière *«éleveurs et acheteurs associés»*, cette association réunit des adeptes du commerce privé d'animaux. Des éleveurs désireux de faire jouer la concurrence entre acheteurs et de négocier eux-mêmes le prix de leurs produits. Elvéa 71-58 leur propose une forme d'organisation alternative aux systèmes coopératifs. Sur sa zone de la Saône-et-Loire et de la Nièvre, la structure compte 462 adhérents éleveurs bovins pour 71 négociants, auxquels il faut ajouter 90 éleveurs ovins ainsi que 5 négociants ovins. En 2013, les adhérents d'Elvéa 71-58 totalisaient un cheptel de production de quelque 40 000 vaches allaitantes avec lequel ils ont commercialisé près de 40 000 bovins, maigres pour 70% d'entre eux. Le siège d'Elvéa 71-58 est à Charolles. Trois techniciens sillonnent la zone pour accompagner les adhérents : Anne-Lise Lamborot, Francine Martin et David Lebeau. Depuis peu, un quatrième technicien assure les permanences du matin au bureau. Il s'agit d'Olivier Monnet, par ailleurs éleveur à Champlecy.

OP reconnues et membre d'Interbev

Si elle concerne le commerce privé, l'association des éleveurs n'en est pas moins une organisation de producteurs (OP) à part entière. Elle relève du régime des OP non commerciales agréées (OPNC), lesquelles viennent d'ailleurs d'être reconnues par la réglementation européenne. Une petite victoire pour les défenseurs du commerce privé qui ont dû dépenser beaucoup d'énergie pour faire reconnaître le droit à l'existence d'OP sans transfert de propriété et comportant un collège acheteurs. Autre motif de satisfaction, les 37 OPNC fédérées au sein d'Elvéa France ont désormais un siège au sein de l'interprofession Interbev. Elvéa France fait désormais partie du collège *«mise en marché»* à l'instar de Coop de France, la fédération française des commerçants en bestiaux et la fédération française des marchés de bétail vif.

Un animal sur huit en filière de qualité

En tant qu'organisation de producteurs, Elvéa 71-58 poursuit un rôle *«d'adaptation de l'offre à la demande»*. Mission qui passe notamment par les commissions d'orientation réunissant producteurs et acheteurs et la favorisation constante des échanges entre ces derniers. Elle se charge aussi de mettre à la disposition des éleveurs toute une gamme de filières permettant de valoriser les produits. Un animal sur huit est ainsi valorisé dans l'une des six principales filières où l'association et ses éleveurs sont engagés (charte des bonnes pratiques d'élevage, Hérédia non OGM, Charolais de Bourgogne, label rouge Charolais Terroir, fournisseurs bovins maigres, Bœuf de nos régions). Des débouchés synonymes de plus-values. Pour des animaux qualifiés dans la charte des bonnes pratiques par exemple, un bonus de +0,03 € le kilo peut être obtenu sur le créneau de grande distribution lié à SVA. a compter de fin octobre, et ce durant un mois, c'est une plus-value de +0,05 € le kilo qui sera reversée par l'abattoir Leclerc de Kermené. Un geste faisant suite à la mobilisation récente des éleveurs (FNB) et qui vise à promouvoir les races à viande dans la grande distribution.

Accompagnement technico-économique

Outre son rôle d'organisation de filière stricto sensu, Elvéa 71-58 développe ses missions d'information et d'appui technique auprès de ses adhérents. Un accompagnement de nature *«clairement indépendante»*, fait valoir le président Jean-Michel Morel. Parmi ces services figure un logiciel de gestion du troupeau spécifique à Elvéa, *«le seul logiciel web détenu et géré par des éleveurs»*, défend le président. Proposée depuis quelques années à ses adhérents, une assurance garantie de paiement est venue sécuriser les éleveurs contre les risques d'impayés ou de faillite des acheteurs. Collective mais volontaire, cette assurance que les négociants ont très bien accueillie, mériterait d'être davantage souscrite par les éleveurs.

Prix de vente trop bas

Dans son rôle d'accompagnement de ses adhérents, Elvéa 71-58 élargit désormais le champ de son appui technique à la génétique, au commercial, voire au technico-économique. Un choix qui s'impose en cette période très difficile en élevage, estime Jean-Michel Morel. Alors que la filière se trouve *«confrontée à des questions majeures quant à l'équilibre de la rémunération de chaque maillon -tout le monde faisant état de perte- l'association entend jouer un rôle clé»* pour aider ses adhérents à faire face à la perte de revenu. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'Elvéa 71 58 avait invité Régis Matrat de CER France pour tenter d'apporter des pistes d'amélioration économique pour les exploitations. Mais si, comme le constatait Jean-Michel Morel, *«l'aval renvoie souvent les éleveurs à la recherche de gain de productivité»* pour s'en sortir, les chiffres des centre de gestion pointent néanmoins des prix de vente trop faibles pour couvrir le prix de revient. Si personne ne remet en cause la nécessité d'améliorer les performances technico-économiques de chaque exploitation, certains font cependant remarquer que *«même les meilleurs ne roulent pas sur l'or !»* La question du prix des animaux demeure incontournable. Parce que *«notre travail a un coût !»*, défendait avec force Fabrice Voillot, un adhérent d'Elvéa, par ailleurs président de l'USC de Mesvres.

MARC LABILLE

▶ Zoom sur...

Marchés viande bovine «*Un tableau assez noir…*»

Résultats d'exploitation inférieurs à l'année précédente, nombre de vaches allaitantes en recul, 50 % des éleveurs âgés de plus de 50 ans… à cela s'ajoute une augmentation du nombre de vaches laitières, l'importation de viande à bas prix, une baisse de consommation des pièces nobles au profit du steak haché ; *«autant de facteurs qui ont ramené les prix de 2013 au niveau de 2012»*, synthétisait Gilles Danière dans son rapport du collège acheteur.

Les commerçants pointent aussi le phénomène des races rustiques qui, *«avec de petits volumes et une présence importante dans les niches de consommation, semblent mieux résister à la baisse des cours que la race charolaise qui devient un produit de masse destiné à la grande distribution, elle-même incapable de valoriser correctement les pièces arrière»*.

Autre constat *«l'exportation d'animaux vivants qui connaît, elle aussi, ses difficultés : arrêt des exportations vers l'Algérie pour des raisons sanitaires ; absence d'exportation vers la Turquie ; crise économique en Italie…»* L'Italie, partenaire fiable, demeurant *«le principal débouché pour nos broutards et nos laitonnes»*, assurait toutefois Gilles Danière. Enfin, le représentant des acheteurs déplorait les accords conclus avec le Canada et bientôt les États-Unis pour importer de la viande en Europe. Un deal d'autant plus regrettable qu'avec ses charges et ses normes qui augmentent sans cesse, l'élevage français devient de moins en moins compétitif en Europe et dans le monde, s'inquiétait Gilles Danière.

Concours non reconnus de la Nièvre : Un règlement sanitaire commun

L'ensemble des organisateurs de foires concours non reconnus de la Nièvre ont décidé d'un règlement sanitaire commun concernant les événements de fin 2014... Pour prétendre pouvoir participer aux concours, les animaux devront être issus de cheptel en appellation IBR A ou B et avoir et avoir subit, après le 1er Août 2014, un dépistage IBR (individuel ou mélange) avec un résultat négatif...
Les organisateurs.

Chambre d'agriculture et DDT

PAC : Cinq réunions pour faire le point

Près de 300 participants aux cinq réunions d'information PAC organisées par la Chambre d'agriculture et la Direction départementale des territoires de la Nièvre.



Près de 300 participants aux cinq réunions organisées dans la Nièvre.

Les élus de la Chambre d'agriculture référents sur les cinq territoires du département ont ouvert les réunions en précisant qu'il restait encore beaucoup d'incertitudes sur les éléments de la PAC en particulier sur le second pilier, c'est à dire ICHN et Mesures Agri-Environnementales et Climatiques. Des précisions doivent encore être apportées sur certaines aides couplées.

Après une présentation des aides PAC par la DDT, où les débats ont plus particulièrement portés sur l'aide au verdissement et aux conditions d'accès aux différentes aides couplées, les conseillers de la Chambre d'agriculture ont présenté les impacts de la PAC sur les différents systèmes de production. L'analyse des données issues des fermes de Réseau Bovin Charolais et Grandes Cultures, fait ressortir que les systèmes grandes cultures supportent l'essentiel de cette réforme. Au sein d'un même système il existe de fortes disparités liées à l'historique des exploitations (nombre et montant des DPU), à leur structure (nombre de vêlage, nombre de PMTVA, parts des céréales dans l'assolement...), à leur dimension mais aussi à leur forme sociétaire. L'économie globale des exploitations peut être plus fortement impactée par les performances de production et la maîtrise des charges qui se cumule aujourd'hui avec la baisse des cours et la hausse des charges. A l'issue de cette réunion, les conseillers de la Chambre d'Agriculture ont proposé aux agriculteurs d'effectuer dans un premier temps, un bilan personnalisé de l'impact de la PAC pour mettre en place un plan d'action. Ce bilan personnalisé peut être réalisé à partir de formations en groupe dont la première se déroulera le 17 octobre, ou à partir de simulations individuelles à partir de la calculette PAC. La gamme de prestations de service de la Chambre d'agriculture permet de réaliser des diagnostics de situation, afin de définir et travailler sur des pistes d'adaptation individuellement. Les offres de formation sont également adaptables pour des groupes d'agriculteurs en place.

Pour plus de renseignements les conseillers se tiennent à votre disposition

COMMUNIQUÉ CHAMBRE D'AGRICULTURE

En bref

Zone à vocation agricole Une remise en état... d'office

Mardi 7 octobre à 7h, les gendarmes, les agents de la DDT et une entreprise de travaux mandatée, ont fait irruption sur une parcelle à vocation agricole située le long du Chemin des Marolles à Saint-Eloi, près de Nevers. Ce terrain, occupé par des Gens du voyage, avait fait l'objet de « travaux non autorisés et de jet ou abandon de déchets dans les eaux superficielles ou souterraines » et ses propriétaires avaient été condamnés, le 7 février 2012, par le tribunal correctionnel de Nevers, à « la démolition de l'ouvrage et le rétablissement de l'état antérieur ». Le jugement avait été ensuite confirmé le 24 mai 2012 par la Cour d'appel de Bourges. Depuis, l'ouvrage avait été démoli mais une dalle de béton et des éléments de construction demeuraient sur la parcelle... Le 25 février dernier, les propriétaires avaient été mis en demeure de faire les travaux de remise en état sous quinze jours, ce qu'ils n'ont jamais fait. Mardi donc, la Direction départementale des territoires et la gendarmerie ont demandé à une entreprise de travaux de procéder à « l'exécution d'office » de la remise en état de la parcelle, située en zone à vocation agricole et donc non constructible. Selon un communiqué de la préfecture, daté du même jour, « cette décision de justice et son application totale démontrent la volonté de l'Etat de faire respecter la loi et envoyer ainsi un signal fort : il n'y a pas de construction possible en zones déclarées inconstructibles ».

l'Agenda

Octobre Conduite des séniors à Château-Chinon

La MSA Bourgogne, en partenariat avec la Prévention routière, met en place le module «*Conduite seniors, restez mobiles*» en octobre sur le canton de Château-Chinon. Ce programme de six séances permet de réviser son code de la route, tester ses réflexes, sa vue, reprendre confiance en soi, continuer à se déplacer en toute sécurité et préserver son autonomie.

Contact, renseignements et inscriptions:
Centre social de Château-Chinon au 03 86 85 18 66.

Lutte contre la maladie de Parkinson

Le spectacle de la MSA a remporté un franc succès

350 spectateurs ont répondu présent à l'invitation des élus MSA du Morvan, lors du spectacle de Paulo l'humoriste, le 13 septembre, au profit de la lutte contre la maladie de Parkinson.

Le centre culturel de Cercy-la-Tour (58) était archicomble, le 13 septembre dernier, pour accueillir l'humoriste «*Paulo*» et son spectacle A travers champs, fine et drôle observation du monde rural et de son évolution. Les 350 spectateurs avaient répondu présents à l'appel de la MSA Bourgogne pour soutenir la recherche contre la maladie de Parkinson, les bénéfices étant entièrement reversés à l'association France-Parkinson de la Nièvre. Cette soirée, organisée à l'initiative de la Présidente déléguée de la MSA Bourgogne, Claire Bruandet, a été également portée, par le Club Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux du Val d'Aron et sa présidente, Eliane Gallois. Les délégués MSA de Château-Chinon, Moulins Engilbert, Châtillon-en-Bazois, Fours et Luzy n'ont eux aussi pas ménagé leur peine pour contribuer à l'organisation de l'événement. La MSA



Devant l'affluence générée par le spectacle du 13 septembre à Cercy-la-Tour, la MSA Bourgogne envisage de nouveaux rendez-vous.

Bourgogne, Groupama, Le Crédit Agricole, ERDF, le Conseil Général étaient également partenaires de la manifestation. La commune de Cercy-la-Tour avait quant à elle mis gracieusement la salle à disposition. Le témoignage pudique de Stéphanie Thibaudin a précédé le début du spectacle. Son papa Jean-Louis est atteint de la maladie de Parkinson contre laquelle il lutte avec ses proches. Les rires et sourires ont succédé à ce moment émouvant, laissant la place à un vrai moment de détente et de franche gaîté. Devant le succès rencontré, les délégués MSA pensent déjà à l'organisation d'un prochain spectacle !

COMMUNIQUÉ MSA BOURGOGNE



Le tournesol est récolté depuis début septembre

2014 est une «*année défavorable à toutes les cultures*»

Compte tenu des épisodes pluvieux de cette semaine, la récolte des tournesols prend un peu de retard dans la Nièvre. Comme pour les autres cultures, la qualité est plus que moyenne. La faute à la météo fraîche et humide de l'été.

Lundi dernier, Jean-Michel Bouchié, le responsable grandes cultures de la coopérative Axereal à Nevers, faisait état de récoltes de tournesol réalisées à 70% dans le département. «*Avec la séquence météo que nous avons connue ce week-end et qui s'annonce pour cette semaine, çà risque de décaler encore un peu*» annonçait-il. Les récoltes ont débuté début septembre et pourrait se prolonger jusqu'autour du 20 ou 25 octobre. Mais la grande déception réside dans les premiers résultats quantitatifs. «*Les volumes ne sont pas bons. Nous tournons entre 20 et 22 q/ha en moyenne*» expliquait-il. Les 300 ou 400 agriculteurs nivernais qui cultivent du tournesol dans la Nièvre, surtout en Bourgogne nivernaise du fait des déboires du Centre nivernais l'an dernier, ne devraient donc pas compenser «*une année qui se révèle mauvaise pour toutes les cultures*». Parce que si le volume n'est pas à la hauteur, «*la tendance de l'année, ce sont aussi des cultures malades à cause de la pluviométrie de l'été. Non seulement les tiges sont attaquées par sclerotinia, phoma et phomopsis mais en plus les capitules sont aussi touchées, du fait de l'importante humidité. Cela entraîne des pertes de rendement, notamment quand la sclerotinia est présente dans les capitules : çà fait éponge et l'humidité baisse peu*» constate Jean-Michel Bouchié.

Les bonnes terres décevantes

Selon l'ingénieur d'Axereal, «*ce qui est symptomatique cette année, c'est que les sols profonds avec des plantes à grand développement sont plus malades que les sols superficiels, ce qui a pour conséquence que les rendements sont décevants dans les bonnes terres, et moyens en sols superficiels. C'est l'inverse de la normale*»... Depuis un mois, «*il y a donc beaucoup d'oiseaux qui trouvent beaucoup à manger dans les tournesols et ils sont en train de festoyer en ce moment*» ! L'avantage du tournesol demeure d'être une tête de rotation qui se prépare au printemps «*mais les mauvais résultats plaident moins en faveur de son développement*» anticipe-t-il. Seule consolation, modeste, pour les agriculteurs nivernais : «*il y a en plus un phénomène économique cette année, un gros écart de l'ordre de 100 euros/t entre le tournesol oléique et le tournesol classique linoléique*» note Jean-Michel Bouchié. C'est mieux pour les Nivernais qui se sont inscrits en proportion majoritaire dans le premier. «*Cela valorise des filières que nous avons construites depuis longtemps*» même si le responsable souligne que «*ce ne sont pas 100 euros en plus pour l'oléique mais bien 100 euros en moins pour l'autre*». Il vaut toujours mieux voir le verre à moitié plein...

EMMANUEL COULOMBEIX



Jean-Michel Bouchié, lundi, évoquait des rendements moyens de tournesol entre 20 et 22 q/ha.

Zoom

Le maïs s'en sort mieux grâce à septembre

Quid du maïs ? S'il ne devrait être récolté, en grains, que dans les 15 prochains jours, l'essentiel du maïs ensilage a déjà été ramassé. «*Nous étions en retard du fait de l'été frais mais septembre a bien rattrapé la situation*» dit Jean-Michel Bouchié. Résultat : «*l'année sera normale*» ! Le potentiel de récolte sera même intéressant en volume. «*Les volumes et les surfaces ont augmenté cette année, notamment en maïs non irrigué*» explique l'ingénieur d'Axereal qui y voit le résultat de «*la recherche d'une tête de rotation plus diversifiée car les systèmes blé-orge-colza ont leurs limites*». Côté économique, pas de miracle cependant : «*il y a beaucoup de blé fourrager qui tirent les cours du marché fourrager vers le bas. On a perdu 40 à 50 euros/ha par rapport à 2013*». D'autant plus que, dans le monde, «*on produit partout, il y a de la marchandise et pas de crise majeure*». Du coup, les marchés présentent beaucoup «*d'incertitudes*» même si l'élément favorable «*ce sont des frais de séchage moindres par rapport à l'an dernier du fait de la chaleur de septembre*. A noter toutefois que «*sur certains secteurs nivernais, il y a un problème de pyrale du maïs, un problème récurrent depuis trois ans, et pour éviter une perte de qualité, il convient d'éviter de trop reculer les dates de récolte*».

Un taureau nivernais remporte un 1er prix de section à Cournon

«Les cours ne sont pas à la hauteur pour autant» !

L'humeur de Gérard Guénot est mitigée. Tout heureux d'avoir remporté un 1er prix de section au Sommet de l'élevage, pour son taureau de 18 mois, Intégral, l'éleveur d'Alligny-en-Morvan juge «*qu'on est au plus profond de la crise de l'élevage*». Et la sélection sert de variable d'ajustement.

Le 1er octobre, Intégral est devenu le 1er prix de la section 2B des taureaux de 18 mois dans le cadre du concours charolais du Sommet de Cournon (63). «*Les juges ont estimé qu'il était parfaitement représentatif des standards de la race*» s'enthousiasme son propriétaire, Gérard Guénot, éleveur à la tête de l'Earl de Beaumont à Alligny-en-Morvan. Habitué des participations aux concours, M. Guénot emmènera Intégral au concours d'Avallon la semaine prochaine, puis à celui d'Autun début novembre et à celui de Semur-en-Auxois mi-novembre.

Conscient des qualités de son protégé, l'éleveur espère que ses qualités seront de nouveau récompensées. Ces prix demeurent, à son sens, le meilleur moyen de se faire connaître et de valoriser la carrière de ses animaux, même si la situation de l'élevage n'est pas au firmament. «*Cela fait quatre ou cinq ans que je vais à Cournon et cette année j'ai eu beaucoup moins de contacts commerciaux. Les animaux sont beaux mais ce n'est pas pour autant que les cours sont à la hauteur. Nous sommes au plus profond de la crise*» déplore-t-il.

La sélection, variable d'ajustement financier ?

A tel point que Gérard Guénot en vient à penser que «*la sélection génétique passe au 2ème plan. Il y a moins de sélection à cause de la crise, alors que cela devrait être le contraire. Les éleveurs essaient de faire des économies mais ils ne se rendent pas compte que c'est toute la valorisation à venir de leur élevage qui est remise en cause à moyen terme*». La génétique deviendrait donc une variable d'ajustement économique pour les naisseurs charolais. Sa participation aux concours prouve que Gérard Guénot ne baisse pas les bras mais que le moral n'y est pas pour autant...

E.C.



Gérard Guénot sur le podium du Sommet de l'élevage, à Cournon, avec Intégral, son taureau de 18 mois qui a remporté le 1er prix de la section 2B.

Terres de Bourgogne
Rejoignez nous sur Google+

Syndicalisme

«Ceux qui nourrissent le pays ont droit à un salaire digne»

A quelques jours de la manifestation organisée par la FDSEA et les JA de la Nièvre, Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA 58, livre les motifs de la «*surdose*» paysanne.



Stéphane Aurousseau : «*Ceux qui nourrissent le pays ont droit à un salaire digne ! Tant que les conditions de rémunération des agriculteurs ne seront pas réunis par l'Etat, la pression ne retombera pas.*»

Quelle est l'ambiance sur le terrain en ce moment ?

S.A : *L'ambiance est celle d'une profession qui cette année n'aura pas de salaire mais qui en parallèle voit ses pratiques constamment remises en question par la réglementation, les contraintes et les contrôles. La pression réglementaire est désormais insoutenable et le projet d'extension de la zone vulnérable est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Certains paysans sont aujourd'hui tellement excédés qu'ils sont prêts à renoncer à la conformité réglementaire malgré les risques encourus.*

Chaque semaine amène son lot de contraintes nouvelles sans pour autant qu'elles soient génératrices de revenus et cela n'est plus supportable. Il y a un moment où il faudra que les gens gagnent leur vie, et si cela doit se faire au détriment de la réglementation, certains paraissent prêts à trancher en ce sens.

Manifestement, il ne faut pas grand-chose pour mettre le feu aux poudres … On entend ci et là le terrain qui gronde sérieusement.

Sur le terrain, les agriculteurs attendent que le syndicalisme joue son rôle et les paysans souhaitent que nous passions à l'action. Après les actions engagées auprès de la grande distribution et l'envoi à la préfète d'un courrier demandant la suspension des contrôles, la suite logique c'est la manifestation. Il y a un trop plein dans les campagnes qui doit s'exprimer. L'Etat est ciblé mais nous interpellons également les politiques car ceux-ci ne voient l'agriculture que sous l'angle du paysage, de l'eau et de la faune sauvage, point de vue que nous ne partageons pas. Nous sommes des chefs d'entreprise et notre finalité c'est de dégager du résultat pour faire vivre nos familles et nos territoires ruraux. Aujourd'hui, les grandes cultures travaillent à perte depuis deux campagnes, l'élevage a une rentabilité minime depuis 7 ans et ce n'est plus supportable. Il nous faut des engagements politiques concrets sans quoi le bouchon de la marmite va sauter, c'est vrai.

Quels objectifs pour la tenue de l'action syndicale du 15 octobre ?

Le message c'est l'interruption de tous les contrôles dans les fermes jusqu'à retour à meilleure fortune de nos entreprises agricoles. Si l'on est pas capable d'assurer un salaire décent à ceux qui chaque matin se lèvent pour donner au pays sa nourriture, que l'on ait au moins la décence de leur épargner l'angoisse des contrôles Nous allons aussi alerter l'État et les collectivités locales sur la dégradation de la conjoncture économique avec des résultats qui seront négatifs dans bon nombre d'exploitations en 2014, situation face à laquelle l'Etat, le conseil général et le Conseil régional sont aujourd'hui particulièrement passifs. Ce n'est plus tolérable, les élus doivent nous dire quelle est leur vision de l'avenir de nos fermes et c'est en substance le message que nous ferons passer le 15. Cette action est une première étape. Nous poserons les demandes le 15 octobre et nous irons chercher les réponses le 5 novembre dans le cadre de l'appel à mobilisation qui sera lancé par la FNSEA. La campagne est lasse de l'incompétence avec laquelle les gouvernements successifs s'attachent à alimenter la vindicte populaire sur les pratiques agricoles et à constamment remettre en cause notre métier. Il faut désormais que le message passe.. SL

Didier RAMET, secrétaire général de la FDSEA et de la chambre d'agriculture de la Nièvre, réagit au projet de clôture des cours d'eau sur le bassin de l'Ixeure

Didier Ramet, secrétaire général de la FDSEA et de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, réagit au projet de clôture des cours d'eau sur le bassin de l'Ixeure.

Directives nitrates, zones vulnérables, nouvelle PAC, contrôles absurdes, baisses des cours de toutes nos productions, et le rouleau compresseur continue.

Les mêmes qui, soit disant, veulent nous protéger et pérenniser notre métier s'ingénient à nous décourager par de multiples contraintes administratives, techniques ou financières. Vous trouverez même dans notre environnement des associations ou autres structures qui sous couvert de protection de l'eau, des rivières, des berges, etc….s'invitent sans qu'on leur demande quoi que ce soit dans nos fermes, nos propriétés pour des inventaires de ci, des relevés de ça, pour une meilleure connaissance du milieu. Ces gens pleins de bonnes intentions nous invitent «*pour notre bien*» à adhérer à leur démarche. On fait une belle photo dans le journal du centre, Il se crée un comité de pilotage et c'est parti.

Aux agriculteurs tentés, je dis prudence, dans une conjoncture aussi défavorable que celle que nous traversons, il est plus qu'urgent d'arrêter ces démarches. Il a fallu un coup de colère des agriculteurs du Morvan pour qu'une concertation digne de ce nom soit remise en place. Il est indispensable que des initiatives qui touchent l'agriculture ne l'oublient pas. Il y a une institution qui s'appelle Chambre d'agriculture et qui a toutes les compétences requises pour traiter les dossiers environnementaux. Il ne suffira pas de l'inviter gentiment à participer à des réunions pour crédibiliser un projet. La Chambre doit être maîtresse d'œuvre.

Aux élus séduits, je dis prudence, en particulier à ceux du monde agricole dans leurs prises de positions risquées avec des structures pour qui l'agriculture n'est pas la priorité.

Exemple : La rivière L'Ixeure, Une belle photo, un reportage. De l'avis même du porteur de projet, il n'y a pas de problème, mais il lance tout de même une étude sur le bassin versant de cette rivière. Pourquoi ?

L'agence de l'eau Loire Bretagne. qui par ailleurs refuse de financer le plan bâtiment d'élevage et qui taxe largement l'agriculture, octroie une subvention. Pourquoi ? Je vous laisse juge, moi, J'appelle ça du gâchis financier. Et si à l'issue de ce dossier, il est montré l'intérêt de clôturer le cours d'eau. Les riverains regretteront sans doute d'avoir laissé libre accès à leur terrain pour un tel résultat.

Alors prudence. Ne vous jetez pas dans la gueule du loup, venez avec nous le 15 octobre dire et crier votre exaspération à tous ces vautours qui nous mangent la laine sur le dos et pourrissent notre profession. Nous avons assez de l'État et de l'Europe pour nous compliquer la vie sans avoir à s'aventurer dans des situations qui se retourneront toujours contre nous.



Didier Ramet appelle à la prudence face à certaines dérives.

Extrait choisi du courrier envoyé à la Préfète de la Nièvre par la FDSEA la semaine dernière

«Notre règle est simple : Pas de revenus, pas de contrôles». «Je vous demande solennellement, Madame la Préfète, de prendre la mesure du désarroi des agriculteurs Nivernais et d'ordonner la suspension des contrôles aussi longtemps que les pouvoirs publics n'auront pas rétabli les conditions de notre retour à la prospérité économique. Ceux qui chaque matin se lèvent pour fournir au pays la nourriture qu'il lui faut, ont droit à un salaire digne.»



Pac 2014/2020

Les grands principes de la réforme désormais connus

Sous l'égide de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, l'administration a présenté lors de 6 réunions locales, les grands principes de la réforme de la PAC, qui ne sera pas sans conséquences économiques pour la ferme Yonne.



Il y avait bien longtemps que l'amphithéâtre du lycée La Brosse n'avait connu une telle affluence !

Il y avait bien longtemps que l'amphithéâtre du lycée la Brosse n'avait connu une telle affluence… Plus une seule place de libre lundi matin, pour la première des six réunions de présentation des grandes lignes de la réforme de la Pac. Au total, plus de 800 personnes s'y sont rendues sur tout le département. Preuve s'il en était besoin, des interrogations encore nombreuses de la profession agricole, vis à vis du sujet.

Concernant les aides au 1er pilier, l'enveloppe d'aides couplées passera de 10 à 15%, l'aide découplée se divisant en quatre secteurs : le Droit à Paiement de Base (DPB), le paiement vert (ou verdissement), l'aide aux JA, le paiement redistributif (surprime aux 52 premiers ha). Sur ce dernier point l'enveloppe passerait de 26 €/ha en 2013 à 103 €/ha en 2019, conditionnée à la transparence Gaec. Les aides liées au verdissement sont subordonnées à trois mesures : maintien des prairies naturelles, diversité des assolements, présence d'un certain pourcentage de surfaces à intérêt écologique. Nombreuses interrogations de la salle, au sujet des Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE), devant remplacer les actuelles SET : quid des zones boisées ? Du système d'équivalence avec les SET ? Du statut de la luzerne par rapport aux terres arables ?

Avec en retour parfois, un certain flou de l'administration, faute d'avoir encore tous les éléments définis pour y répondre. Le président de JA 89, Julien Caillard, s'interroge lui aussi : *«si on retire je ne sais combien d'hectares à un jeune installé avec des aides, que deviendra son plan prévisionnel d'investissement…?»* Suggérant dans le même temps une solution à l'administration : *«compte tenu des réponses incomplètes obtenues aujourd'hui, j'espère que la DDT au moment des contrôles liés à la nouvelle Pac, supportera une application incomplète de la part des agriculteurs…!»*

Une diminution de 20 % des aides découplées pour l'Yonne

Evolution notable des mesures liées aux aides 2e pilier, avec entre autres, la région qui aura désormais autorité pour gérer les crédits européens. Les moyens mis en place répondant à un engagement volontaire de la part des agriculteurs, au-delà des exigences réglementaires. Parmi les grandes lignes de la réforme : les Indemnités Compensatoires Handicaps naturels (ICHN) perdurent, avec un zonage ouvert à compter de 2015, aux élevages laitiers à part entière, en zone défavorisée simple. En agriculture bio, pas de changement concernant la conversion, toujours rémunérée sans zonage ni seuil minimal. En revanche, les aides liées au maintien seront priorisées du fait d'une enveloppe budgétaire fermée et prendront en compte une démarche collective, des zones à fort enjeu environnemental, une logique de structuration de filière. Remplacement des MAET par des MAEC (Mesures Agro Environnementales Climatiques), conditionnées à la fois par un cadrage national et une stratégie régionale stratégie non encore définie à ce jour.

Au final, la réforme ne sera pas sans conséquence pour la Ferme Yonne, avec une enveloppe aides découplées (englobant les DPB, le verdissement et le paiement redistributif) en diminution de 20% (contre 7% pour l'ensemble de la région Bourgogne). L'enveloppe sur la partie vaches allaitantes augmentant pour sa part de 4 %, sur la base des effectifs 2013.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Repères

Quelques cas types simulés

En fin de réunion, les services de la Chambre ont décliné quelques cas types simulés à partir de l'outil développé par l'APCA (accessible à tous sur le site Internet de la Chambre, www.yonne.chambagri.fr, pour une simulation économique de sa propre exploitation)

Exploitation Grandes Cultures :
Avec 160 ha, 1 UTH et 47 456 € de DPU net en 2013 (passant en 2014 à 43 840 €)
En 2019, l'enveloppe aides découplées serait en diminution de 28 %, passant à 34 187 €, soit 83 €/ha en moins

Exploitation Polycultures élevage laitier :
Avec 55 vaches laitières pour 450 000 litres de lait, 84 ha de cultures, 2 UTH, en zone de plaine et un portefeuille DPU à hauteur de 42 000 € en 2013
En 2019, l'enveloppe serait en diminution de 24 %, passant à 32 152 €, soit 69 €/ha en moins

Même type d'exploitation mais en zone défavorisée, bénéficiant de l'ICHN :
Suite à la réforme, l'enveloppe 2019 serait en hausse de 7 %, atteignant 45 000 €, soit un gain de 21 €/ha

Exploitation vaches allaitantes (broutards repoussés et femelles finies) :
Avec 175 ha de SAU, 60 vêlages, 2 UTH, en zone défavorisée, en GAEC et un portefeuille DPU 2013 de 54 995 €
En 2019, l'enveloppe serait en hausse de 10 %, passant à 60 259 €, soit 30 €/ha de plus

Rendez-vous

L'Yonne à Paris ce dimanche



L'an passé, organisateurs d'hier et d'aujourd'hui, avaient fête les 20 ans du marché de la rue de la Chine, en présence de Michel Masson, administrateur à la FNSEA.

Trente producteurs icaunais de la FDSEA se retrouvent à Paris, dans le XXème arrondissement, *« rue de la Chine »*, dans un esprit de convivialité pour proposer leurs produits locaux, ce dimanche 12 octobre. Les habitués et les nouveaux curieux pourront s'approvisionner en produits variés : vins de Chablis, de Bourgogne, escargots, foies gras, volailles fermières, fromages, cidres, miels, confitures, conserves artisanales, huiles, pains, fruits et légumes. Le marché se veut un mélange de couleurs et de saveurs pour faire découvrir les richesses de l'Yonne et de la Bourgogne.
Les grands, comme les petits, s'y retrouveront aux travers des différents produits et animations tout au long de la journée. Un atelier coloriage et présentation de petits animaux fera le bonheur des plus jeunes. Plusieurs espaces de restauration permettront aux visiteurs de déjeuner dans l'ambiance conviviale du marché. La traditionnelle tombola permettra aux plus chanceux de gagner des paniers garnis à l'image de la gastronomie locale.
L'inauguration aura lieu à la porte du Square Edouard Vaillant à 11 heures, en présence de Luc Smessaert, administrateur de la FNSEA, et de Frédérique Calandra, Maire du XXème arrondissement de Paris.

Précision Faculté germinative de semences

Un oubli a été fait dans l'encadré de l'article productions végétales de la page 12 du numéro 1290 du vendredi 3 octobre 2014.
En effet, nous vous indiquions la méthode de détermination de la faculté germinative d'un lot de semences selon des sources Arvalis. La formule vous permettant de déterminer la densité de semis a été oubliée. La voici :

$$\text{Grains à semer/m}^2 = \frac{\text{Objectif de plantes/m}^2}{(100 - \text{pertes à la levée}) /100 \times (\text{FG}/100)}$$

SANDRINE VATINELLE, ANIMATRICE UPVY



FDSEA 89

Grogne et colère au menu du Conseil de rentrée

Dans un contexte économique difficile, la grogne envahit les campagnes, face aux nouvelles mesures environnementales. Un sujet longuement évoqué par les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne au Conseil de rentrée du 23 septembre dernier.



Mobilisation pour protester contre les BAC classés grenelle, comme ici, le long de l'ancienne RN6, avec des adhérents du canton de Coulanges la Vineuse, producteurs à Jussy



Pendant qu'à Cruzy le Chatel, comme dans tout le département, étaient installés des messages du même type à l'entrée des communes

«C'est une condamnation à grands traits de l'élevage qui s'annonce. Merci l'administration ! Merci les politiques ! Merci l'Europe !...» Face à la mesure annoncée concernant la nouvelle mise aux normes des bâtiments d'élevage dans le cadre de la Directive nitrates, le président de la FDSEA de l'Yonne est catégorique : *«les éleveurs ont jusqu'à fin octobre pour s'engager à réaliser la mise aux normes, mais nous demandons à nos adhérents de ne pas le faire sans un accompagnement financier clair et défini de la part de l'administration…!»* Rappelant le contexte national marqué par une tension économique dans les exploitations et une colère paysanne qui ne fait que grandir, Francis Letellier appelle à *«l'instauration d'un moratoire sur le 5ème programme zones vulnérables, en attendant des bases scientifiques précisant les choses sur cette règle des 18 mg et faire remonter le tout à Bruxelles…»* Le sentiment de *«ras le bol»* face à la réglementation environnementale semble se généraliser dans les campagnes et le président de l'instance syndicale départementale s'en émeut : *«lorsqu'un État pond des lois à propos desquelles le citoyen est amené quasiment tous les matins à être en infraction, c'est que quelque chose ne va pas…».*

Vers un socle assurantiel commun

Les évènements climatiques se succèdent au fil des années et face au problème, tous les acteurs reconnaissent que le système assurantiel actuel, ne correspond plus aux attentes de la profession. Président de l'établissement Yonne de Groupama Paris Val de Loire, Philippe Renoux, accompagné de l'expert Jean-Luc Sonnois, étaient les invités de ce Conseil, afin de faire le point sur les évolutions à attendre en la matière. Le récent phénomène de germination a généré 1054 déclarations sur la zone géographique de Groupama VDL, dont plus d'un tiers pour le seul département de l'Yonne. Sur ces 371 dossiers seulement 13 ont donné droit à une indemnisation, compte tenu du système ne prenant en compte que la seule perte de rendement et non de valeur. L'esquisse d'un nouveau système est en cours, mais le président Renoux se veut prudent et n'entrevoit pas une mise en pratique avant 2017 : *«le but serait de créer un socle assurantiel à minima, commun à tous les assureurs, qui couvrirait les coûts de production. Complété d'un contrat propre à chacun et concurrentiel, pour tout ce qui est au dessus de ce coût de production. La perte de qualité n'étant toujours pas prise en compte dans le socle commun…»* Nombreuses remarques dans l'assistance, pour tenter de définir ce que l'on entend par *«coûts de production»*, en sachant que ce ne sera en aucun cas des charges de structure, mais bien des charges opérationnelles. L'assurance revenu, reconnaît Philippe Renoux, *«est un rêve pour beaucoup d'entre nous…»* Et le rêve n'est pas prêt de devenir réalité selon Jean-Luc Sonnois : *«il faudrait dissocier un évènement climatique d'un accident de culture et ça, c'est pas gagné !»*

Dominique Bernerd

Alerte sur les BAC !

Dossiers des plus épineux depuis des années, les bassins d'alimentation de captage ont été pointés du doigt par le réseau FDSEA.

Lundi et mardi, on a vu fleurir sous les panneaux de certaines communes des messages d'alerte : *«Non au BAC»*, *«Ici -50ha de blé = - 1,5 millions de baguettes»*.
En cause, une liste de 18 potentiels BAC supplémentaires. Quand on sait que l'Yonne en compte déjà 14, les agriculteurs trouvent la pilule difficile à avaler. Jean-Luc Gennerat, en charge du dossier à la FDSEA 89, explique les raisons de cette action.

TdB : Pourquoi une telle réaction des agriculteurs face à une préoccupation partagée : la qualité de l'eau ?

Jean-Luc Gennerat : *Oui, c'est une problématique partagée. Les agriculteurs sont des citoyens qui se sentent concernés par la qualité de l'eau autant que les autres. Il n'y a qu'à voir leur implication et les propositions qui sont faites pour améliorer la qualité de l'eau dans les Comités de pilotages des BAC avec la DDT et l'Agence de l'eau. Mais pourquoi ajouter 18 BAC quand on n'a pas trouvé de solutions pour certains des 14 premiers ? Dans mon secteur, nous sommes concernés par 6 BAC. Les propositions des représentants agricoles sont souvent déformées par l'administration et l'AESN et présentées aux agriculteurs comme «le fruit des concertations avec la profession», les études réalisées par certains cabinets sont quelques fois tronquées et on veut nous faire croire qu'on est prêt à mettre les moyens sur le dossier de la qualité de l'eau ? Notre colère est compréhensible : nous sommes les premiers impactés par les mesures envisagées. Les compensations pour ce nouveau rôle de producteur d'eau sont calculées sur des bases erronées qui ne tiennent pas compte des réelles pertes de production. La protection de l'eau a un coût pour l'agriculteur comme pour le citoyen.*

TdB : Il y a pourtant des exemples de réussite. Il y a avait la semaine dernière un article sur le BAC de Brienon où les relations ont l'air apaisées…

JLG : *Heureusement que nous avons de tels exemples ! Il est encore possible de réussir à mettre en œuvre des mesures sur le territoire, d'ailleurs les agriculteurs concernés par les 6 BAC dont je parlais ont déjà travaillé et mis en œuvre gratuitement des mesures de protection : rajout de bandes enherbées, enherbement de doline, suppression de molécules, essais conduits avec la Chambre (strip till), cultures associées…*

TdB: Quelles sont les revendications syndicales alors ?

JLG : *Nous ne refusons pas le rôle de producteurs d'eau. Sur certains territoires, il faut admettre qu'il n'y a pas d'autre solution que de produire différemment. Mais cette décision ne doit pas être prise à la légère ! Les zones «très vulnérables» doivent être les plus restreintes possibles et avoir une compensation à la hauteur des pertes subies si les agriculteurs ne peuvent plus en vivre ! Les agriculteurs peuvent produire de l'eau, des grandes cultures, du lait de la viande sur un territoire, mais c'est notre métier. Nous l'exerçons pour un revenu. C'est aussi simple que ça.*

▸ Agenda

14/10 Rencontres notariales

Dans le cadre des rencontres notariales, la Chambre des notaires de l'Yonne offre la possibilité à chacun de consulter gratuitement et sans inscription, le notaire de votre choix, mardi 14 octobre, de 17 h à 19 h. Vous pourrez l'interroger sur tout ce qui vous questionne en matière de droit, d'activité notariale, de succession, donation… Consultations individuelles gratuites. renseignements au : 03 86 94 20 84

18 au 20/10 Salon du champignon à Auxerre

L'association mycologique auxerroise et le Muséum proposent du 18 au 20 octobre, le 39e salon du champignon, qui se tiendra, dans le cadre de l'abbaye Saint-Germain. Durant ces 3 jours, les visiteurs pourront également apporter leur récolte pour la faire déterminer. Horaires : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre

▸ Formation

Rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques

La FDSEA de l'Yonne organise à l'attention des viticulteurs, une session de formations sur 2 jours, dédiée à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) :
Jeudi 16 et mercredi 22 octobre ; jeudi 20 et jeudi 27 novembre ; jeudi 11 et jeudi 18 décembre
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

Comprendre mon sol : analyses et profils

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise jeudi 30 octobre une formation d' 1 journée pour vous aider à savoir interpréter vos analyses et profils de sols
Lieu : Egriselles le Bocage
Contact : Emilie Riberolles au 03 86 64 33 05
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



▸Formations

Les clés pour produire un lait de qualité

Formation sur 2 journées organisées par Alysé et la Chambre d'agriculture de l'Yonne les jeudis 9 et 16 octobre.
Objectifs : Maîtriser les différentes phases de la traite pour sécuriser votre produit lait. Acquérir une méthode de travail efficace et adaptée à votre situation.
Lieu : Lycée Agricole La Brosse, Venoy
Public : Eleveurs de bovins ou employés d'élevages laitiers, pratiquant la traite de façon régulière ou occasionnelle.
Contact : Corinne Menouvrier au 02 38 67 28 52
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Réforme de la Pac : première approche des différentes mesures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise des formations d'une journée pour repérer les changements induits par la réforme et en mesurer les conséquences réelles pour votre exploitation.
Formation pour les éleveurs à Avallon le lundi 13 octobre et pour les polyculteurs, à Auxerre, le mardi 14 octobre
Contact : Déborah Colard au 03 86 94 22 19
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Créer mon aire de lavage / remplissage et gérer mes effluents phytosanitaires

Formation sur 1 journée organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne mercredi 15 octobre
Objectifs : Appréhender la réglementation, choisir son système de traitement des effluents (Phytobac, Heliosec, Osmofilm) et prendre en considération les contraintes techniques, connaître les solutions existantes et identifier les plus pertinentes pour son exploitation
Lieu : Auxerre et environs
Public : Viticulteurs
Contact : Séverine Choloux au 03 86 94 28 91
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande.

Élevage Charolais

«Bon sang ne saurait mentir»

Les quatre fils de Bernard Cadoux perpétuent de belle manière dans leur fief de Saint-André-en-Terre-Plaine, la passion de l'élevage, héritée de celui qui était devenu au fil des ans le *«Pape du Charolais»*


Les murs de la ferme sont aujourd'hui trop petits pour accueillir toutes les plaques glanées au fil des concours les plus prestigieux

On sait depuis Henri Vincenot, que la Bourgogne comptait parmi ses personnages célèbres, un *«Pape des escargots»*. Si la notoriété littéraire de celui que l'on surnommait le *«Pape du Charolais»* était sans nul doute beaucoup moins grande, la trace qu'il a laissé dans le monde de l'élevage de la race est indéniable. Disparu en août 2012, Bernard Cadoux a su transmettre à ses quatre fils une passion pour le métier d'éleveur sélectionneur qui n'a fait que progresser au fil des années. Aujourd'hui à la tête du Gaec Cadoux, Claude, Jean-Michel, Philippe et Pascal, ont repris le flambeau et continuent a collectionner les récompenses au fil des concours les plus prestigieux.


Jean-Michel Cadoux, avec à ses côtés l'un des quatre veaux mâles primés au Mondial Charolais du Marault en août dernier

Comme l'été dernier, au Mondial du Charolais du Marault, d'où ils sont revenus avec un 1er prix d'ensemble des veaux mâles et un 2ème prix d'ensemble des adultes élevages de plus de 130 vaches.
C'est en 1954, que Bernard Cadoux fit l'acquisition de sa première charolaise : *«notre grand-père faisait déjà les concours avec ses vaches, notamment à la foire-expo de Dijon, mais notre père s'est pris de passion pour la race charolaise et c'est comme ça qu'il a acheté son premier animal. Premier concours, premier prix ! Et nos parents qui venaient de se marier, ont très vite mis toutes leurs économies dans l'acquisition de nouvelles vaches…»*

Trois titres de Champion la même année

A l'époque, la notoriété de l'élevage restait à bâtir. Six décennies plus tard, c'est chose faite, avec entre autres, pas moins de 33 participations au Concours général agricole, mâles et femelles, pour 14 titres de Champion rapportés de Paris. Meilleur souvenir en 2005 : *«cette année là, on a réussi à faire trois champions d'un coup ! Du jamais vu dans la race. Sirene, Pedro et Royal, ont même eu l'honneur d'être photographiés par Yann Arthus Bertrand et affichés en grand sur une exposition qui se tenait au Salon de l'agriculture…»*
La Roche-sur-Yon, Moulins, Vichy, Semur, Avallon…, autant de concours où le Gaec Cadoux a brillé et glané des prix. Pour preuve, les centaines de plaques apposées sur les murs de la ferme, devenus aujourd'hui trop petits pour les afficher toutes !
Leur recette ? Un mélange de passion, de coup d'œil pour déceler les qualités d'un animal, de travail, de savoir faire et d'investissement dans des animaux d'exception : *«notre père disait toujours, «un mauvais taureau est toujours trop cher… !»* Le résultat également d'un suivi génétique très performant, mêlant insémination artificielle et transplantation embryonnaire, même si 80 % des reproductions sont faites encore de manière naturelle. Aujourd'hui, l'élevage compte près de 300 vaches consacrées exclusivement à la reproduction, pour un total de 800 animaux (veaux, taureaux 18 mois, génisses) et les acheteurs viennent parfois de loin : Irlande, Allemagne, Italie, Espagne, Roumanie… Le site Internet crée à l'aube des années 90 étant un atout supplémentaire en la demeure. Pour l'heure, après les visites aux prés organisées fin septembre, l'élevage ouvrira ses portes du 24 au 26 octobre prochain pour une présentation exceptionnelle, à l'étable, d'une centaine de jeunes veaux de l'année. Des animaux *«moulés»* Cadoux, avec un caractère de race très prisé des acheteurs. Et ce n'est pas demain la veille que le moule risque de casser !

DOMINIQUE BERNERD

Rendez-vous

Concours charolais d'Avallon les 17 et 18 octobre

Le Syndicat d'Elevage de la race bovine charolaise de l'Yonne organise le concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais, les vendredi 17 et samedi 18 octobre à Avallon. Il est ouvert aux animaux inscrits au HBC livre A et provenant d'élevages qualifiés A ou B vis à vis de l'IBR. Au total, 110 animaux seront amenés à concourir dont 75 veaux mâles de l'année, proposés à la vente et provenant d'élevages de Côte d'Or, Nièvre et Yonne.

Déroulement de la manifestation :

Le concours se déroulera sous un chapiteau installé sur le parking de la RD 606, face au cimetière.
Vendredi 17 octobre : de 13 h 30 à 18 h : jugement des animaux.
Samedi 18 octobre : de 9 h à 16 h 30 : exposition des animaux
De 11 h à 12 h : défilé des animaux primés
A partir de 15 h : visite officielle et remise des prix, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité d'Avallon
De 11 h 45 à 14 h 30 : repas avec dégustation de steak charolais. Viande provenant d'animaux nés, élevés et engraissés dans la région.


Dernier coup de brosse avant le passage devant les juges.

Pour encourager le commerce au cours de cette manifestation, les organisateurs accordent une prime de 150 Euros, par tranche de cinq ventes conclues pendant le concours.

Renseignements complémentaires auprès de Catherine Bonin, animatrice du Syndicat,
9 avenue du11 Novembre, 89200 Avallon.
Tél.03 86 34 23 41 entre 8h et 9h ou portable 06 07 89 05 97 ou télécopie 03 86 31 63 56.

Concours de Brienne le Château

Un jour faste pour un jeune éleveur icaunais

Jérôme Dewinter, jeune éleveur d'Hauterive, a décroché avec sa vache Faste, le prix de Grande Championne au récent concours de Brienne le Château. Une superbe récompense pour une première participation.



Faste, aux côtés de Jérôme Dewinter et Jean-François Saluden

« C'est le dernier jour de l'été et le soleil illumine le ring qui se prépare à voir défiler les 86 vaches et génisses présentes à ce 57ème concours interdépartemental de la race prim'holstein. Aux premières foulées dans la sciure le juge international Jean-François Saluden, du département du Finistère, sait que la matinée sera difficile. Les premiers animaux présentés sont d'une qualité remarquable. Alors, fort de son expérience de juge dans les plus grands concours européens, il scrute dans le moindre détail les mamelles, les lignes de dos, les bassins, les aplombs, les capacités thoraciques. Son choix arrêté, il demande l'hymne du concours et les encouragements du public, nombreux, qui s'amasse derrière les barrières. Il tape sur le dos de l'animal gagnant. Le jugement est sans appel et l'éleveur lève un poing rageur, récompensé des heures passées à préparer son animal.

Dans les coulisses les *«clippers»* s'activent, un dernier coup de brosse par-ci, un dernier coup de bombe par-là avant d'entrer sur le ring. Un peu à l'écart, un jeune homme de l'Yonne attend, le visage fermé, l'estomac noué, c'est sa première participation. Il a préparé une vache, *«une bonne vache»* d'après les conseillers qui suivent son élevage à Hauterive. Mais lui doute. Les éleveurs qui sont présents sont des habitués des concours et leurs animaux sont renommés. Pour preuve, un challenge départemental pour le Loiret, un prix de bande laitière pour la Haute-Marne, une Championne Espoir pour la Marne, une Championne Adulte pour l'Aube. Il est un peu plus de midi quand Faste et Jérôme entre sur le ring pour la seconde fois. Elle vient d'être couronnée Championne Jeune et participe maintenant au titre de Grande Championne face à All Black, l'auboise Championne Adulte et Azaelle, la marnaise Championne Espoir. Quand le juge, après plusieurs hésitations s'approche de lui, Jérôme ferme les yeux. Il entend le bruit sec que fait la main du juge sur la cuisse de sa vache et c'est l'explosion de joie, l'icaunaise est élue Grande Championne ! Le public et conquis, les éleveurs félicitent longuement le *«nouveau»* qu'ils seront certainement amenés à revoir sur d'autres concours.

JEAN-LOUIS DECK
ALYSÉ

Le prix de championnat

Grande Championne : Faste, **EARL du Vignot** à Hauterive (89)
Championne Adulte : All Black, **EARL Ruotte et EARL des Tilleuls** (10)
Championne jeune : Faste, **EARL du Vignot,** à Hauterive (89)
Championne Espoir : Azaelle, **PHP Génétique** à Morsains (51)
Championne Génisse : Ilofa Red, **EARL Guerin**, à Cerdon (45)
Meilleure laitière : Team-Ehb, **EARL des Fromenteries**, à Clery Saint André (45)
Prix de bande laitière : **Gaec des Malots**, à Montier en Ders (52)
Challenge Interdépartemental : **Département du Loiret**
Retrouvez tous les résultats, section par section sur le nouveau site Alysé : www.alyse-elevage.fr

Le lycée La Brosse également récompensé

Habitué depuis plusieurs années à concourir à Brienne le Château, le lycée La Brosse n'avait encore jamais jusque là obtenu une première place. C'est désormais chose faite et de belle manière, puisque une vache de l'exploitation du lycée, *Gipsy*, s'est classée 1ère en catégorie *«Vaches en première lactation»*, complétée du titre de *«meilleure mamelle»*. Terminant 2e ex aequo du championnat. Et comme à La Brosse, on ne fait pas les choses à moitié, *Infusion de vanille*, une de leurs génisses présentées, a terminé également première de sa catégorie *«14 à 15 mois»*.


Gipsy et Infusion de Vanille, en compagnie de leurs accompagnateurs et de l'équipe de l'exploitation agricole du lycée.

Une belle récompense pour Anaïs Pouliquen, la responsable de l'exploitation agricole du lycée et son équipe, qui pour l'occasion, avaient emmené avec eux deux élèves de l'établissement, Pauline Bertran, (Terminale Bac pro CGEA) et Gabin Pouthé (1ère Bac Pro CGEA). Des habitués de ce type de compétition, puisqu'ils faisaient partie il y a deux ans, du groupe qui avait concouru au Trophée des lycées, dans le cadre du salon de l'Agriculture à Paris. Deux jours durant, ils se sont attelés au travail de préparation des animaux avant leur passage sur le ring : finition de la ligne de dos, nettoyage, pose du licol américain… Le plus difficile reconnaît Pauline Bertran, étant de réussir à faire marcher l'animal et le stopper à la demande : *«tant que la personne qui l'emmène n'est pas stressée, ça va ! L'essentiel étant que l'animal ressente qu'il est en sécurité avec nous. Il faut pour cela qu'on soit entraîné, mais elle aussi !»* A peine rentrée du concours de Brienne le Château, l'équipe de l'exploitation a entamé un nouveau challenge : participer au prochain Trophée des Lycées, qui se déroulera du 25 février au 1er mars prochain, Porte de Versailles à Paris.

DB

Formation

29/10-14/11 Limiter le SO2 tout en préservant la qualité de mon vin

Formation sur 1,5 journée organisée par le Service Vigne et Vin, Chambres d'agriculture Côte d'Or et Yonne, mercredi 29 octobre et vendredi 14 novembre
Objectifs : Identifier en fonction de ses objectifs, le niveau de protection nécessaire pour ses vins. Déterminer dans son système les leviers disponibles pour y parvenir
Lieu : Pouilly en Auxois
Public : Viticulteurs
Contact : Laurence Lipp au 03 86 94 28 92
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

A noter

Avis de consultation publique

Aire géographique de production du projet d'AOC Vézelay

Lors de sa session du 11/09/2014, le Comité National des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des eaux de vie de l'Inao a décidé, la mise en consultation publique de l'aire géographique de production du projet d'AOC Vézelay.
L'aire géographique du projet d'appellation Vézelay concerne 4 communes du département de l'Yonne :
Asquins, Saint-Père, Tharoiseau et Vézelay.

La liste des communes proposées est également consultable sur www.inao.gouv.fr à la rubrique «Publications officielles / Consultations publiques».

La consultation se déroulera du 15 octobre 2014 au 15 décembre 2014
Dans cet intervalle, toute personne intéressée pourra formuler des réclamations par courrier recommandé auprès de l'Institut national de l'origine et de la qualité, à l'adresse suivante : Inao - Parc du Golf - Bâtiment Bogey - 16 Rue du Golf - 21800 Quétigny
Aucune réclamation ne sera prise en compte après le 15 décembre 2014.
Le dossier complet est consultable :
-au site de l'Inao de Quetigny, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux
-à la mairie de Saint-Père (89450), le mardi de 15h à 18h et le vendredi de 9h à 12h

Sommet de l'Elevage

Petit pas de deux entre le syndicalisme et le ministre

Le Sommet de l'élevage qui s'est déroulé à Cournon a donné le coup d'envoi d'une large mobilisation syndicale, avant le grand jour d'action nationale du 5 novembre prochain. Sur fond houleux, le ministre Stéphane Le Foll, n'est pas venu les mains vides et a pris quelques engagements pour l'avenir.


Le ministre de l'Agriculture n'est pas venu les mains vides à Cournon.

Au Sommet de l'élevage, la FNSEA a détaillé les *«huit points durs»* sur lesquels elle appelle les agriculteurs à se mobiliser pour obtenir des réponses concrètes, avant le 5 novembre, jour où elle appelle tous les départements à passer à l'action. *«Nous avons le sentiment d'être écoutés mais pas entendus par les Pouvoirs publics»* a résumé Christiane Lambert, première vice-présidente de la FNSEA, en ouverture du Sommet, le 1er octobre. De mises en gardes en alertes, les responsables professionnels ont le sentiment que les actes ne suivent pas les promesses. Pire, le durcissement de la directives nitrates pollue le dialogue, tandis que les difficultés conjoncturelles liées à la météo de l'été, ses conséquences sur les récoltes et l'effet domino de l'embargo russe sur les fruits et légumes, les produits laitiers et les viandes, minent encore un peu plus l'édifice branlant des comptabilités des exploitations.

La Fédération nationale bovine a aussi saisi l'occasion du Sommet de l'élevage pour remettre à Stéphane Le Foll un manifeste *«pour le développement de l'exportation des bovins viande vers les Pays tiers»*, co-signé par une grande partie des entreprises de commercialisation de bovins vifs. Les signataires attendent des Pouvoirs publics «*la négociation des modalités de certification sanitaire»*, *«une gestion adaptée des droits de douane applicables»* et *«une mobilisation des services de l'Etat pour accompagner à tous les niveaux le travail des acteurs économiques de la filière»*.

Le ministre s'engage à renégocier la Directive nitrates

Une nouvelle entrevue avec Stéphane Le Foll, prévue le 7 octobre, devait aborder la question de l'approvisionnement en viande française de la restauration hors domicile, l'extension des zones vulnérables et autres dossiers chauds pointés par le syndicalisme. Sans attendre les prochains rendez-vous professionnels, le ministre n'est pas venu les mains vides à Cournon.

Il a ainsi annoncé la fin des tests ESB, présentée comme *«un gain de compétitivité»* et *«une preuve à donner à l'international»* pour faire avancer les exportations françaises. Cette *«décision historique»* a été saluée par le président de la FNB, Jean-Pierre Fleury, qui en faisait la demande de longue date.

Autre annonce : le transfert du budget de la prime harbagère agro-environnementale (PHAE) vers celui de l'indemnité compensatoire des handicaps naturels (ICHN) qui s'achèvera en 2016. Le ministre avance ainsi le rythme de transfert de deux années et les bénéficiaires recevront une ICHN *«à plein»* dès 2016.

Concernant la trésorerie des exploitations, Stéphane Le Foll a précisé que des reports de cotisations MSA seraient étudiées *«au cas par cas»* et, dans les cas les plus fragiles, des exonérations de cotisations ou de taxe sur le foncier non bâti (TFNB) pourraient être envisagées. Evoquant la baisse des cours de la viande bovine et du bovin vif, il a cependant expliqué : *«le ministre ne peut pas tout. Ce n'est pas moi qui fixe les prix»*.

Quant à la directive Nitrates et le dossier *«Zones vulnérables»*, le ministre a assuré qu'il se battrait pour que soient revues les modalités de classement en zones vulnérables et les contraintes imposées aux éleveurs dans ces zones. *«Rien n'est acté»*, *«une nouvelle commission va arriver, nous allons renégocier»*, a-t-il indiqué, en s'affirmant *«déterminé à revoir les critères scientifiques qui s'appliquent aujourd'hui en matière de Directive nitrates»*.

Prix de Championnat et palmarès charolais

Mercredi 1er octobre, premier jour du Sommet de l'Elevage à Cournon, le public a assisté au concours Charolais qui s'est déroulé de 16h30 à 18h45. Le concours s'est partagé entre les jugements des quatres sections femelles, des quatre sections mâles, suivis des prix de championnat.

Le prix de Championnat Mâle a été attribué à Espoir co-propriété de Didier Chassot (03), l'EARL Corneloup Denis (03) et du Gaec élevage Merle (43). Espoir a pour mère Sérieuse et père Bijou.

Le Prix de Championnat Femelle a été décerné à Douve de François Lucand (21). Douve a pour mère Berezina et père Tolman.

Grenadine, Prix de rappel de Championnat Femelle appartient au Gaec Blanchard (63) et a pour père Bacchus et mère Amande.

Classement dans les sections des élevages de Bourgogne

Section 1 – Taureaux de 18 mois destinés au croisement

1er Isnogood à Laugerette Michel (71) - 2ème Igor à l'EARL de la Moyette (71) - 3ème Indeci355 à Vincent serge (71)

Section 2B - Taureaux de 18 mois (sous-section B)

1er Intégral à l'EARL de Beaumont (Guénot) (58) - 2ème Impresario à Vincent Serge (71)

Section 3 - taureaux de 30 mois

2ème Heraclès à la SCEA Melaye-Sennepin (58)

Section 4 Taureaux adultes

4ème Feodal au Gaec Cadoux Père et Fils (89)

Section 4B Taureaux adultes

2ème Gandin à Gilles Mayet (58)

Section 5 génisses de 18 mois

1er Indiana à EARL Froidurot Vincent (21) - 2ème Irlandaise au Gaec Roube et Fils (58)

Section 7 Jeunes vaches suitées 1er ou 2ème veau

2ème Gamine à l'EARL Guenot Nicolas (21)

Section 8 Vaches adultes suitées

1ère Douve à Lucand François (21) - 3ème Excellence au Gaec Cadoux Père et Fils (89)



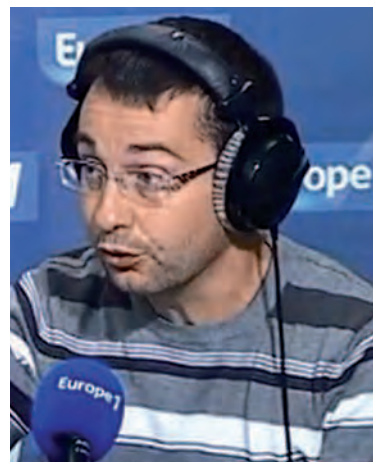
Douve, prix de championnat femelle et Espoir, prix de championnat mâle.

On parle de vous

Comment la «grande» presse parle de l'agriculture

La profession agricole se sent souvent incomprise, voire mal aimée, par la presse d'information générale, la *«grande»* presse, qui rend compte de sujets agricoles au fil de son actualité. Quel regard ces journalistes -certains étant plus spécialisés que d'autres- portent-ils sur l'agriculture et les agriculteurs ? Quels enseignements en tirer pour améliorer la communication professionnelle et faire que les messages passent et soient compris ? Réponses au travers du questionnement de quatre journalistes : Manuel Ruffez (France Inter), Pascal Berthelot (ex-Europe 1), Virginie Garin (RTL) et Eric de la Chesnais (Le Figaro).


Manuel Ruffez (France Inter)


Pascal Berthelot (Ex-Europe 1)


Virginie Garin (RTL)


Eric de la Chesnais (Le Figaro)

D'abord l'image, quelle image les agriculteurs renvoient-ils à la société, de quel capital sympathie disposent-ils ?

Les réponses sont contrastées, quand Manuel Ruffez de France Inter craint que l'image de l'agriculteur se soit ternie auprès des citoyens au fur et à mesure de l'éloignement de ces derniers d'une France rurale qui s'étiole, Pascal Berthelot (ex-Europe 1) entrevoit *«une image des agriculteurs très largement positive dans l'opinion»*. Et, quand bien même *«on critique le système alimentaire, on aime son voisin agriculteur»*. Propos encourageants que le journaliste tempère car *«en réalité les Français ont dans leur grande majorité une image positive des «paysans», qui renvoie à un âge d'or où la vie était plus saine, plus authentique, plus naturelle»*. Même constat chez Virginie Garin (RTL) qui encourage *«le monde agricole à montrer son modernisme»*. Eric de la Chesnaie (Le Figaro) en revanche, dénonce *«une position de victime»* qui finit *«par ternir son image»*. *«Dans l'esprit des gens les agriculteurs ne sont jamais contents (...) L'agriculteur peut aussi avoir une image désastreuse lorsqu'il agit de manière individualiste (...) sans tenir compte de la biodiversité». «Il a donc tout intérêt à renouer le lien avec le public»*, en renvoyant *«une image authentique»*. Pour preuves, les succès du salon de l'Agriculture à Paris et de l'émission *«Le bonheur est dans le pré»*.

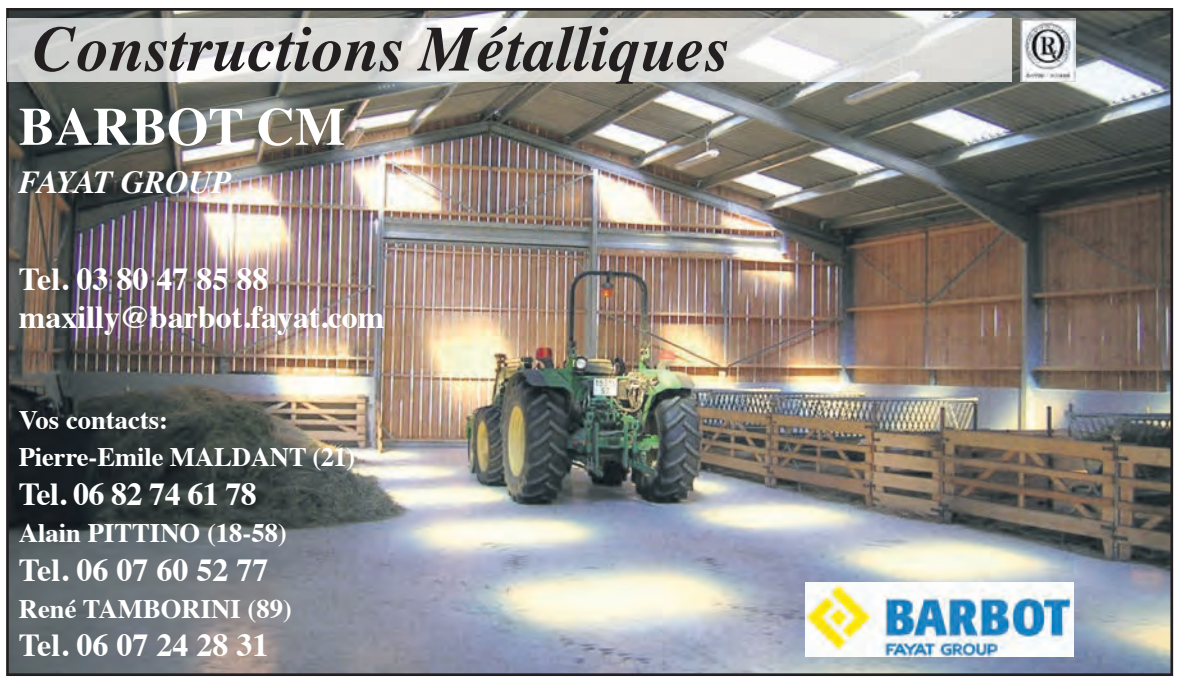
Alors, sur quels sujets l'agriculteur devrait-il s'exprimer plus largement ? Sur cette question toutes les réponses se rejoignent : l'agriculteur doit témoigner sur son implication à préserver la nature, rappeler ce qui fait le coeur de son métier (*«nous nourrir»*), expliquer *«la réalité des pratiques»* agricoles, montrer *«la modernité de son métier»*, *«rassurer»*, *«ouvrir un dialogue plus apaisé avec la société (...) participer pleinement aux débats de société et ne pas se sentir systématiquement agressé quand telle association ou tel média diffuse un message critique jugé «offensant»*.

Mais quand il s'agit de faire ressortir les symboles associés à l'agriculture, les journalistes sont les premiers à retomber dans les stéréotypes : *«la vache et le grain de blé»*, *«le tracteur, l'animal, le pain qui nourrit, le terroir»*, *«la simplicité, l'élevage, les campagnes et leurs paysages»*. Des symboles forts, bien ancrés dans l'imaginaire collectif qui montrent combien l'agriculture et les agriculteurs doivent aussi capitaliser sur leur modernité et la transversalité des questions agricoles avec toutes les problématiques sociétales. Eric de la Chesnais insiste sur la nécessité de *«montrer que l'agriculture est un secteur économique important et moderne»*. Il y a d'ailleurs, renchérit Virginie Garin *«la place pour de nouveaux symboles: l'ordinateur qui permet une agriculture de précision, de qualité et plus écologique. L'éolienne ou la cuve de méthanisation. L'agriculteur pourrait devenir le représentant de l'économie circulaire»*. Et si les sujets agricoles sont souvent moins traités que d'autres dans la *«grande presse»*, le rôle de l'agriculture dans la sphère économique est bien compris. La plupart du temps *«il n'y a pas de case agricole»*, tout est transversal. D'où le risque aussi pour les sujets agricoles de ne pas *«peser»* suffisamment pour emporter la première place dans l'actualité. *«Un contrat Airbus fait couler beaucoup plus d'encre qu'une vente record de blé à l'exportation. Et chaque jour je me pose la question : comment mieux en parler pour intéresser les auditeurs ?»* (Pascal Berthelot). Même préoccupation pour Virginie Garin qui essaie *«de montrer à l'auditeur les enjeux d'un affaiblissement du secteur agricole français : en termes d'emplois, d'aménagement du territoire, de garanties de qualité et contrôle de la sécurité de ce que nous mangeons...»*

Ces réponses montrent que certains messages de la profession sont passés et que l'agriculture a su faire reconnaître son importance dans la sphère économique. Mais elles révèlent aussi des paradoxes qui continuent de brouiller les messages que les agriculteurs veulent transmettre. Les agriculteurs engagés à produire plus et mieux, vont devoir s'attacher à communiquer aussi plus et mieux, en s'ouvrant encore un peu plus au dialogue avec la société et sans hésiter à s'appuyer sur les relais de communication actifs et plutôt bienveillants somme toute, que sont les journalistes.

AMK

source: FNSEA-Rémi Grandjacques



En bref

Un Premier ministre «à l'écoute»

Manuel Valls a été *«très à l'écoute»* et, *«a pris acte des difficultés et de la crise morale»* du monde agricole, a commenté Xavier Beulin à la sortie d'un rendez-vous avec le Premier ministre, le 7 octobre. Selon le président de la FNSEA, Manuel Valls a proposé quatre chantiers pour l'agriculture : le premier sur les questions de réglementations environnementales, comme l'entretien des cours d'eau, que les agriculteurs n'ont pas le droit de faire. Le second, sur les questions sociales, comme le compte pénibilité, que la FNSEA demande d'abandonner. Le troisième sur la Directive nitrates, que la France veut revoir semble-t-il avec l'appui d'autres pays européens. Et le dernier, sur l'innovation en agriculture. Xavier Beulin a également eu confirmation qu'une partie des acomptes des aides Pac sera versée au 16 octobre, ce qui pourrait concerner plus de 90% des dossiers.

La FNSEA et Orange signent un accord pour expérimenter l'Internet par satellite en milieu rural

La FNSEA vient de signer avec Orange, via sa filiale spécialisée sur l'Internet par satellite NordNet, un accord pour développer l'accès rapide au web en milieu rural. A titre d'expérimentation, 22 exploitations bénéficieront gratuitement durant un an d'une connexion Internet par satellite et donc de débits allant jusqu'à 20 Mbps en réception et 6 Mbps en émission, grâce à la technologie satellitaire KA-SAT opérée par Eutelsat. Selon un communiqué, *«Les partenaires souhaitent démontrer l'intérêt du satellite pour permettre aux exploitants agricoles de gérer au quotidien leurs activités, de donner vie à leurs projets numériques et d'ouvrir de nouveaux champs d'applications numériques à des coûts compétitifs».*

Agri'écoute : un numéro *"prévention suicide"* pour les agriculteurs

Pour faire face au suicide, troisième cause de mortalité chez les agriculteurs, la Mutualité sociale agricole (MSA) met en place un numéro accessible 24h/24 et 7j/7. Au bout du fil, des bénévoles formés aux situations de détresse seront à l'écoute dès le 13 octobre. *"Fin 2014, il faudra être vigilant à cause des différentes crises dans les secteurs des fruits et légumes, porcins ..."*, commente Gérard Pelhâte, le président de la MSA lors de la conférence de presse du 1er octobre. Le service est joignable au 09 69 39 29 19.

Bovins croissance

Sabots d'or pour le Gaec Star 2000

Le 29 septembre dernier à Marly-sous-Issy, la fédération régionale Bovins croissance de Bourgogne procédait à la remise des trophées *«sabots d'argent et de bronze»* 2014. Le choix de cette commune de l'ouest charolais n'était pas dû au hasard puisque c'est un élevage de ce secteur, en l'occurrence le Gaec Star 2000 qui s'est vu décerner la plus haute distinction en race charolaise.



Les élevages bourguignons mis à l'honneur dans le cadre du trophée régional des sabots 2014.

Chaque année, les trophées « sabots » récompensent les élevages les plus performants et qui progressent le mieux sur le plan génétique. *«Les performances animales sont l'un des facteurs clé de la réussite et de la rentabilité des élevages bovins allaitants. Elles assurent un certain niveau de productivité et une bonne valorisation des charges opérationnelles, notamment l'alimentation»*, constatent, chiffres à l'appui, Bovins Croissance, l'Institut de l'élevage et les réseaux d'élevage. Dans cette optique et s'appuyant sur les données de contrôle de performances collectées en ferme, Bovins croissance promeut les meilleurs de ses troupeaux adhérents. Sont ainsi mis à l'honneur ceux dont les veaux ont accompli une bonne croissance à sept mois (Poids Age Type 210 jours) ; dont le potentiel génétique veaux sevrés (ISEVR) et les qualités maternelles (IVMAT) sont importants ; dont la productivité des vêlages s'approche d'un veau sevré par an et par vache (IVV, productivité, mortalité) et qui réalisent une bonne progression dans la maîtrise de ces critères. Cette année, le calcul prend compte aussi de la taille de l'élevage.

Des critères décisifs

Chacun de ces critères sont décisifs dans la maîtrise économique d'une exploitation allaitante. La croissance est par exemple un indicateur important de l'alimentation, très utile pour suivre les coûts de production. Elle permet d'estimer la valeur laitière des mères et aussi le potentiel des veaux. Elle peut aussi permettre d'anticiper les dates de vente des broutards. Le niveau génétique (valeur maternelle (IVMAT) et performances au sevrage (ISEVR)) constitue un outil indispensable pour améliorer le troupeau, vendre des reproducteurs, trier les animaux, raisonner les accouplements. Parmi les critères de productivité, un allongement de l'IVV moyen de + 11 jours génère une perte économique de près de 1 000 euros pour 73 vêlages. Tandis qu'une hausse de mortalité de + 5% engendre un manque à gagner de - 5 850 euros pour un même cheptel. Autant de critères technico-économiques qu'il convient de faire progresser dans un cheptel. Un travail dont la responsabilité revient certes à l'éleveur, mais dont la réussite tient beaucoup à la qualité du binôme technicien - éleveur. Un rapport privilégié que ce challenge vise aussi à mettre en avant.

13 élevages mis à l'honneur

Pour concourir au trophée des sabots, il fallait faire partie des 780 élevages qui se sont vu établir un bilan génétique par les quatre bovins croissance bourguignons. Sur les 680 élevages connectés, 161 répondaient aux seuils et critères de sélection pour le challenge. En Bourgogne, pour mieux rendre compte de la diversité de stratégies de maîtrise des troupeaux charolais, le choix a été fait de mettre en avant les dix premiers élevages du classement. Les sabots de bronze récompensent les meilleurs élevages au niveau départemental ; l'argent le meilleur au niveau régional et l'or le meilleur au niveau national. Bien que classés chaque année, les lauréats des sabots de bronze, d'argent ou d'or ne peuvent plus concourir durant les trois années suivant leur distinction.

En 2014, le Gaec Star 2000 d'Issy-l'Evêque a donc atteint la première place de ce challenge régional, ce qui lui vaut un Sabot d'argent. Un Sabot d'or lui a même été remis vendredi dernier au Sommet de l'élevage. Non content d'être le premier de Bourgogne, l'élevage d'Issy-l'Evêque est le premier du classement charolais à l'échelle nationale (lire encadré). Neuf autres élevages charolais bourguignons (dont le Gaec des Quatre Saisons de Boyer et l'EARL Didier Touillon de Palinges) ont été distingués par la fédération Bovins croissance. Cette dernière a également mis à l'honneur deux élevages limousins et un élevage blond d'Aquitaine, tous trois de Saône-et-Loire. En limousin, le sabot d'argent revient au deuxième du classement (Gaec de l'Epervière de Gigny-sur-Saône) puisque le premier (EARL Roux Maurice de Montbellet) avait déjà obtenu le sabot d'argent en 2013. En bonde d'Aquitaine, l'EARL de Lessu de Gergy est à la seconde place du classement national de la race.

MARC LABILLE

▸Zoom

Gaec Star 2000: performances XXL

Après avoir reçu le sabot d'argent le lundi à Marly-sous-Issy, le Gaec Star 2000 se voyait remettre le sabot d'or le vendredi suivant sur le podium du Sommet de l'élevage. Les cinq membres du Gaec avaient fait le déplacement pour vivre en famille ce moment émouvant. Daniel, Joël, Philippe, Nicolas et Guillaume Perraudin sont à la tête d'une exploitation d'un peu plus de 600 hectares aux alentours d'Issy-l'Evêque. Ils y conduisent un cheptel charolais de 450 vaches nourrices, ce qui en fait l'un des troupeaux inscrits les plus importants de la race.
Passionnés de génétique, les membres de la famille Perraudin ont entamé le contrôle de performances et l'inscription au HBC en 1994. Depuis le début, le Gaec allie habilement les bienfaits de l'insémination artificielle (40%) et de la monte naturelle en recourant tant aux taureaux testés de Gènes Diffusion qu'aux taureaux « raceurs » comme ceux de Charolais évaluation 71 dont ils sont adhérents. Dans cet élevage de dimension hors norme, la maîtrise technique n'est pas un vain mot. Malgré le nombre impressionnant de vaches, les associés parviennent à grouper leurs vêlages sur une période de seulement 4 mois. La reproduction est maîtrisée (prolificité 103%). Les vêlages aussi (95% de faciles). Les performances de croissance des veaux sont supérieures à la moyenne raciale et la plupart des index, supérieurs à 100, progressent encore.

			Nbre vêlages	IVMat	ISevr veaux	IVV	PAT 210	Productivité %	Mortalité %
1er Argent 2014	Gaec Star 2000	Issy-l'Evêque	394	102,8	105,7	381	296,6	101	8,6
2e (argent 2012)	EARL Desplanches	Champcevrais (89)	97	106,0	107,9	374	334,0	104,6	5,1
3e (bronze 2013)	EARL de Boudernault	Champlost (89)	38	108,4	106,5	383	353,5	113,7	0
4e (bronze 2012)	Gaec de l'Ile	Saint-Maurice-sur-Vingeanne (21)	78	107,9	106,5	375	341,8	111,2	3,6
5e (2e Saône-et-Loire)	Gaec des Quatre Saisons	Boyer	163	104,0	105,6	370	298,7	108,5	6,3
6e (3e Saône-et-Loire)	EARL Touillon Didier	Palinges	160	104,2	106,4	371	307,2	102,8	7,2
7e Bronze	Gaec A l'Orée des Bois	Champlost (89)	56	109,4	108,5	394	345,6	98,3	7,2
8e (or et argent 2011)	Gaec de Fontaine Blanche	Moux (58)	96	110,1	107,5	372	326,6	107,6	7,4
9e Bronze	Patrick Mome	Alligny-en-Morvan (58)	55	107,6	107,1	380	341,6	112,4	3,3
10e Bronze	Gaec Gheeraert	Chatillon-sur-Seine (21)	86	99,8	104,3	389	330,6	96,8	6,6
1er limousin (argent 2013)	EARL Roux Maurice	Montbellet	46	100,3	100,1	361	320,3	97,9	0
2e limousin argent 2014	Gaec de l'Epervière	Gigny-sur-Saône	65	98,8	103,1	375	293,9	107,1	1,5
Blond d'Aquitaine	EARL de Lessu	Gergy	220	100,1	103,3	390	300,3	88,2	6,3



Jean-Michel Ravet du Gaec de l'Epervière (sabot d'argent limousin 2014) et Maurice Roux (sabot d'argent limousin 2013), meilleurs éleveurs limousins de la région dans le challenge Sabots 2014.

Quatre catégories de tracteurs de forte puissance

Au sein des très fortes puissances, les constructeurs proposent quatre différents concepts de tracteurs ayant chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Petit tour au milieu des gros tracteurs.

La puissance moyenne des tracteurs n'en finit pas de grimper. Selon les données d'immatriculations de l'Axema, l'union des industriels de l'agro-équipement, les tracteurs de 200 chevaux et plus connaissent la plus forte augmentation en volumes : + 32,2 % en 2013. Et les tracteurs de plus de 300 chevaux connaissent une progression de plus de 54 % sur cette même période. Depuis, malgré un ralentissement important des ventes de tracteurs, ce dernier créneau est le seul à bénéficier d'une croissance à deux chiffres. Et les normes antipollution successives s'accompagnent d'un dopage des gammes de modèles standard de fortes puissances.

Il faut dire que la taille des exploitations continue de croître. Et de plus en plus de petites structures font faire leurs travaux à façon. Pour travailler des plus grandes surfaces dans un même laps de temps, les agriculteurs investissent dans du matériel plus large. En parallèle, les modes de culture évoluent, les techniques sans labour poursuivent leur développement : cela induit bien souvent des vitesses de travail élevées. Face à ces évolutions, les besoins de puissance s'accroissent pour emmener les matériels larges à haute vitesse. Aujourd'hui, dans l'offre des plus de 300 chevaux, se côtoient quatre catégories de tracteurs : les tracteurs standard, avec un châssis traditionnel ; la gamme Claas Xerion qui forme une catégorie à elle seule ; les tracteurs à chenilles et enfin les articulés. Si les tracteurs à châssis traditionnels ne dépassaient pas 330 chevaux il y a cinq ans, ils tutoient, voire dépassent aujourd'hui les 400 chevaux. Deutz-Fahr devrait lancer sa série 11 culminant à 440 chevaux en 2016, date à laquelle Fendt commercialisera sa gamme 1000 Vario, dont le plus gros modèle atteindra 500 chevaux. Entre temps, le gabarit de ces tracteurs a évolué vers le haut. Et les manufacturiers suivent en proposant des pneus de 2,15 mètres de diamètre, voire 2,30 mètres. La norme Tier 4 final, qui est entrée en vigueur cette année pour les plus de 176 chevaux s'accompagne d'un nouveau gain de puissance sur les nouveau modèles : le créneau des tracteurs de plus de 300 chevaux, jusque-là occupé par les chenillards, les articulés et le Claas Xerion, s'est fait littéralement envahir par les modèles à châssis traditionnels.

Xerion, le couteau suisse de la traction

Lancé dans les années 90, le Xerion est un tracteur porte-outils à quatre roues égales et directrices, animé par une transmission à variation continue. Selon les modèles, la cabine, issue des automoteurs de récolte, est placée au milieu du tracteur, pouvant pivoter à 180° en option, ou en position avancée (Saddle Trac). Ce sont des tracteurs relativement légers pour leur puissance (16 tonnes pour 400 à 500 chevaux). Les quatre roues égales en pneumatiques de 1,95 à 2,15 mètres de diamètre offrent une bonne surface de contact limitant le tassement du sol. Le Xerion dispose de performances de relevage importantes, aussi bien à l'arrière (13,6 tonnes) qu'à l'avant (plus de 8 tonnes). La possibilité de placer des équipements sur la sellette renforce sa polyvalence. Certains constructeurs proposent des adaptations pour équiper la sellette arrière d'une trémie de semoir.

Voués à la traction pure

Les tracteurs articulés sont conçus pour les travaux de traction lourde. Ces engins disposent d'un bon équilibre et d'un bon rapport poids-puissance pour ce type de travaux. Pour ce qui est de l'équilibre, «*55 à 60 % du poids du tracteur est sur l'avant, explique Sylvain Garnier, chef produits tracteurs Case IH. En traction, le report de charge rééquilibre la répartition des charges sur les deux essieux. De plus, le rapport de pont, égal à 1, limite les patinages, à la différence des tracteurs standard.*» Concernant le poids, les tracteurs articulés à pneus affichent un poids à vide minimal de 17 à 18 tonnes, un atout pour la traction lourde. Cela n'empêche pas certains constructeurs comme Case IH et New Holland d'homologuer leur tracteur articulé sur la route, la réglementation française limitant à 19 tonnes le PTAC d'un véhicule à deux essieux. En revanche, pour passer toute la puissance, il est souvent nécessaire de jumeler les pneumatiques, voire de lester le tracteur : ce dernier dépasse alors les 19 tonnes et ne peut plus circuler sur la route. «*C'est pour cette raison que nous ne distribuons pas les 9R en France*», explique François Cathelineau. En revanche, John Deere commercialise les versions à chenilles de ces tracteurs : les 9RT.

La chenille pour passer la puissance au sol

Sans dépasser les 3,50 m de large, les tracteurs à chenilles sont les mieux chaussés pour passer la puissance au sol avec des surfaces de contact pouvant atteindre 6,69 m². Ces engins peuvent travailler dans des conditions humides, quand les autres tracteurs s'embourbent. Mais dans des conditions humides extrêmes, il se crée un patinage entre les roues et la chenille. «*Ce n'est pas parce qu'on repousse les limites qu'il faut pour autant oublier son bon sens agronomique. Quelquefois, il vaut mieux attendre avant de rentrer dans le champ, sinon les conséquences pour le sol sont dramatiques*», explique Gilles Henne, manager commercial Challenger France.

Dans la famille des chenillards, on distingue trois catégories. D'un poids à vide de l'ordre de 16 tonnes, les modèles de moins de 400 chevaux (Challenger MT700E et John Deere 8RT) arborent deux roues et trois galets : la bande de roulement mesure généralement 630 ou 760 millimètres de large et l'empatte- ment, qui correspond à la longueur de chenille en contact avec le sol, oscille autour de 2,50 mètres. Plus lourds (20 t), les modèles de plus de 400 chevaux (Challenger MT800E et John Deere 9RT) disposent d'un galet supplémentaire, accroissant l'empattement à près de 3 mètres. La bande de roulement est souvent plus large (760 ou 910 mm de large). Avec ses quatre chenilles, son châssis articulé et ses 26-27 tonnes à vide, le Quadtrac est un chenillard à part, offrant une surface de contact totale de 5,5 m² en chenilles de 760 millimètres (6,69 m² en 910 mm). Il cumule les avantages de l'articulé et du chenillard. Il a récemment été rejoint par le John Deere 9RX, ce dernier se démarquant par son pont avant suspendu.

Côté confort, les Challenger et les John Deere disposent d'une suspension (caoutchouc pour les premiers, pneumatique pour les seconds) rendant les chenilles indépendantes l'une de l'autre. Mais même avec la suspension de cabine, le confort est en deçà de celui d'un tracteur standard sur la route. «*Ce n'est pas un tracteur conçu pour le transport, explique François Cathelineau. D'autant que la direction par ripage impacte les coûts d'entretien.*» «*Mais au champ, le tracteur à chenilles peut s'avérer plus stable et plus confortable, en gommant les aspérités du terrain*», poursuit Gilles Henne. L'investissement dans un chenillard, moins polyvalent, doit se justifier. Au catalogue, un 8360RT est affiché autour de 320 000 euros quand son équivalent à roues, le 8360R est à 260 000 euros. Chez Case IH, le Quadtrac est 20 % plus cher qu'un Steiger, lui-même 30 % plus cher qu'un Magnum.

LUDOVIC VIMOND


Crédit : Fendt

Avec le 1050 Vario, Fendt pousse à 500 ch la puissance des tracteurs standard.


Crédit : Claas

Avec ses quatre roues directirces, les Xerion peut travailler en roulant en crabe.


Crédit : Challenger

Les chenilles permettent d'offrir une surface de contact avec le sol importante tout en offrant un gabarit assez compact au tracteur.


Crédit : New Holland

Le tracteur articulé est taillé pour la traction lourde.

FENDT
fendt.fr

Fendt 500 Vario SCR
Un idéal sans compromis
Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr

Plusieurs familles de tracteurs standard

Les tracteurs à châssis traditionnel jouent la carte du bon rapport polyvalence/prix. On peut néanmoins distinguer plusieurs architectures.



Photo : John Deere

Les tracteurs profilés américains (John Deere) disposent d'un nez plus proéminent que les tracteurs standard européens (Valtra).



Photo : Valtra

Au-dessus de 300 chevaux, la majorité des ventes correspond aux tracteurs standard, c'est-à-dire à châssis fixe, quatre roues inégales avec un essieu directeur avant. «*Il offre le meilleur rapport polyvalence/prix*», annonce Simon Loquais, chef produits tracteurs Claas. Ces tracteurs de plus de 300 chevaux sont relativement légers (10 à 13 tonnes) et peuvent être utilisés au transport : impossible cependant de ne pas dépasser les 40 tonnes prévues par la réglementation, avec une benne tridem de 32 tonnes chargée à bloc ! Avec un pont avant et une cabine suspendus, le tracteur standard arrive en haut du classement en termes de confort. Souvent doté d'un relevage frontal, voire d'une prise de force avant, il peut combiner un outil avant à un outil arrière, mais également être lesté sur le relevage frontal et dans les roues arrière pour faire de la traction lourde (déchaumage profond, labour) et atteindre les 45 à 50 kilogrammes par cheval pour une traction efficace. Un tracteur de 400 chevaux doit ainsi être lesté au minimum à 18 tonnes : attention à ne pas dépasser le PTAC avec un outil porté. «*Outre le poids, l'équilibre du tracteur et une bonne monte de pneus sont des facteurs déterminants pour la traction lourde*», ajoute François Cathelineau, chef produits tracteurs de forte puissance chez John Deere.

Pour ce qui est des pneumatiques, les équipementiers proposent aujourd'hui une offre adaptée et anticipent même les besoins de demain. Néanmoins, pour passer la puissance au sol en traction lourde, le montage de jumelage est souvent obligatoire, ce qui pénalise le gabarit du tracteur au transport. Autre solution, plusieurs équipementiers proposent des chenilles adaptables pour mieux passer la puissance, tout en préservant la largeur du tracteur. En ce qui concerne l'équilibre des tracteurs, on distingue majoritairement deux écoles : l'européenne et l'américaine. Cette dernière est représentée par les Magnum de Case IH et les 8R de John Deere. Longs (6,16 à 6,43 mètres), ces tracteurs se distinguent par un capot proéminent dépassant d'un mètre la roue avant. Par nature, ces tracteurs proposent une répartition des masses avancée (jusqu'à 50 % sur l'avant sans les masses), avec un empattement court.

Plus ramassés (5,6 à 5,7 mètres de long), «*les tracteurs européens ont davantage été dessinés pour être polyvalents, alors que les tracteurs américains, bien que polyvalents, sont plus spécialisés pour la traction*», poursuit François Cathelineau. «*L'équilibre avant-arrière des tracteurs européens est plus proche des 40 %-60 %*», ajoute Antoine Brissart chef produits tracteurs Fendt. «*De plus, le poids de base, c'est-à-dire sans lestage, est moins important : un Fendt Vario 900 peut être allégé à 8,7 tonnes, réservoir à carburant plein, quand un tracteur américain peinera à descendre sous les 12 tonnes. Aujourd'hui, avec les techniques sans labour, on a besoin de puissance pour emmener de larges outils à grande vitesse. Au transport, c'est la même chose. Plus le tracteur est léger, moins on consomme de carburant et moins on use les pneumatiques.*»

Avec une longueur hors-tout de 6,37 mètres et un empattement de 3,45 mètres, voire près de 3,55 mètres avec la transmission à variation continue, le New Holland T8 se distingue à la fois des tracteurs européens et des tracteurs américains. «*En soi, un empattement long est plutôt un handicap pour la maniabilité, annonce Nicolas Morel, responsable produits tracteurs New Holland. Mais le châssis a été dessiné de façon à pouvoir braquer très court, avec un rayon de braquage supérieur de seulement 20 centimètres par rapport à son prédécesseur, le T8000, équipé du pont Super-Steer.*» Le responsable produits avance d'autres avantages de l'empattement long des T8 : «*Cela procure une bonne stabilité au tracteur et plus de confort, car il balance moins d'avant en arrière. Enfin, l'équilibre est meilleur. En termes de lestage, 1,2 tonne suffit sur l'avant quand il faut 1,8 à 2 tonnes sur un tracteur de type européen*»

LUDOVIC VIMOND





LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Claas

Vue panoramique du nouvel Arion 400


Crédit : L.Vimond

Comprenant six modèles, contre trois précédemment, la nouvelle gamme Arion 400 abrite un bloc FPT de 4,5 l répondant aux normes anti-pollution Tier 4f, uniquement grâce à un DOC et un SCR. La transmission Quadrishift intègre quatre rapports sous charge et quatre gammes robotisées, pilotés depuis un joystick multifonction. Selon la finition choisie, ce joystick est fixe ou mobile, pilotant alors deux distributeurs (un chargeur par exemple), ainsi que jusqu'à trois fonctions supplémentaires, le relevage arrière et la mémorisation du régime moteur. Les nouveaux Arion arborent un poste de conduite de taille sensiblement réduite pour intervenir dans les bâtiments d'élevage. À plancher plat, celui-ci se décline en quatre versions, dont l'une à cinq montants pour les municipalités. Les autres se décomposent en une cabine basse, une cabine haute simple et une cabine haute avec toit Panoramic. Dédié aux travaux de manutention, ce dernier permet de suivre l'ascension du chargeur sans discontinuité. Autre particularité, les nouveaux Arion 400 ont été dessinés pour que les supports de relevage avant et les potences du chargeur dispensent de longerons pour ne pas réduire leur rayon de braquage. Pour le confort, les Arion 400 peuvent recevoir en option une suspension de pont avant Proactiv.
Modèle : Arion 410, 420, 430, 440, 450 et 460
Puissance maxi : 90, 100, 110, 120, 130 et 140 ch
Hydraulique : CO 60 l/min (90 l/min en option) ou LS 110 l/min
Distributeurs : de 2 mécaniques à 6 électrohydrauliques

Un châssis commun pour les Xérion


Crédit : Claas

Le Xerion conserve le même concept à quatre roues égales. Il reçoit cependant de nombreuses évolutions, à commencer par l'abandon du plus petit châssis appartenant au 3800, au profit d'un châssis unique, plus grand. Ce dernier bénéficie désormais de traverses entre les longerons boulonnées au lieu d'être soudées, afin d'augmenter la résistance et permettre plus de capacité de charge. Côté motorisation, le constructeur a fait le choix d'un 6 cylindres Mercedes-Benz, en remplacement du Caterpillar. Cette nouvelle motorisation, conforme aux normes Tier 4 final, fait appel à un unique catalyseur SCR. Suivant les modèles, deux cylindrées subsistent : 10,6 l pour le plus petit modèle de la gamme et 12,8 l pour les deux plus gros.
Claas utilise deux transmissions à variation continue CMatic : la ZF Eccom 4.5 pour toutes les versions Trac et Trac VC et la ZF (40 km/h) Eccom 5.0, plus économique et plus légère de 700 kg, pour les versions Trac et Saddle Trac. Cette dernière, limitée à 30 km/h, est réservée pour une utilisation majoritairement à la traction. Extérieurement, les Xerion arborent un nouveau design, agressif, comme les récentes gammes Arion-Axion. Les versions Trac et Trac VC bénéficient, en option, d'une suspension semi-active, ajustable, de la cabine. Au niveau du poste de conduite, on retrouve le Terminal Cebis et le levier CMotion. Désormais, les Xerion accèdent à l'Isobus et la télémétrie.
Modèle : Xérion 4000, 4500 et 5000 Version Trac (cabine fixe au milieu), Trac VC (cabine réversible) et Saddle Trac (cabine fixe à l'avant)
Puissance maxi : 435, 490 et 530 ch
Transmission : CVT - CMatic ZF Eccom 4.5 ou ZF Eccom 5.0
Relevage (ar./av.): 13800/8400 kg

Les Arion s'offrent une CVT


Crédit : L.Vimond

Les tracteurs Arion 500 et 600, de 4 et 6 cylindres, accèdent à la transmission à variation continue. Ils se distinguent des modèles CIS et Cebis, à transmission semi-powershift par leur dénomination Cmatic. De conception Claas, cette CVT nommée EQ 200 se compose d'un réducteur planétaire à étages, de deux pompes hydrauliques et de deux embrayages multidisques. Ainsi, les deux gammes de la transmission passent de l'une à l'autre, sans que le conducteur ne s'en aperçoive, du fait de l'absence d'à-coups et de rupture de couple. À 40 km/h, le régime moteur est abaissé à 1 500 tr/min. La conception du bloc de la transmission limite la quantité d'huile et par conséquent les pertes par barbotage. En cabine, le conducteur bénéficie de la même configuration que la version Cebis. Seule, l'interface de transmission est différente, sur la gauche du terminal.
Modèle : Arion 530, 540, 550 Cmatic et Arion 620, 630, 640, 650 Cmatic
Puissance maxi : 145, 155, 163 et 158, 165,177, 184 ch - **Transmission :** EQ 200 - CVT à deux gammes

GAMME TRANSMISSION CVX : LA PUISSANCE EN CONTINU

CASE IH AGRICULTURE

Précurseur dans la fabrication des moteurs à transmission à variation continue avec les tracteurs CVX, Case IH a, depuis, largement étendu sa gamme avec les Maxxum CVX, Puma CVX et Magnum CVX vous procurant une puissance allant de 110 à 370 ch avec 17 modèles proposés. Puissance et technologie de pointe s'allient pour vous offrir le meilleur en qualité de conduite. Vous contrôlez votre tracteur sans effort et bénéficiez des plus hautes performances.
Une transmission CVX au service de votre exploitation pour une meilleure productivité.

EFFICIENTPOWER EP
PLUS DE PUISSANCE = MOINS DE CARBURANT


Gamme Maxxum CVX 110-130 : 3 modèles de 110 à 131 ch


Gamme Puma CVX 130-230 : 8 modèles de 131 à 228 ch


Gamme Magnum CVX 235-370 : 6 modèles de 235 à 370 ch

Case IH recommande les lubrifiants AKCELA

DAFP MATERIEL AGRICOLE

et ses agents

TOUCY Route de Joigny	**03 86 44 00 77**	Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc	**03 86 75 11 14**
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud	**03 86 44 00 19**	Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine	**01 60 67 14 16**
COULON SERVICE Sementron	**03 86 44 24 16**		



OFFRE EXCLUSIVE
SUSPENSION DE CHARGEUR OFFERTE

GAMME ELEVAGE
Découvrez une gamme polyvalente de tracteurs 4 cylindres de 80 à 160 Ch qui répondra à toutes les attentes et besoins de votre exploitation : manutention, transport, travaux des champs...

BRAZEY MOTOCULTURE
21 Brazey-en-Plaine
03 80 32 00 50

MANIÈRE AGRI-VITI
21 Ivry-en-Montagne
03 80 20 21 15

MPL
89 NITRY
03 86 33 63 33
89 Avallon
03 86 34 56 55

DEUTZ FAHR

*Echéance à 0%. Taux nominal annuel de 0% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un prêt amortissable, avec 7 échéances annuelles dont la première à 1 mois de la livraison, suivie de 6 échéances annuelles. Exemple: pour un prêt de 10 000 € , vous remboursez une première échéance de 1 428,58 € à 1 mois de la livraison suivie de 6 échéances annuelles de 1428,57 €. Frais de dossiers: 80 €, TEG (taux effectif global) annuel fixe: 0,261% hors assurance facultative. Durée totale du crédit: 73 mois. Coût total au crédit: 80 € hors assurance facultative. Offre soumise à conditions, réservée aux exploitants agricoles, coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), entreprise de travaux agricoles (ETA), pour tout achat de tracteurs neufs 4 cylindres Deutz-Fahr Séries 5 à 6.4 chez les concessionnaires du réseau Deutz-Fahr participant à l'opération. Offre valable du 25 août au 30 octobre 2014. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. ** Offre valable pour tout achat d'une série 5G, 5C, 5 ou 6.4 équipé d'un chargeur DEUTZ-FAHR chez un concessionnaire DEUTZ-FAHR participant à l'opération.

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Deutz Fahr

Une transmission robotisée sur la série 6

Crédit :Deutz-Fahr



La nouvelle série 6 RS bénéficie d'une inédite transmission semi-powershift entièrement robotisée, proposant quatre rapports sous charge et six gammes robotisées. L'opérateur peut ainsi passer, dans les deux directions, les 24 vitesses (40 avec l'option super-réducteur), sans utiliser la pédale d'embrayage, depuis le nouvel accoudoir multifonction PowerComS. Avant d'être proposée sur les modèles 6150.4, 6160.4, 6150 et 6160, cette transmission T7200 IRS d'origine ZF sera dans un premier temps présente sur les 6180 et 6190 et inaugurera un nouveau modèle: le 6210. Reprenant le même bloc moteur que les autres modèles six cylindres de la gamme, il affiche une puissance maximale de 210 chevaux et un couple de 890 Nm, pour un poids à vide donné à 6,60 tonnes.

La série 9 en version définitive



Crédit : L.Vimond

Après leur découverte l'an dernier à Agritechnica, l'arrivée des tracteurs de forte puissance de la série 9 TTV se précise avec une commercialisation prévue début 2015. Les quatre modèles sont motorisés par un Deutz 7,8 l équipé de deux turbo, d'un EGR, d'un FAP et d'un SCR pour répondre aux normes Tier 4f. Ce moteur s'accompagne d'un nouveau bloc de refroidissement avec une gestion plus fine du ventilateur. La compacité du moteur autorise un capot plongeant qui a la particularité de disposer d'un dispositif d'ouverture électrique inédit. La transmission Terramatic 32 est la dernière née du spécialiste ZF. Le circuit hydraulique alimente jusqu'à 8 distributeurs (6 arrière et 2 avant). Le pont avant suspendu fourni par Dana bénéficie d'un contrôle de stabilité, d'une gestion du report de charge et, en option, de freins à disques. La cabine est issue de la série 7 TTV, avec pour seule différence un nouveau tableau de bord équipé d'un écran couleur central personnalisable, affichant notamment les images d'une caméra. À noter le système d'éclairage plutôt bien fourni, qui comprend un alignement de leds à l'avant du capot, offrant une large zone éclairée. Deutz-Fahr annonce par ailleurs le développement d'un système de télégonflage qui sera proposé à terme sur la série 9 et la future série 11.

Modèle : 9270 TTV, 9290 TTV, 9310 TTV, 9340 TTV
Puissance : 258, 277, 296, 315 ch
Puissance maxi : 274, 295, 312, 336 ch
Débit hydraulique : 210 l/min
Capacité de relevage (av/ar) : 5/12 t - Poids à vide : 11,5 t

Une série 5 économique



Crédit: L.Vimond

Les 5 C sont une version économique de la série 5. Ils sont motorisés par un bloc Deutz 4 cylindres de 3,6 l répondant aux normes antipollution, grâce à un EGR externe et à un DOC. En version LS, il accueille une transmission 10/10 avec inverseur mécanique, complétée en option d'un doubleur. Couplée à un inverseur sous charge, cette dernière transmission équipe de série la version GS, qui peut recevoir un tripleur, passant le nombre de rapports à 30. Les GS peuvent également bénéficier du Stop and Go, stoppant le tracteur uniquement avec la pédale de frein, ainsi qu'un réglage de la réactivité de l'inverseur. En option, tous ces tracteurs peuvent recevoir des rampantes permettant de doubler le nombre de rapports. De série, ils accueillent deux régimes de prise de force, 540 et 540 éco, complété en option des 1 000 et 1000 éco. Le circuit alimente 2 à 3 distributeurs mécaniques et un électro-hydraulique (option). Enfin, les 5C bénéficient du système SSD, qui une fois enclenché, diminue le nombre de tours de volant par deux pour arriver au même angle de braquage.

Modèle : 5090C, 5100C, 5110C et 5120C
Puissance maxi : 89, 99, 110 et 118 ch
Hydraulique : 55 l/min ou 60



SARL GIACOMEL
ZA Granges Hautes - Auxonne - 03 80 27 08 00 - giacomelagri.com
JOHN DEERE



460.70 x 24 R8000 Utility
495.00 € HT pièce
seulement
Montage GRATUIT

1er réseau de Spécialistes AGRICOLE
AGRI POINT
Firestone

Crédit à taux *
0%
Règlement du HT
50% avril 2015 / 50% avril 2016
Renseignez vous



Pour tout achat de pneu agricole Firestone,
70€ HT remboursés pour l'achat d'un pneu en Performer 65,
100€ HT remboursés pour l'achat d'un pneu en Maxi Traction et Maxi Traction IF,
Offre valable jusqu'au 31 Octobre 2014.La demande de remboursement est à effectuer sur www.lesoffresfirestone.fr

Promotion Octobre 2014,
jusqu'à 400 € HT de remboursement.

JOIGNY
Christophe Bardot
06.45.42.38.71

JEANDOT Pneus 1924 - 2014

Tonnerre
Bruno Chauvière
03.86.55.45.75

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Fendt

Les 700 Vario passent au Tier 4 f

Crédit : M.Portier



Pour répondre aux nouvelles normes en vigueur, la gamme 700 Vario voit son moteur Deutz 6,1 l équipé d'un deuxième turbo, d'un EGR et d'un FAP passif, en plus de son catalyseur SCR. Pour accompagner ces changements, le système de refroidissement voit sa capacité accrue, tandis que le filtre à air redevient cylindrique. La taille du capot s'en retrouve améliorée avec une augmentation de hauteur et de largeur de 4 cm, contrairement à la taille du catalyseur SCR qui diminue au profit de la visibilité latérale. Cette dernière est également favorisée par l'adoption d'un essuie-glace 300 degrés sur les cabines à pare-brise panoramique. Les 700 Vario offrent désormais quatre régimes de prise de force avec l'arrivée de la 1000 Eco. Le pont arrière renforcé fait progresser la capacité de relevage, tandis que le nouveau pont avant ZF intègre un nouveau système de freinage. Les freins arrière disposent désormais du dispositif à double circuit des séries 900. Ils sont commandés pneumatiquement par un compresseur qui fournit également l'air du siège, supprimant le compresseur en cabine. Le PTAC du tracteur passe ainsi à 14 t pour une charge utile de 6 t. Le circuit hydraulique peut désormais voir son débit porté à 193 l/min en option. La cabine à suspension pneumatique (2 ou 3 points) devient plus silencieuse avec un niveau sonore record de 66 dB. L'habitacle accueille la dernière version du terminal Vario. Un système d'éclairage full leds fait aussi son apparition.
Modèle : 714, 716, 718, 720, 722, 724
Puissance : 145 à 240 ch
Relevage : 10,4 t

Les 800 et 900 passent Tier 4f

Crédit : L. Vilmond



Pour passer les nouvelles normes antipollution Tier 4f, les 800 et 900 prennent légèrement de l'embonpoint. En cause, des besoins de refroidissement accrus, l'arrivée d'un double turbo équipé d'un refroidissement d'air intermédiaire, le retour d'un EGR externe et l'intégration d'un filtre à particules passif (pas de régénération active), en plus du SCR. Les modèles 800 et 900 conservent les mêmes puissances maximales, mais gagnent en couple et en puissance à bas régime. Ces tracteurs adoptent également un ventilateur à inversion de flux pour nettoyer les grilles et la calandre. Pour une meilleure traction, Fendt propose le système de télégonflage Vario Grip au catalogue des options. Du côté de la cabine, les nouveaux 800 et 900 bénéficient d'un pare-brise monobloc du sol au plafond. Cela permet à l'opérateur d'activer au choix un balayage à 180 ou 300 degrés de l'essuie-glace, améliorant la visibilité vers l'avant par temps de pluie. Dans le poste de conduite, le conducteur bénéficie selon les versions d'un nouveau terminal Vario 10,4 pouces, comprenant un écran LCD en verre avec rétroéclairage par leds, monté sur un support réglable. Il peut également bénéficier d'un support de smartphone.

Le 300 Vario renouvelé



Crédit : Fendt

Remplaçants des actuels 300 Vario, mais également des petits 400 Vario, les quatre nouveaux modèles 300 Vario font peau neuve. Première surprise, Fendt abandonne le moteur Deutz pour un Agco Power 4 cylindres 4,4 l répondant aux normes Tier 4 f, grâce à la combinaison EGR, DOC et SCR. Ce dernier est monté sur un nouveau demi-châssis qui intègre également le relevage et la prise de force avant. L'empattement progresse de 7 cm pour atteindre 2,42 m avec un pont arrière revu, permettant l'utilisation de pneus 600/65 R38. Le nouveau 300 Vario reprend la transmission ML 90 de son prédécesseur, ainsi que le relevage arrière. Le circuit hydraulique load sensing est alimenté par une pompe à engrenage ou une pompe à débit variable (de série en version Profi). La cabine à 5 montants issue des 500 Vario fait nettement progresser l'espace dans l'habitacle. Principale différence, les 300 Vario ne disposent pas de l'accoudoir multifonction, les commandes étant regroupées sur la console de droite, y compris les phares de travail et la climatisation. Les équipements diffèrent selon la version: Power ou Profi. La première offre un joystick de transmission simplifié et se contente de distributeurs à commande mécanique. Tandis que la seconde dispose du joystick multifonctions, de distributeurs électriques et du terminal 7 pouces. La suspension mécanique de cabine est montée en option sur la version Power et de série sur la Profi, qui accède également à une version pneumatique en option. La cabine est proposée en version à pare-brise panoramique ou ouvrant, avec ou sans porte à droite. Le 300 Vario adopte une nouvelle suspension de pont avant (en option sur le Power). Fendt a revu l'intégration de son chargeur frontal Cargo 4X75C, afin de moins délester le pont arrière.
Modèle : 310, 311, 312, 313 - **Puissance maxi :** 110 à 138 ch - **Débit hydraulique :** 83 ou 110 l/min
Capacité de relevage (av/ar) : 3,1/5 t - **Poids à vide/PTAC :** 4,97/8,5 t



Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI — St Clément **03 86 83 02 01** ; Brienon **03 86 43 07 90** ; et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09
SARL MANIÈRE — Verrey sous Salmaise **03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER — Toucy **03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU *Groupe Methivier* — St Martin/Nohain **03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE — Avallon **03 86 34 18 35** ; Tannay **03 86 22 11 54**

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Massey-Fergusson

Un moteur Tier 4 final pour les MF 8700

Crédit : M.Portier



Le tractoriste fait évoluer le sommet de sa gamme de tracteurs en passant de la série MF 8600 à la 8700. Principale évolution, le moteur Agco Power répond désormais aux normes Tier 4 final. Ce bloc de 8,4 litres adopte deux turbos en série espacés avec un échangeur air/eau, un EGR externe, un DOC et un catalyseur SCR, mais fait l'impasse sur le FAP. Il offre une surpuissance de 30 ch à la prise de force et au transport. Visuellement, les MF 8700 se distinguent par de nouvelles ouïes latérales sur les côtés du capot moteur, nécessaires aux besoins accrus de refroidissement. En cabine, le tableau de bord solidaire de la colonne de direction adopte de nouveaux affichages, tandis que le montant arrière droit intègre de nouvelles commandes (phares, régimes PDF et relevage) communes aux récentes séries (7600, 6600 et 5600). Le MF 8700 est proposé en deux finitions : Efficient et Exclusive.

Modèle : MF 8727, 8730, 8732, 8735, 8737
Puissance maxi : 270, 300, 320, 350, 370 ch
Transmission : variation continue Dyna-VT
Hydraulique : LS 205 l/min
Relevage : (Av/Ar) 5/12 t

Une nouvelle gamme intermédiaire



Crédit : Massey Ferguson

La gamme de tracteurs 4700, composée actuellement en France de deux modèles, s'intercale entre les séries 3 600 et 5 600. Ces tracteurs de deux ou quatre roues motrices adoptent une motorisation AGCO Power 3 cylindres 3,3 litres, répondant aux normes Tier 4i (EGR + DOC). Ce tracteur, d'envergure mondiale, géré de Beauvais, construit et assemblé aux quatre coins de la planète, est dépourvu de cabine. Cette dernière devrait arriver pour la fin d'année 2015. Il bénéficie d'une transmission synchronisée 12x12 avec inverseur mécanique synchronisé et prochainement sous charge. Le 4 700 est équipé d'un circuit hydraulique centre ouvert, avec pompe à engrenage de 65 l/min et d'une pompe séparée pour les asservissements de 50 l/min (60 l/min avec l'inverseur Powershuttle). Le relevage arrière à commande mécanique est pourvu d'un dispositif de contrôle d'effort et de position. Le poste de conduite, assez minimaliste, reçoit un tableau de bord digital et analogique, ainsi qu'un siège mécanique. Côté design, la série 4 700 s'inspire des autres gammes avec un capot monobloc. La commercialisation de ces deux modèles est prévue pour la fin d'année, voire début 2015.

Modèles: 4708 et 4709 - Puissance maxi: 85 ch et 95 ch - Hydraulique : C.O. - 65 l/min
Régime pdf : 540/540Eco - Relevage : 3 t - Empattement : 2,25 m - Poids à vide :3,3 t

Mc Cormick

Les X7 en CVT

Crédit : L.Vimond



McCormick lance une version à transmission à variation continue après avoir dévoilé sa nouvelle gamme X7 Pro lors du Sima. D'origine ZF, elle se décline sur les cinq mêmes modèles quatre et six cylindres que la gamme X7 Pro, de 143 à 188 ch.

Une nouvelle déclinaison du tracteur X6.4

Crédit photo : G.Coisel



Le tractoriste italien Mc Cormick décline sa gamme de tracteurs X6 en version LWB (empattement long). Trois modèles composent la gamme. Ils se différencient entre autres par leur motorisation Beta Power 4 cylindres de 4,5 l, répondant aux normes antipollution Tier 4i. En cabine, l'ergonomie des commandes a également été revisitée. Elles sont plus sommaires, de façon à faciliter la prise en main. Ces tracteurs se retrouvent aux couleurs Landini, sous les noms 6-45 l, 6-160 l et 6-175 l.

Modèles : X6.460LWB, X6.470LWB et X6.480 LWB
Puissance maxi : 143, 163 et 176 ch
Transmission : mécanique 18x18 ou semi-powershift 54x18
Hydraulique : C.O. - 87 l/min - Relevage arrière : 7 t



Suite de notre dossier Tracteurs dans la prochaine édition



Les X6 remplacent les X60 et MC


Crédit : L.Vimond

À l'occasion du passage aux normes Tier 4i, McCormick renouvelle ses gammes X60 et MC avec les X6. Les deux modèles abritent un moteur FPT quatre cylindres de 4,5 l équipé d'un SCR. Les X6 héritent du design des X7, en particulier en cabine. Ils se déclinent en versions Synchro Shuttle, à inverseur et transmission mécaniques (12/12 ou 16/16), ou PowerShuttle, avec tripleur en marche avant. Ils peuvent recevoir jusqu'à quatre régimes de prise de force, un pont avant et une cabine suspendus. Sur les Power Shuttle, le relevage est électronique de série. Ils se retrouvent sous les couleurs de Landini sous la dénomination 6C. Modèles : X6.420 et X6.430 - Relevage : 5 t
Puissances : 111 et 121 ch (121 et 133 ch maxi) - Hydraulique : 66 l/min (LS 110 l/min en option)

Les X4 en Tier 4i


Crédit : L.Vimond

Destinés à remplacer les C-L, puis les CX-L, les X4 se déclinent en trois petits et trois gros modèles. Les premiers Les gros abritent un moteur quatre cylindres de 3,6 litres du même fournisseur, satisfaisant aux normes Tier 4i, grâce à un DOC. Ces tracteurs disposent d'un nouveau pont avant, d'un relevage arrière mécanique ou électronique (2,9 t sur les petits, 3,6 t sur les gros) et d'une nouvelle transmission 12/12 (16/16, 24/24 ou 32/32 en option) à inverseur mécanique, en finition Synchro Shuttle, ou hydraulique en version Power Shuttle. La nouvelle cabine à quatre montants est climatisée : elle dispose d'un toit plat et mince, vitré en option. Ils se retrouvent sous les couleurs Landini sous l'appellation série 4.
Modèle : X4.20, X4.30, X4.40, X4.50, X4.60 et X4.70
Puissance : 61, 68, 75, 85, 95 et 101 ch
Hydraulique : 57 l/min, 2 à 4 distributeurs

▶ Des professionnels à votre service

SURVEILLANCE VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Fabriqué en France
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 73 69 80 21
info@camerail.com

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

nouveau
6 513 €HT
POLARIS
Polaris 570 Sportsman
Agent
Garage du Mouësse
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Eleveur Bourguignon
• Caillebotis • Logettes • Cornadis
• Barrières • Rateliers
Conseils et devis
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Les Occasions des Professionnels de Bourgogne

89 21 58 71

VENDS
MF 7480 4 RM
Cabine
et pont suspendu
4583 h.
Pneus 580/70R38 - 480/70R28
Tel. 03 86 38 97 09

MF 6499 - 230 cv - 06		2 600 h
MF 7485 - 160 cv - 11		1 500 h
MF 6485 - 166 cv - 07		4 100 h
MF 5435 - 85 cv - 06		+ chargeur
MF 4445 - 90 cv - 07		+ chargeur
VALTRA T190 - 190 cv - 05		6 500 h
JD 6920 - 150 cv - 02		6 200 h
NH TM190 - 190 cv - 03		4 100 h
SAME RUBIN - 120 cv - 02		4 200 h

SOMAC
89 PERRIGNY - SOUCY
06 74 76 09 83

AXEQUIPEMENT
l'Occasion PREMIUM
Retrouvez toutes nos occasions expertisées, diagnostiquées et préparées sur
www.axequipement.com 03 86 78 19 05
Prix : 102 000,00 € HT Garanti 1 an

Très beaux tracteurs d'occasion récents
Possibilité de reprise
• LAMBORGHINI R1-55 Maraichage 800 h
• LANDINI H5-110 Neuf Prix destockage
• LANDINI Alpine 85 4000 h
• MC CORMICK CX 105 avec chargeur manip. 3400 h
• VALTRA N101 avec relevage avant, cabine et pont suspendu
• GIANT Vallet de ferme de démonstration type 263 S 70 h
ETS ROGER DONGUY
Tél. 03 85 40 30 98
ZI les Marosses / 71 BRANGES
La Rippe des Monts / 71 ROMENAY

NEW HOLLAND		
- T7 270 AC	2012	750 H
- TVT 170 AC	2006	3300 H
- TM 150 RC	2002	4200 H
- TM 125 RC	2000	7250 H
CASE		
- PUMA 140	2008	1550 H
- CVX 170	2003	6400 H
JOHN DEERE		
- 6920 PQ	2006	3700 H

NEW HOLLAND AGRICULTURE
Europagri
3 Ter rue de la République
89100 SAINT CLÉMENT
Tél. 03 86 83 02 01 - Fax. 03 86 83 99 49

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 01/10/2014	Bourg-en-Bresse 07/10/2014	St Christophe-en B. 01/10/2014	National 01/10 au 07/10/14
Vaches viande (V)	U		3,90 €	4,12 €	4,06 €
	R	3,61 €	3,60 €	3,81 €	3,66 €
	O	-	3,20 €	-	3,22 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,25 €
	O	3,20 €	3,00 €	-	3,17 €
Vaches lait (L)	O	-	2,80 €	-	2,81 €
	P	2,55 €	2,20 €	-	2,49 €
Génisses VML	U	4,16 €	4,30 €	4,80 €	4,34 €
	R	3,94 €	3,75 €	4,05 €	3,78 €
	O	-	3,10 €	-	3,13 €
Taureaux VML	URO	2,55 €	2,40 €	2,58 €	2,60 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 07/10

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	-	3,11
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,81	2,73
300-350 kg	-	2,70	2,52
350-400 kg	-	2,53	2,39
400-450 kg	2,72	2,46	2,35
450-500 kg	-	2,36	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	2,70
250-300 kg	-	2,82	2,60
300-350 kg	-	2,60	2,54
350-400 kg	-	2,45	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,39	-
500-600 kg	-	-	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	2,22
350-400 kg	-	2,45	2,35
400-450 kg	-	2,38	-
450 kg et +	-	2,31	2,10
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	-	-
Vaches	E	U	R
- 5 ans	2,31	2,00	1,87
5 -10 ans	-	1,96	1,78
+10 ans	-	1,85	1,72
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,61	2,17	1,97

Bovins : 1151
Apports corrects. 95% de vendus.

Broutards : vente quasi totale malgré un nouveau recul des tarifs.

Laitonnes- Génisses 18 mois : vente active à des tarifs qui retrouvent leur bon niveau de mi-septembre. Aucun invendu.

Taureaux : peu d'offre et peu de demande.

Vaches, génisses 30 mois : transactions plus actives. Les cours se stabilisent, et enregistrent même une tête légère reprise.

Divers : Génisses 18 mois culardes 366 à 422 kg : 1770 à 1790 € (4,24 à 4,84).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 06/10

	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Bovins (270)		
Broutard		
200 à 380 kg	510 - 930	2,37 - 2,77
410 à 470 kg	960 - 1120	2,31 - 2,42
Taurillons d'herbe		
360 à 430 kg	-	-
420 à 515 kg	-	-
Laitonnes		
240 à 330 kg	640 - 810	2,38 - 2,67
320 à 365 kg	-	-
Génisses		
385 à 505 kg (16-24mois)	920 - 1100	2,18 - 2,38
520 à 620 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
1075 à 1160 kg	1490- 1740	1,39 -1,50
Vaches		
Vaches suitées mâles ou femelles	-	
Vaches légères	920 - 1010	
Vaches entre deux	1080 - 1310	
Vaches lourdes	1320 - 1690	

Contexte commercial tojours difficile à l'export. La cotation perd à nouveau quelques centimes cettesemaine en mâles comme en femelles, toutefois la quasi-totalité des aniamaux présentés a trouvé preneur.

Stabilité des tarifs en génisses d'export, aucun invendu.
Face au manque de débouchés des vaches grasses, les sujets maigres sont à nouveau pénalisés cette semaine entraînant une perte de quelques centimes sur la cotation.

Bovins gras : 14
Génisses de viande : 3,90 à 4,50 kg de viande. peu de bêtes grasses vendues cette semaine du fait des tarifs trop bas. Cours de la semaine passée.

Prochain marché bovins le 13 octobre aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 10/09/2014

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	nc	2,92
250 à 300 kg	nc	2,53
300 à 350 kg	nc	2,48
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	2,48	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,60	2,35
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,55	2,05
Vaches		
- 5 ans	1,98	1,85
de 5 à 10 ans	1,89	1,76
+ 10 ans	-	1,64

Broutards, Laitonnes : le marasme se poursuit dans les mâles avec baisse des cours, certain maintien des cours dans les bonnes laitonnes.
Laitonnes-Génisses : marché calme malgré des apports modérés avec une sélection de plus en plus sévère, les cours sont en baisse dans toutes les catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 07/10/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,15 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,55 €	2,25 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,35 €	2,10 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,20 €	2,00 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,20 €	1,95 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	1,90 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,10 €	1,85 €	-

Tendance : Vente très sélective pour l'exportation, très peu de demande, cours en baisse.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 29/09/14 au 05/10/2014*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,60 €	-
350 kg	-	2,40 €	-
400 kg	-	2,33 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,29 €	-
500 kg	-	2,21 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,53 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,31 €	-

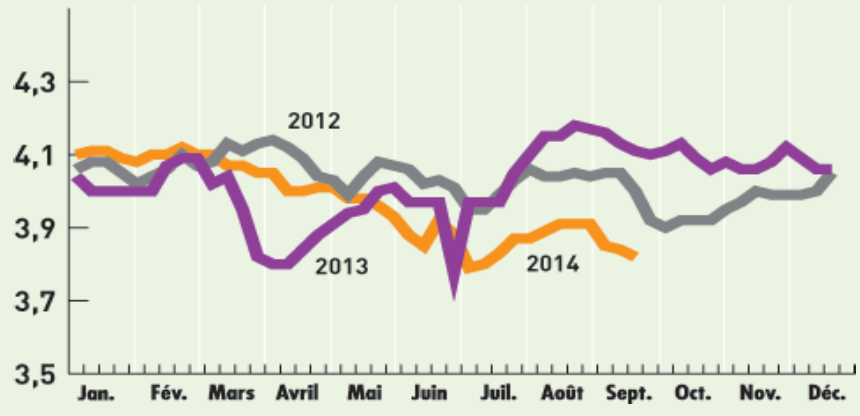
Tendance : marché toujours difficile.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 29/09/14 au 05/10/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,82 €	3,68 €	3,55 €			
Races mixte		-	3,32 €	3,32 €	3,28 €	-	
Races lait					-	3,04 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,14 €	4,08 €	3,95 €	3,63 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,14 €	4,02 €	3,89 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,61 €	4,50 €	-			
Races mixte	-	-	-	3,42 €	3,32 €	-	-
Races lait				-	3,08 €	2,91 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,68 €	4,43 €	4,15 €	3,97 €			

Tendance : Vente laborieuse dans toutes les catégories

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 29/09/14 au 05/10/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,90 €	3,85 €	-	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,78 €	4,31 €	4,21 €	3,87 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,00 €	3,91 €				
Races mixte						3,27 €		-
Races lait						-	2,91 €	2,86 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,95 €	4,73 €	4,39 €	4,24 €				

Tendances SEM. 41/2014

Bovins de boucherie

La demande pour le début du mois est peu dynamique. Les bonnes femelles de qualité bouchère ou labels peinent à maintenir leurs prix. Dans le domaine des génisses et des vaches Charolaises de milieu de gamme, si les jeunes vaches viandées (-5 ans) réussissent à résister à la baisse, les industriels accentuent la pression dans les vaches de moyenne conformation, âgées ou en manque de finition. Dans les laitières, l'activité reste sous le joug des industriels, qui maintiennent la pression sur les prix. En jeunes bovins, faute de besoin sur l'Italie, les JB restent sur la France et viennent gonfler les stocks sur pied. La dégradation même modeste se poursuit sur les prix déjà très faibles. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'ambiance est morose face à la dégradation des prix de la viande et des perspectives assez inquiétantes pour les prochains mois. Les bonnes vaches de moins de 5 ans lourdes ou le bétail mieux conformé restent recherchés, même si leurs tarifs se replient. Le commerce est plus compliqué dans le bétail à finir sur l'hiver. ■

Broutards

Le marché reste largement encombré avec des sorties saisonnières importantes. La dégradation des prix qui s'amplifie depuis quelques semaines tend à inciter les éleveurs à vendre pour ne pas avoir à subir de nouvelles baisses. Or les tarifs ne cessent de baisser y compris dans les animaux de bonne conformation. La colère monte chez les éleveurs en panne de solution. L'ensemble des opérateurs attend avec impatience la réouverture du marché algérien pour donner un peu d'air au commerce. Dans les femelles, l'équilibre offre/demande permet un écoulement encore assez régulier malgré une légère érosion des prix. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les besoins des intégrateurs restent largement couverts. Si les prix se maintiennent dans les bons veaux, les tarifs sont de nouveau malmenés avec un tri sévère dans les lots de veaux Frisons, Abondances ou Montbéliards. Dans les croisés laitiers et les allaitants ordinaires, le commerce est plus difficile avec des tarifs en baisse. Cette lourdeur commerciale est également observée dans les très bons Charolais, Limousins ou croisés/Montbéliards avec moins de demande pour des sorties de février. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 6 octobre) :
«Le contexte apparait toujours délicat en viande issue du troupeau laitier en concurrence avec des viandes importées voire de bovins importés et abattus dans l'hexagone. Pour les animaux de race à viande, quelques hausses pourraient être enregistrées ».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 6 octobre)
« Marché lourd malgré une offre qui reste contenue. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/09*

Agneaux (1689)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,72 -3,41**	**2,58 - 2,94**
Gras (38-44 kg)	-	**2,56 - 3,29**	**2,35 - 3,10**
Gras (44-55 kg)	-	**2,46 - 3,28**	**2,30 - 3,03**
Gras (+50 kg)	-	**2,21 - 3,16**	**2,16 -2,48**
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (177)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,94 - 1,13**	-
(+60 kg)	**1,10 - 1,21**	**0,99 - 1,16**	-
Divers			
Béliers: 81 à 181 €	**0,93 - 2,99**		
Agneaux maigres : 73 à 106 €	**2,03- 3,18**		
Caprins : 3 à 30 €	**0,08- 0,42**		
sBoucs :			

Ovins : 1402
99% de vendus.
Agneaux : la réduction de l'offre et la présence d'acheteurs plus nombreux à quelques jours de la fête de l'Aïd El Kébir, permettent de vendre rapidement la totalité des agneaux à des tarifs en hausse.

Béliers: bonne vente

Brebis: demande régulière, mais léger recul des tarifs.

Effectifs :
Agneaux : 1249 -Brebis : 123
Béliers : 20 - Caprins : 9
Divers : 1

Prochain marché : lundi 13 octobre, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 16/10*

Ovins : 53	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras -44 kg	**92 - 125**	**2,36 - 3,13**
Agneaux maigres + 44kg	**121 - 154**	**2,38 - 2,98**
Brebis	**30 - 83**	**0,51 - 1,12**
Béliers	**102 - 133**	

Peu d'apports avec peu d'invendus.

Prochain marché ovins le lundi 20 octobre aux horaires habituels.

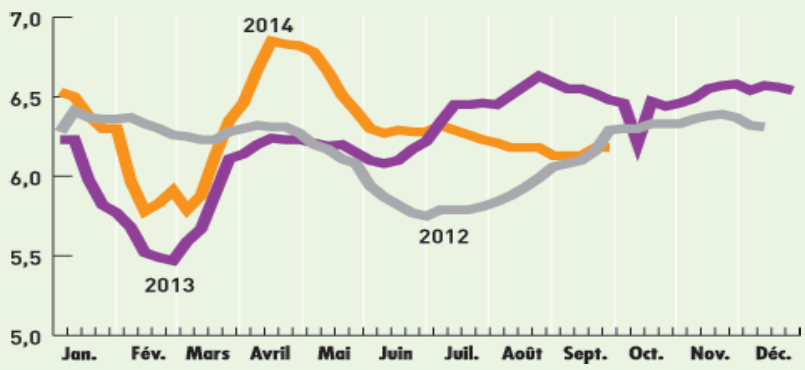
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 29/09/14 au 05/10/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,66 €**	**6,24 €**
Couvert	16-19 kg	**6,80 €**	**6,61 €**	**6,20 €**
Gras	13 -16 kg	-	**8,57 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,63 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 29/09/14 au 05/10/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,95 €	**5,90 €**	**2,30 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 29/09/2014 au 05/10/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,54 0,14	6,50 0,08	4,95 -0,02	-	-	-	-
	R Var.	5,98 =	6,11 0,07	6,07 0,02	5,23 -	6,64 0,02	6,65 0,05	-	-
	O Var.	5,42 -	5,41 -	5,65 -	-	6,29 -0,01	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,32 0,06	6,29 0,07	5,03 -0,48	-	6,80 0,08	6,63 0,06	-
	R Var.	6,05 -0,03	6,10 -0,05	6,06 =	5,37 -0,11	6,66 0,06	6,61 0,05	6,32 -0,08	5,64 -0,28
	O Var.	5,87 0,07	5,81 =	5,62	5,15	6,24 0,03	6,20 0,04	5,81 -0,22	5,48
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	4,95 -0,05	-		5,87 -0,01	5,63 =	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : niveau de qualité élevé toujours recherché en cette fin de saison. Cours à la hausse. Variations spectaculaires en agneaux de +22 kg. Probablement dûes à la fête de l'Aïd. Brebis : marché équilibré, pas de variations significatives.
Zone sud : Marcé porteur en agneaux.

A partir du 30 septembre 2014, les cotations des ovins de boucherie font l'objet de changements définis par l'arrêté du 23 juillet 2014 modifiant l'arrêté du 17 octobre 2012 fixant les modalités d'établissement des cotations pour les marchés des ovins. Les modalités de remontées des prix pour les animaux achetés en lot ont changés et doivent désormais être conforme à la méthode mentionnée à l'annexe IV de l'arrêté du 23 juillet 2014.Il convient durant les premières semaines de démarrage de lire et d'interpréter avec prudence les cotations des ovins de boucherie. Leur comparaison avec les précédentes cotations doit tenir compte de ces changements.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 37 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
37-38/2014		**165 000**	**0,186**	-	-	**6**
39-40/2014		**60 000**	**0,194**	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 1er octobre 2014

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,50 à 4,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,40 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	160 €	150 à 160 €
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

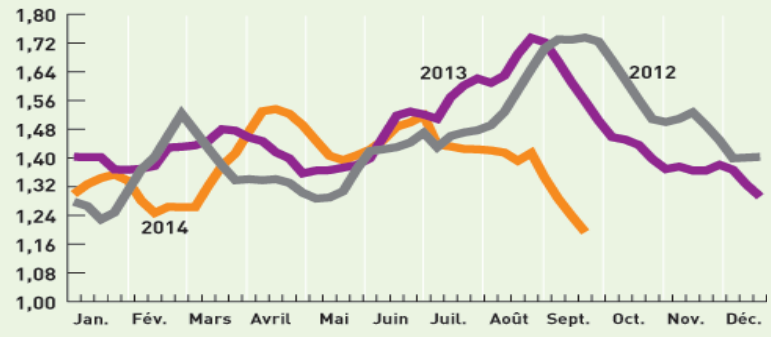
Porcs charcutiers cadran de Plérin (13 743 porcs présentés) *Cotations du lundi 06 octobre 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,194 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 26/09 au 02/10/14*

1,49 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

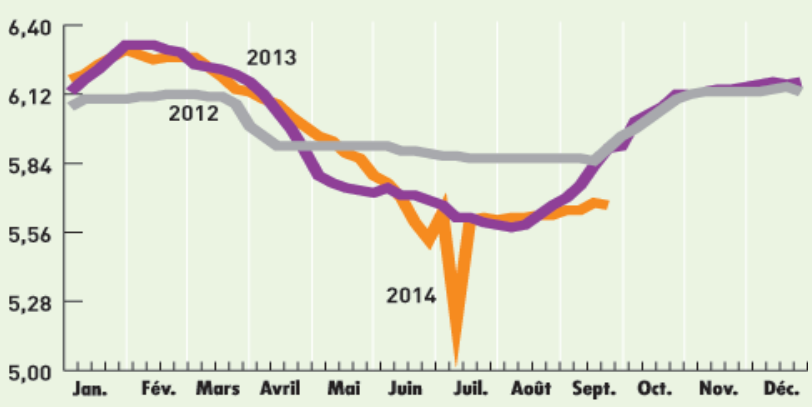
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotation nationale FranceAgriMer du 29/09/14 au 05/10/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,89 €**	-	-
U	-	**7,81 €**	**6,73 €**	-
O	-	**5,67 €**	**4,93 €**	**3,79 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 29/09/14 au 03/10/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**137**	**380-570 €**	**250-400 €**	**150-270 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**290-350 €**	**250-320 €**	**140-160 €**	**60-80 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**410-520 €**	**330-400 €**	**170-200 €**	**80-100 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**540-620 €**	**410-460 €**	**220-240 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**1082**	**170-280 €**	**135-220 €**	**20-100 €**	**10-40 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 29/09/14 au 05/10/2014*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,30 €**	**2,20 €**	**1,48 €**	–
Bons	**1,98 €**	**1,73 €**		

Céréales

Marché du 25 septembre 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — **RÉCOLTE 2014**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	3 d'oct.	165	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%.	3 d'oct.	162	N C
Aube/Yonne	fourrager	sept.-déc.	120	T C

ORGE DE MOUTURE — **RÉCOLTE 2014**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	63-64 kg/hl	sept.-déc.	123	N C
Sud Côte-d'Or	62 kg/hl	6 d'oct.	126	V C
Nord Côte-d'Or	63 kg/hl	6 d'oct.	123	V C

AVOINE NOIRE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	oct.	132 à 135	T C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

MAÏS — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		sept.	148	T C

TRITICALE — **RÉCOLTE 2014**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Côte-d'Or/Haute Saône			inc.	C

MAÏS — **RÉCOLTE 2014**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne/		oct.-déc.	116	V C
Sud Côte d'Or/Saône-et-Loire		9 d'oct.	125	T C

POIS — **RÉCOLTE 2014**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube		sept.-déc.	195	N C
Yonne		sept.-déc.	195	N C
Côte d'Or		sept.-déc.	200	N C

FÉVEROLLE — **RÉCOLTE 2014**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	alim. animale	sept.-déc.	215	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds cse cess MF 5455, T3, 105 CV + booster boîte Dyna 4 + bâti MX année 2009, 3600 h, tbé + NH TS 100 an 2003, 2600 h, 90 cv vitesses electroshift tbé
✆ **06.87.55.29.38**

42 - vds taureaux Charolais HBC 12 à 20 mois type viande élevage , fiv assurée- Gaec Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

68 - Cause retraite vends tracteur Agrotron 135 relevage avant pneus neufs 5100 hrs excellent état 28000 euros net sans TVA Port.
✆ **06 07 60 35 43**

69 - Vds tracteur Fendt Vario 409 an 2004 - 5080 H. rel. av. pont av. suspendu - Bon état.
✆ **06 68 65 65 63**

69 - AV tract Fiat 6566 TBE 4 R chargeur Q230 fourche 4 pneus neufs 5 ans TVA prix à débattre.
✆ **04 74 64 34 99 HR**

71 - Cause retraite vends Brabant tri-socs hydr., remorque à foin 8,40 m, semoir 2,50 m, citerne fuel.
✆ **06 84 13 84 01**

71 - Vds pelle cheni. 911 Liebher 15 T 2 GO, 6.800 euros, tracteur Fendt Vario 922, Profi 220 CV, TBE, 70.000 euros.
✆ **06 03 42 06 75**

87 - Vds tract NH TL100A, dist engr Bolgball 24 têtes ét. neuf, herse rot Kuhn 3003, sem Sulky grains 21RD, brab 4 corps Huard, épand fum 12m3 Deguill, endain Lely 805 CD.
✆ **05 55 60 69 30**

Travail sol

01 - Vds rotovator Kuhn EL 201, 3m, boîtier 200 ch, boite vitesse bêches coudées roues AR état neuf
✆ **06.07.84.53.68**

01 - Vds charrue 4 corps Vogel et Noot très bon état à débattre et enrubannage de luzerne à débattre
✆ **06.62.35.74.56**

38 - Vds semoir Sulky 3 m sab her an. 1990 compteur ha be, possible herse avant vibro.
✆ **07 86 85 73 46 HR**

38 - Vds charrue Kverneland 4 socs sécurité boulons, Vds charrue Huard trisocs sécu boulons.
✆ **04 76 55 85 37 HR**

71 - Vds herse rotative 2,50, semoir 2,50, charrue Brabant tri-socs extensible, GD, bon état.
✆ **06 14 23 83 37**

Récolte

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses MD et presses à balles rondes Claas, JD, NH, Fahr, Welger, MF, Arobale Krone (réf. 410B)
✆ **06 29 81 80 05**

71 - Vds Axial 1680, 4 RM, révision OK, prête pour récolte maïs, sans cueilleur, prix à débattre.
✆ **06 18 66 34 85**

84 - Vends machine à vendanger Braud 25-14 bon état : 5 000 euros à débattre.
✆ **06 72 38 38 23**

Taille

84 - Vds écimeuse frontale marque Ferrand, année 2002. Très bon état, peu servi.
✆ **06 08 23 76 47**

Agri. divers

01 - Cse retraite semoir maïs 4R. semoir grains Amazone type 30, 3m, psem Pichon 0049 roul. 3m tasse avt a dents + RB 3m
✆ **04.74.24.30.46. hr**

01 - Cse ret. vds tracteur MC120 Power6 clim. relev. avt 2006, 4900 h, tbé + charrue Huard 4 socs 470
✆ **04.74.24.30.46. hr**

01 - Vds 2 silos à farine 10 et 12T + pompes de prairie + baignoire pour abreuvoirs
✆ **06.80.14.58.39**

18 - Cause cessation activité, vds : tracteur New Holland 8340, 1998, 7.400 h, 4 RM, relevage avant, semi-powershift, TB état - pulvé Evrard TM2500, 1995, 2.500 l, rampes 24 m, TB état - déchaumeur Gyrax, 7 dents, sécurité boulons, réglage hydraulique, TB état - vibro + packer, 3 m, Konskilde, attelage semoir, peu servi, TB état - vibro avant + rouleau à barres Bonnel, bon état - brabant Goizin, 4 corps, sécurité boulons, bon état.
✆ **06.19.42.00.08.**

18 - Vends tasse avant double spire avec vibro, 3 rangs syncrospire Franquet, état neuf - chisel, 3 m, avec herse et rouleau.
✆ **06.14.40.22.10.**

18 - Vends tasse avant double spire avec vibro, 3 rangs syncrospire Franquet, état neuf - chisel, 3 m, avec herse et rouleau.
✆ **06.14.40.22.10.**

18 - Vends décompacteur Bonnel Helisol, 5 m, 10 lames, non stop, repliable, TBE, 11.500 euros à débattre - discomulch, 3 m, rouleau barre, TBE, 5.500 euros.
✆ **06.85.05.29.07.**

21 - Cause cessation activité VENDS : - tracteur New-Holland T 6 140 (31.12.2013), environ 150 h., état neuf, - tracteur Arès 550 RX (12.2001) avec chargeur Faucheux F 200 + Godet MTS + pic bottes + godet à terre, - - andaineur Kuhn GA 4521, excellent état (2010), - faucheuse Kuhn GMD 602 (2001), très bon état, - pailleuse Lucas Paillotte (1997), très bon état, - vibroculteur 3 m., - pulvé Caruelle 800 L, 15 m., - distributeur engrais Kuhn MDS 701, 24 m. (1997), très bon état, - - 1 ratelier Cornadis, - 1 aplatisseur à grain Skiold (2004), très bon état, - divers petits matériel (benne 3 points, vis à grain, (réf. 390B)
✆ **03 80 49 24 73**

21 - VENDS herse Lévêque 9.6 Rhy, - semoir engrais Roger, - Nodet + herse, - pompe à cardan 16.9 x 34 voile fonte, - roues 850 x 12 - 600.650 - 700.750 - 825 - 1200 section 20, petit matériel d'entretien, etc...
✆ **03 80 55 30 17**

38 - Vds épandeur fumier Devés 7T. 4 roues caisse ensilage vis à grains diam. 1mo L4m. tube L3m diam. 700 pour faire rouleau-packer Gourdin 2m70 trainé.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

38 - Vds combiné doublet reccord 3 m porte à court lame avant avec dents - semoir blé Nodet 3 m à socs compt ha traceur herse - 2 éléments semoir ebra pignons légumes.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

42 - vds broyeur Deswoy larg trav. 2.80 m 1500 euros ttc - sous soleuse Huard 3 d - mat. lourd 1500 euros ttc
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds condit train JD 2m50+épand fumier maitre 6t5+ fan forte 5m30+ giro broy chain prise force 1000T 1m9
✆ **04 77 21 74 40**
ou 06 73 34 39 82

42 - Vds épandeur 4T5 charrue Huard IH vibroculteur herse 4 éléments
✆ **06 88 51 46 85**

58 - Cause retraite VENDS MF 6245, 2 600 h, 85 cv, - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - andaineur 353, Vicon kver, - bétaillère 3 m., - matériel divers (réf. 3901)
✆ **03 86 22 22 19**

71 - Vds presse enrubanneuse Taarup, pick-up 2 m, 19.000 euros à déb., mod. 1310 Opticup 14, 2 déroul. de 750 mm.
✆ **03 85 24 85 26**

71 - Prix fin de saison sur mat. fenaison occ. en stock, rotative 2,40 m, faneuse 5,50 m + 6,40 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds épareuse Nicolas, bras 4,60 m, rotor 1,20 m, rééquilibre fléaux neufs, sécu. hyd., 4.600 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V pailleuse distributrice enrubannage 5,200 m3 trainée, goulotte orientable, cdes élect.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds cover-crops 18- 20- 22- 24 - 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds désil. Lucas G Silogrif 2001 hydro élect. bon état
✆ **06.86.68.30.27**

69 - Vds désileuse Jeulin 1,5 m3 tapis pignons servi 1 an. Très bon état à débattre 1200 euros HT.
✆ **06 26 64 25 64**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Utilitaire Citroën Nemo, 2011, 40500 km, clim, porte latérale tbé 5500 euros HT
✆ **06.52.27.68.68**

26 - Vds pick-up Mitsubishi L200 double cabine an 2003 185000 km, CT ok, TBE, 11000 euros à déb.
✆ **06 32 14 20 16 (HR)**

38 - Vds Citroën C15 diesel an. 2005, attelage rem. état neuf, 42000 kms : 6800 euros à débattre.
✆ **04 74 58 09 43**

69 - Frigo 3T5 Mercédès 311 moteur neuf 0 km, groupe Carrier route secteur. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

84 - PL Mercedes 809 pla. rid. coulis. 8 pal mine OK, Tacky OK. 6T CU, 228 000 km, TBE pn. nfs boute. air neuf.
✆ **06 20 42 37 71**

Quad

52 - Vend quad Polaris Sportsmann 500 HO, année 2008, homologué 2 ou roues motrices, 1 800 kms, parfait état, très peu servi, révisé, cause double emploi. Prix HT : 3 800 euros (réf. 3807)
✆ **06 86 90 41 95**

Tourisme

38 - Vend Laguna diesel 22 clim, anti démarrage radio casette distribution faite contrôle OK état exceptionnel.
✆ **06 70 66 62 19**

39 - A vendre camping-car homologué 3 places sur base LT35. Tout équipé. Isolation 2 couches pour utilisation en montagne. 5 000 euros
✆ **03 84 60 15 18**

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds luzerne récolte 2013 petites bottes env 5ton, près Romans.
✆ **06 19 17 13 63**

38 - Vds refoin botte ronde 55 botte disponible + foin 2013, bonne qualité stocké au sec.
✆ **06 30 04 21 63**

39 - Vds paille et foin rendu franco bottes rondes ou carrées
✆ **06 73 92 81 55**

42 - producteur 42 vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées, tb qualité, livré.
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

42 - Vds 180 T foin 2014 ext - 70T foin 2013 bon - 70T regain 2014 - 30T regain 2013
✆ **04 77 66 14 73 HR**

Fourrage

M. DUMONT VENDS PAILLE et FOURRAGE
Livraison camion remorque.
Tel. 06 23 79 23 84

18 - Particulier vend paille, récolte 2013, excellente qualité, sous hangar, possibilité de livraison par camion paiement comptant.
✆ **02.48.74.72.66 ou 06.07.62.17.33.**

38 - Vend foin pn livraison possible dans 38 BR 130.
✆ **06 66 32 75 51**

Culture abris

84 - 6 serres 5,5 x 110 ml + porte diam. 32 : 750 HT, une 1740 ml treillis gouttières fraise hors sol 850 piquet er 1,3 m.
✆ **06 20 42 37 71**

Pépinière

67 - Disponible : jeunes plants Nordmann pour culture de sapins de Noël.
✆ **06 74 25 29 04**

69 - Vds rondins châtaigniers 2 m. pour piquets livrés.
✆ **06 85 07 89 07**

Propriété

84 - Vends vignes AOC côtes du Rhône 2 HA 24, Violès (84150).
✆ **04 90 70 93 29**

Terrain

42 - Vds à Paladru (38) 6000 m2 Noyers hybrides et 14 000 m2 gros bois divers- seul tenant
✆ **06 08 25 82 44**

Divers



01 - PNR Haut Jura, élevage plein air intégral vend 12 Aurochs : paisibles, rustiques, tb viande
✆ **06.14.93.98.08**

25 - A V. charrue trisocs MF10 état proche du neuf, chaînes à neige pour roues 13.6.28 OU 14.6.28.
✆ **03 81 43 21 00**

38 - A v. cuve gasoil tuiles creuse plates miroir ancien cuve vin pressoir sur roues v. 104 pour pièces.
✆ **04 74 92 72 29**

38 - Insert cheminée bûches 50 cm, ventilo 2 vitesses poutre chêne très bon état.
✆ **06 78 98 38 55**

42 - Vds piquets acacia 2m10 appointés - 2.60 euros pièce
✆ **06 18 12 23 43**

58 - VENDS à Decize, - émetteur récepteur portable DJ 190 alimentation secteur, antenne toit, cause retraite. (400C)
✆ **03 86 77 11 36**

63 - CHER. vêtements anciens travail et paysan, biaude, bourgeron, velours, vestes, blouse maquignon, même mauvais état achat ou débarras.
✆ **06 85 97 74 64**

69 - Vends canapé en cuir 3 places couleur jaune clair 150 euros - Tank à lait 500 l. et tank à lait pour faire des fromages - Charrue trisoc en l'état - Enrouleur Irrifrance 150 m. avec jet 25 m. et pompe verticale.
✆ **06 28 28 30 00**

89 - Proche de la retraite CHERCHE repreneur pour tournée de distillation (réf. 4103)
✆ **06 24 83 68 71**

Location

Agricole

69 - Viticulteur cherche vigne en métayage ou en fermage nord du Beaujolais. GFA domaine Berrod.
✆ **06 79 07 68 05**

89 - A louer à Gurgy (89250) bordure ruisseau, irrigation, deux hectares maraichage bio, terre 1ère, 10 km Auxerre (réf. 410A)
✆ **03 86 53 02 45**

Service

01 - CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs, TP, engins agricoles... Rectification culasse, etc... http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

69 - ETAR René Lhopital - Broyage, débroussaillage, élagage (rotor), élagage d'alignement (Lahier)
✆ **06 06 64 78 22**

69 - A votre disposition sur 01 - 69 - 71 pour le battage de vos maïs, tarif economique. Contactez nous pour devis.
✆ **06 60 74 00 38**

89 - ET alentours récolte mais MB New Holland CR9070 6 rangs 75 cm broyeur. ETA Collignon (réf. 4104)
✆ **06 87 49 67 75**

Offre

Emploi

MASSEY FERGUSON
NOUVEAU concessionnaire Massey Fergusson
Dans le cadre de notre développement
NOUS RECHERCHONS UN MÉCANICIEN AGRICOLE CONFIRMÉ.
Envoyé CV à :
AGRI MECA
ZA des Plantes -70150 Marnay
Tél. 06 32 58 44 59
agrimeca70@orange.fr

21 - RECHERCHE apprenti 18 ans dans polyculture-élevage, nourri, logé, permis VL, libre de suite (réf. 40VB1)
✆ **03 80 31 93 06**
06 82 44 28 60

39 - Expl. lait comté bio 280 000 l, 125 ha, 15 ha de cult. rech. JA pour reprise progressive. Pour tout renseignement :
✆ **07 87 68 19 87**

69 - Jeune auto-entrepreneuse cherche heures de travail les mardis et jeudis matin en transfo vente traite.
✆ **06 60 44 21 58**

Animateur Syndical H/F

Pour un syndicat agricole dynamique et novateur.
Mission : en relation avec l'équipe de responsables professionnels, aura en charge : la communication sur le métier de l'agriculteur (presse, montage de manifestations, rédaction d'articles). Appui et animation des équipes cantonales, assurera la liaison avec les responsables professionnels et les OPA, gestion administratives, interventions auprès des jeunes au sein du dispositif à l'installation. Animation de réunions syndicales en soirée.
Profil : niveau BTS souhait. Expérience souhaitée. Bonne connaissance du milieu agricole et de son organisation souhaitée. Maitrise bueautique. Dynamique, autonome et sens du travail en équipe. Qualité relationnelles et rédactionnelles. Permis+Véhicule exigé. Déplacements dans le département et en région Bourgogne.
Conditions : CDI. Entrée dés accord. SMIC + Frais de déplacement.

Envoyer lettre de motivation et curriculum vitae à :
Monsieur le Président. Jeunes Agriculteurs de la Nièvre
Alexandre Lorré. Le Moulin de Tavenay 58 800 Sardy-Les-Epiry

71 - Domaine viticole/production de cassis secteur sud Mâconnais, recherche un salarié expérimenté ou une personne motivée à former pour tous travaux de vignes. Conduite, réglage et entretien du matériel. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire : à négocier selon compétences et motivations. S'adresser au Service Emploi de la FDSEA de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex.
service.emploi@fdsea71.fr
✆ 03 85 29 56 50
fax. 03.85.29.57.29.

84 - Cherche berger à partir du 15/09 pour durée indéterminée, dans le Vaucluse. Tél : 06 22 37 71 85 / 06 19 55 09 78
✆ 06 22 37 71 85
06 19 55 09 78

Animaux

Bovin

01 - Part prendrait 20 bovins en pension de suite étudie toutes propositions bât. ventilé
✆ 06.81.87.23.48

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 2 ans, 1 an, IA, HBL, - vaches pleines, vêlage nov-décembre, père qualifiés Lanaud (réf. 390C)
✆ 06 28 02 04 05

03 - Vds génisses prim'holstein à terme 15/10 gar sanit ind ibr.
✆ 06 86 75 39 30
ou 04 70 56 90 19

18 - Elevage HBC vds 14 TB taureaux charolais de 18 mois, bonnes qualités maternelles et de races, caractère calme et docile, de différents types, livraison assurée. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ 06.82.25.17.13.

18 - Elevage charolais HBC Mallet Bernard 18270 St-Maur, cause cessation vends : vaches pleines - génisses de 18 mois - laitonnes - taureaux de 18 mois, 30 mois et 5 ans - veaux reproducteurs de l'année, issus IA, IBR A.
✆ 06.08.12.07.94 et 02.48.56.60.17.

18 - Vends cause cessation, vends 25 vaches + 5 génisses ch., vêlage 15 nov. 15 mars, écho., indem IBR.
✆ 06.59.01.73.35.

18 - Vends veaux mâles charolais, HBC, indem. IBR, vêlages faciles, petites cornes. SCEA Fleurier, les Brosses à Garigny.
✆ 06.12.46.82.38.

21 - Cause retraite VEND cheptel charolais IND IBR dont 2 bons taureaux de 4 ans (réf. 4102)
✆ 06 17 06 24 93

21 - VENDS génisses charolaises, vêlage déc., janvier, ind. IBR, - génisses 18 mois (réf. 4101)
✆ 03 80 64 18 06

42 - Vds génisses pleines Holstein terme oct ind IBR
✆ 06 27 52 65 74

42 - Vds taureaux 1 an org velage facile et IA HBC ibra earl Trottet 42110
✆ 06 12 17 55 09

42 - Elevage Aubrac HBA vds taureau 4 ans type viande + mâles femelles de l'année TGS
✆ 06 07 59 08 74

42 - vds Aubrac 5 ans et Limousine 6 ans pleines IBR
✆ 09 60 06 63 04

42 - vds trés bons taureaux prêts à saillir, Holstein Rouge et Noir , Montbéliard, livraison garantie et possibilité location
✆ 06 89 30 04 69

43 - Vds MÂLES Aubrac reproducteurs, bonnes origines.
✆ 04 71 03 86 61
ou 06 76 71 17 14

48 - Vends jeunes vaches aubrac qualifiées IBR A, inscriptibles, cause surnombre.
✆ 06 77 39 23 23

57 - Vends vaches laitières bio Holstein + veaux Montbéliards, génisses de tout âge certifiées AB.
✆ 06 75 04 74 08

58 - VENDS TB T 18 mois charolais HBC, - veaux reproducteurs HBC, - taureaux 18 mois Limousin, - veaux reprod. Limousin, indem. IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 3803)
✆ 06 72 26 48 56
06 78 97 54 52

58 - Decize à VENDRE taureaux reproducteurs ind. IBR, toutes garanties sanitaires (réf. 38VB1)
✆ 06 31 37 86 81

58 - VENDS repro. 11 mois et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 400B)
✆ 06 03 59 84 26

58 - VENDS repro. HBC, orig. inscrit, mère bien indexée, TGS. GAEC Hoareau - Champvert (réf. 400A)
✆ 06 61 23 45 60

58 - VENDS génisses pleines IA (vêlages faciles fin novembre), ind. IBR (réf. 4003)
✆ 06 83 12 74 16

58 - VENDS taureaux Limousins 18 mois nés s. corne, bonne morpho., docile, IBR A. Luzy (réf. 40VB2)
✆ 03 86 30 15 63

58 - El. LIMOUSIN VENDS taureaux adultes, 18 mois, veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé. (réf. 400D)
✆ 06 10 09 65 69
03 45 82 90 10

69 - Achète tte l'année pour engraisser vaches ges. bts. lait. bldes aquitaine ou autre race viande ou cx, dpt 01 69 07 26 38 71 21, règlt assuré
✆ 06 12 96 37 72

69 - Recherche broutards biens formés et vaches charolaises pour engraissement. Règlement assuré.
✆ 06 80 44 67 41

69 - Vends 2 génisses MB terme mi novembre 2014, père urbaniste et Emirdusier.
✆ 06 70 55 35 75

69 - Vends plusieurs vaches avec veaux de septembre. Elevage Marc Bougain à Rivolet. Toutes garanties sanitaires.
✆ 06 08 73 22 62

69 - A vendre 3 génisses Holstein à terme.
✆ 06 08 58 45 14

71 - Elevage Devillard JP vend très bons taureaux adultes, taureaux de 18 mois, et veaux de l'année, HBC, TBO, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ 06 81 90 94 97

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ 06 81 99 18 93

71 - Cessation retraite vds 37 génisses et vaches charolaises, HBC, IBR A, vêlage nov. déc. janv., IA, vel. fac.
✆ 06 12 49 29 08

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois et veaux de l'année.
✆ 06 64 77 33 25
ou 03 86 30 20 97 H.R.

71 - Vds génisses laitières, cause cessation laitière, Prim'Holstein, IBR OK, dociles, terme novembre.
✆ 03 85 59 47 45

71 - Elevage limousin inscrit HBL vend taureaux 18 mois et veaux 13 mois, issus d'I.A.
✆ 06 20 55 81 02

71 - Elevage HBC Chemarin vend taureau 6 ans.
✆ 06 83 89 75 08

71 - Vends 10 vaches charolaises gestantes, IBR A, cause surnombre.
✆ 06 28 28 75 47

Caprin

26 - Vds 100 chevrettes + boucs Saanen nés en sept 2014 capgène 1100l à 34,5TP 36,2TB
✆ 06 02 11 40 39

42 - Vds chevrettes alpine et Saanene mis bas 15/02/15 elev controle laitier et gene plus 950L
✆ 06 24 67 46 03

Ovin

58 - VEND reproducteurs agneaux et antenais charollais non inscrits, BO. Jean-François Pannetier (réf. 3902)
✆ 03 86 50 04 29 HR
06 83 24 55 99

71 - Vends antenais charollais, inscrits ou non, et antenaises, mises en lutte, garanties sanitaires.
✆ 06 75 75 59 80

71 - Vends antenais, agneaux et béliers charollais, inscrits ou non, garanties sanitaires ARRARR.
✆ 06 80 32 10 83

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ 06 08 06 98 65

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs, porcelets 25 kgs.
✆ 06 73 47 78 29
ou 04 75 62 80 43 (HR)

Chien

42 - Vds pour chasse 3 chiots Beagle pure race nés 16/07/2014 mère 250269604595271
✆ 04 77 20 86 76 hr

57 - A réserver 2 femelles et 3 m.les Parson Russell Terrier nés le 13/08/14, dispo. à partir du 13 oct., origine chasse, élevés en famille, seront vendus inscrits au Lof, vaccinés, vermifugés et tatoués + certificat bonne santé. Prix fem. 450 euros, m.le 400 euros. N° de la mère : 250269801120100.
✆ 06 34 52 50 40
03 82 33 80 76

74 - Vend portée de 9 beaucerons nés le 24/07/14, non LOF, mère immatriculation : 250269801154699 9.
✆ 06 81 57 34 42

89 - A réserver 4 chiots Beauceron nés le 25/08/14, mère 2BWJ 573 (réf. 4004)
✆ 03 86 32 20 52

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc. Contrôle sanitaire. Livraison. Documentation.
✆ 06 82 28 12 19

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ LA LIBRAIRIE DU GROUPE REUSSIR


et de nombreux autres...
www.reussir-boutique.com

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une :


FA06/13
GODE Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

CABI CAILLOL Tél. 05 63 56 44 37 www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


Collect World LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS + de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
✆ 01 49 84 94 28

Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
149€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		149,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAC35 - Photos non contractuelles

UN RENDEZ VOUS À NE PAS MANQUER !



Élevage charolais inscrit IBR A - TGS

Gaec CADOUX Bernard et fils

89420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87

PORTES OUVERTES à l'étable

les 24, 25 et 26 octobre (présentation exceptionnelle)

50 taureaux de 18 mois - 25 génisses de 18 mois - 100 mâles reproducteurs de l'année
- 1er prix d'ensemble veaux mâles «mondial 2014»
- 2ème prix d'ensemble adultes grandes étables
- Six 1er prix et quatre 2ème prix «mondial 2014»

Livraison possible - Prix raisonnables

VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS

E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

LUZY • 58

Journées Portes ouvertes

30 et 31 octobre 2014

4 élevages Charolais HBC

présentent leur production

• Earl des Couthions, Eric Lordey «Les Couthions»	06 25 12 46 13
• Earl Lordey Olivier, «Les Guittards»	06 23 85 87 54
• Gaec Marion Michel et Mikaël «Saint-André»	06 07 51 04 99
• Vadrot Gérard «Le Bois du Luzy»	06 12 37 42 98

Le meilleur accueil vous sera réservé lors de ces 2 journées portes ouvertes

PORTES OUVERTES

Élevage H.B.C.

Gaec St Roch (Malnoury)

21290 Recey s/Ource

10, 11 & 12 octobre 2014

Taureaux 18 mois, veaux de l'année

Garanties sanitaires

06 85 33 82 34



Champlecy est dans le pré

ELEVAGES :
BONNOT Bernard (03 85 24 00 76),
DEVILLARD Jacques (06 18 54 64 88),
METROP Didier (06 83 65 20 26),
MONNET Charles & Olivier
(06 27 50 34 47 - 06 23 74 88 23)

www.champlecy-attitude.fr

RESTAURATION BUVETTE — STANDS ANIMATIONS



Renseignements : 03 85 85 20 25

ENTRÉE GRATUITE

Vous êtes abonné au journal

Terres de Bourgogne

Créez votre compte et consultez nos archives



PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
- ❑ 1 Parution **10 €**
- ❑ 2 Parutions **15 €**
- ❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
- ❑ 1 Parution **29 €**
- ❑ 2 Parutions **43 €**
- ❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)

❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne

❑ Je règle par CB la somme de €TTC

carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

expire fin |_|_|/ |_|_| signature:

Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....

Nom - Prénom :.....

Adresse :

.....

.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC

(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SAS 2094

**Société par actions simplifiée
au capital de 100 016 euros
Siège social : 10, Place Centrale,
21800 Quétigny
RCS Dijon 417 767 647**

Par décision de l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2014, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société fixée initialement à « VERDOO-LAEGHE » en « SAS 2094 ». L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Le Président

AL214113063

SIMON OERTLI LOGISTIQUE - SOL

**Société civile au capital de 2¬†000 €
Route de la Gare - 21260 Selongey
RCS Dijon 488¬†755¬†000**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2014, le siège social a été transféré au 12 rue du Val de Norges, 21490 Norges La Ville, à compter du 30 septembre 2014. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL214113071

CHANGEMENT DE NOM

Mademoiselle Garros Stéphanie, demeurant 7 impasse du tilleul 21380 Epagny (21), agissant au nom de son enfant mineur **Boumaraf Léa** née le 16 avril 1997 à Beaune (21) dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer au nom patronymique de cette enfant mineure celui de **Garros**.

AL214113059

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Avis de changement de régime matrimonial

Information concernant les époux

Monsieur Xavier Charles François Marie Froissart et Madame Fiona May Toogood, son épouse, demeurant ensemble à Cormot-Le-Grand (21340), 1 Rue des Clercs

Mariés à la mairie de Couches (71490) le 12 septembre 1986.

Initialement sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Marc Dufaud, Notaire à Couches (71490), le 5 septembre 1986.

Et actuellement soumis au régime de la communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Marc Dufaud, Notaire à Couches (71490) le 26 juillet 1995, homologué suivant jugement rendu par le tribunal de grande instance de Chalon-sur-Saone (71100) le 20 décembre 1995

Information concernant la modification du régime matrimonial

Aménagement de leur régime de communauté universelle par l'addition d'une clause d'attribution de la totalité en pleine propriété au profit du conjoint survivant, en cas de dissolution de la communauté par décès, suivant un acte reçu par Maître Olivier Clermont, Notaire à Paris (75003), 65, rue de Turbigo, le 24 septembre 2014.

Informations concernant l'opposition

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date d'avis de parution du présent avis, par lettre recommandée avec AR ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Olivier Clermont, Notaire à Paris (75003), 65, rue de Turbigo.

Pour avis et mention.

Maître Olivier Clermont Notaire.

AL214113060

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : Valérie et Sylvain
Forme : EURL
Siège : 33 rue de l'église 21310 Magny Saint Médard
Objet : Location et vente de produit I Teck
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : Madame Derambure Valérie, 33 rue de l'église, 21310 Magny Saint Médard
Immatriculation : RCS de Dijon

AL214113076

CONVOCATION

ELVA NOVIA

Convocation aux Assemblées de sections

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole «ELVA NOVIA « ; Rue du Gué de Nifette 71150 Fontaines sont invités aux assemblées de sections de la coopérative aux dates et lieux suivants :

Section 1 - Section département de la Haute Marne -département Nord Côte d'Or : **Lundi 27 octobre 2014 à 10 h**, Salle de réunion de l'Auberge Campagnarde 15 rue Carnot, **21440 St Seine l'Abbaye**

Section 2 - Section département Ouest Côte d'Or - département de l'Yonne : **Vendredi 24 octobre 2014 à 10 h**. Espace JC Patriarche Salle Polyvalente N° 407 à **21320 Pouilly en Auxois**

Section 3 - Section département Sud Côte d'Or : **Lundi 3 novembre 2014 à 10 h**, Gaec du Champ, de Lux Champ de Lux **71330 Devrouze**

Section 4 - Section Zone Bresse - départements du Jura et de l'Ain : **Jeudi 6 novembre 2014 à 10 h**, Salle le Châtelet, place de la Mairie, **71470 Montpont en Bresse**

Section 5 - Section zone Charollais - zone Clunysois.- département du Rhône, Nord-Loire : **Jeudi 30 octobre 2014, à 10 h**, Salle AS71 (proximité Institut du Charolais) ZA du Village **71120 Charolles**

Section 6 - Section département Ouest Saône et Loire - Zone Morvan : **Mercredi 29 octobre 2014 à 10 h**, Salle des Fêtes, Place de Mousseau, **71790 Etang sur Arroux**

Ordre du jour :

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Présentation des Rapports d'activités
- Rapports moral et Financier du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Présentation et vote des résolutions.

Désignation des délégués à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2014

Questions diverses

Un compte-rendu technique sera remis aux participants.

Les associés coopérateurs ont la faculté à partir du 15e jour précédant la date fixée pour l'assemblée de section, de prendre connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, ainsi que du bilan, du compte de résultats, au domicile de l'administrateur de la coopérative résidant dans la circonscription de l'assemblée de section, ainsi que la possibilité de les consulter au siège social de la coopérative.

Guy MARTIN
Président

AL214113080

DISSOLUTION LIQUIDATION

MC PS PROMOTION

**Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 10.000 euros
Siège social
22, allée du Pigeonnier
21490 Orgeux
514 872 522 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 septembre 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Madame Maria Luisa Calvelhe demeurant 22, allée du Pigeonnier 21490 Orgeux, et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL214112128

SCI BORNET

**Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 84 000 euros
Siège social : 10 Rue du Lac
21140 Pont et Massene
306 015 983 RCS Dijon**

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 8 septembre 2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Louis Bornet, demeurant 5 Résidence Saint Pierre - 56190 La trinité Surzur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au Cabinet ETC, 11 Rue de la Liberté - 21140 Semur-en-Auxois. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

AL214113061

CONSTELLASON

**SARL au capital de 500 Euros
siège social : 47 boulevard Thiers
21000 Dijon
539 641 381 RCS Dijon**

Aux termes du PV du 30 septembre 2014, l'associé unique a décidé de dissoudre la société, à compter du 30 septembre 2014, de fixer l'adresse de liquidation pour la correspondance au siège et de désigner en qualité de liquidateur Antoine Gat, 47 boulevard Thiers 21000 Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

AL214113065

HYDRO PROD CONSEILS

**SARL au capital de 1.000 €
Siège Social : 15 Rue Saint Roch
21220 Morey Saint-Denis
RCS de Dijon n°B 532 989 209**

Par décision du 1er octobre 2014, la société EFC, associée unique, personne morale, de la Société HYDRO PROD CONSEILS a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution de cette société par confusion de patrimoine et sans liquidation à effet du 1er octobre 2014.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société HYDRO PROD CONSEILS au profit de la Société EFC, Société Confondante, associée unique, personne morale, de HYDRO PROD CONSEILS, Société Confondue, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au 15 rue Saint Roch, 21220 Morey Saint Denis.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL214113069

SCI BROCARD

**SCI au capital de 100 euros,
8 rue des Frères Montgolfier
21300 Chenove 498 079 946
RCS Dijon**

L'AGE du 01/10/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/10/2013, nommé liquidateur M. Brocard Dominique, 20 rue Eole 21110 Genlis et fixé le siège de liquidation au siège social. Dépot au RCS de Dijon.

AL214113077

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 72

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BEAUNE: Vigne AOC Beaune 1er cru - Objectif : maintien du fermier en place.

24 a 40 ca - En genet: CI-134[60]-135[60]

EPAGNY: Terre - Objectif : maintien du fermier en place.

1 ha 10 a 36 ca - La mangeotte: ZH-12-14

SAVIGNY-LE-SEC: Terre - Objectif : maintien du fermier en place.

8 ha 40 a 40 ca - Au bas de charmoy: ZH-28[3] - Aux lavieres: ZH-10 - Combe froide veau: ZE-22

TALANT: Terre - Objectif : Priorité sera donnée à un projet d'intérêt général pour la préservation de ce site naturel et agricole.

33 a 70 ca - Les epoutieres: AB-163-168

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/10/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214113075

FIDUCIAL SOFIRAL
**Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie - 21000 Dijon**

SARL DANE

**SARL au capital de 7 622,45 euros
en cours de liquidation
Siège social : 3 impasse de la Saunoise
21110 Longecourt en Plaine
RCS Dijon 344 514 815
SIRET 344 514 815 00044**

L'Associé unique dans sa décision du 30 septembre 2014 a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 septembre 2014, déchargé Monsieur Pierre d'Introne de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : le Liquidateur Monsieur Pierre d'Introne

AL214113078

NON DISSOLUTION

AMEUBLEMENT ROGNON

**Société Par Actions Simplifiée
au capital de 40 000.00 euros
Siège social : 21160 Perrigny les Dijon
314 991 118 RCS Dijon**

L'assemblée générale mixte du 30 septembre 2014 a décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société.

L'assemblée générale mixte du 30 septembre 2014 a également décidé de modifier l'âge limite du président et de le porter de 65 à 70 ans.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis,

le représentant légal

AL214113068

TRANSFERT DE SIÈGE

SENS DE VISITE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : ancienne Cure
21540 Echannay
500103742 RCS Dijon**

Aux termes d'une décisions en date du 22 septembre 2014, la gérance de la société à responsabilité limitée SENS DE VISITE a décidé de transférer le siège social du Ancienne Cure, 21540 Echannay au 4 rue Maillard 75011 Paris à compter du 01 septembre 2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

La gérance

AL214113047

FINROL

**SAS au capital de 607 500 €
Rue de la Gare - 21 260 SELONGEY
RCS DIJON 452 116 288**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2014, le siège social a été transféré au 12 rue du Val de Norges, 21490 Norges la Ville, à compter du 30 septembre 2014. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL214113072

Le gérant a décidé, le 2.10.2014, de transférer le siège social de la société BR AUTOMOBILES, SARL au capital de 3000€, 8 rue Pierre Henri Spaak, 21800 Chevigny Saint Sauveur, 789 871 316 RCS Dijon au 3 rue du Chapitre, 52200, Chameroy. Objet : Réparations et négoce automobiles. La société sera radiée du RCS de Dijon et ré-immatriculée au RCS de Chaumont.

AL214113073

NOMINATION

BOIS SECS DE BOURGOGNE

**Société par Actions Simplifiée
Capital : 112.000 €
Siège social : Route d'Esbarres
21470 Brazey en Plaine
R.C.S Dijon B 516 920 188**

Par décision du 22-09-2014, l'Associée unique a nommé ès qualités de Commissaire aux comptes titulaire la Société ADG INTERNATIONAL, SA au capital de 603.880 €, dont le siège social est à Paris (75017), 100 rue de Courcelles, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°334 768 686, et ès qualités de suppléant la Société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC, SA au capital de 46.000 €, dont le siège social est à PARIS (75017), 3 rue Léon Jost, immatriculée au RCS de Paris sous le n°662 000 512, les mandats de leurs prédécesseurs étant arrivés à expiration. Tout dépôt légal sera effectué auprès du RCS de Dijon.

Pour avis, le représentant légal

AL214113067

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

**LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles**

RESO

**Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 5000 euros
6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 Longvic**

Décision : AGO du 18/06/2014
Objet : Modification de la gérance
Ancienne mention:
- M Vincent ISELIN demeurant 6 chemin des Fougères - 43400 Le Chambon-sur-Lignon
Nouvelle mention:
-M Alain Brossault demeurant 5 impasse du Pinier - 44860
Saint Aignan du Grand Lieu.
Pour avis.

AL214113055

SOCIETE CHRISTIAN RICHARD CLAUDE RICHARD ET CLAIRE DUMAS-BONNETAIN

**SNC au capital de 838,47 Euros
Siège : Dijon (21000), 24 Rue Musette
015 550 353 RCS Dijon**

Aux termes d'un acte sous-seing-privé en date à Dijon du 30 Septembre 2014 :

- Monsieur Benoît Tranchant demeurant à Fontaine Les Dijon (21121), 27 Rue de la Saône a été nommé co-gérant, à compter du 1er Octobre 2014, en remplacement de Madame Claire Dumas-Bonnetain, démissionnaire ;

- La dénomination sociale a été modifiée pour devenir à partir du 1er Octobre 2014 la suivante : SOCIETE Christian RICHARD, Claude RICHARD et Benoît TRANCHANT. L'article 2 (Dénomination) des statuts a été modifié en conséquence.

AL214113066

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

ALLURE COIFF'

**Société à responsabilité limitéeau
capital de 3 000 euros
Siège social : 2 rue Saint-Louis
58 600 Fourchambault
530 062 439 RCS Nevers**

Objet : Modification de la dénomination - Décicion de l'associée unique du 25/09/2014
Ancienne dénomination : ALLURE COIFF'
Nouvelle dénomination : Divine Laëtif'
Pour avis.

AL584113194

ELLIPSE AUTO

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : Les Pommais
58470 Magny-Cours
497 666 339 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 30 septembre 2014, l'Associé Unique a décidé à compter du 1er octobre 2014 :

- de modifier la dénomination sociale ELLIPSE IMMO pour adopter celle de ELLIPSE AUTO, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

- de modifier l'objet social :

* en supprimant les activités suivantes : Activité de marchand de biens - Vente de maisons individuelles - Négoce de matériaux - Etude et réalisation de tous projets concernant la construction - Achat de terrain lotis ou non, vente des immeubles construits

* en l'étendant à l'activité d'achat, vente, location de véhicules neufs ou d'occasion, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL584113209

EARL DE CHANTEMERLE

Chantemerle - 58210 Varzy
Capital social : 308 670 euros
RCS Nevers - 481 043 404

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2014, il a été procédé au retrait de la cogérante, Madame Lelu Marie-Elisabeth et à la réduction du capital le portant à 242 160 euros.

Pour avis, La gérance

AL584113211

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AMBULANCES GARLOT

SARL au capital de 68.600 €
Siège social : Le Bourg
58140 Brassy
803 165 299 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 09 août 2014, a décidé d'étendre l'objet social au transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places, conducteur compris.

Pour avis, le gérant

AL584113225

CEREA DEVELOPPEMENT CREATION

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 11, rue du Pont Canal
58470 Gimouille
538 724 709 RCS Nevers

Il résulte d'un acte sous seing privé du 15 septembre 2014 les modifications suivantes à compter du même jour de mentions antérieurement publiées :

Siège social :

- **ancienne mention :** Le Bourg, 58470 Gimouille
- **nouvelle mention :** 11, rue du Pont Canal, 58470 Gimouille

Dénomination :

- **ancienne mention :** DES CHAMPS
- **nouvelle mention :** CEREA DEVELOPPEMENT CREATION

Objet social :

- **ancienne mention :** Fabrication fraîche associée à la vente en gros et au détail de pains, viennoiseries et pâtisseries ; Fabrication et vente de plats à emporter ; Restauration rapide
- **nouvelle mention :** Création, développement et animation d'un réseau de franchise dans le domaine de la boulangerie, pâtisserie et restauration rapide - Formation en boulangerie, pâtisserie et restauration rapide

Pour avis
La Gérance

AL584113227

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 01/10/2014 le Tribunal de Commerce de NEVERS a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de

TOP SEDIA FRANCE (SARL)
route de Nevers
58600 Fourchambault
RCS 388 547 473
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529 58000 NEVERS

AL584113206

AVIS DE CONSTITUTION

SCEA «LA TOUR»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 24 septembre 2014, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SCEA

Dénomination : «La Tour»

Siège social : Ferme de Roussy, Moiry, 58490 St Parize Le Châtel

Objet social : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Capital social : 200 000 € divisé en 20 000 parts de 10 €.

Cession de parts sociales : Libre entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l

Gérance : Madame Thérèse Tétard-Bouchez, demeurant 6 route de Reims, 02340 Montcornet, et Monsieur Patrick TETARD, demeurant Ferme de Roussy, Moiry, 58490 St Parize Le Châtel, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis,
La Gérance.

AL584113208

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi en date du 1er Octobre 2014, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: SCI MARINOUE

Siège social : 5 chemin des Bourdons, Varennes-Vauzelles (Nièvre)

Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital: 2 000 euros

Gérance: Monsieur Frédéric Fraysse, demeurant 7 rue des Perrières, Nevers (Nièvre),

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Immatriculation: Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis, le gérant

AL584113186

LES 3 M

Société civile de portefeuille
au capital de 90 000 euros
Siège social : 54 Rue Ledru Rollin,
58170 Luzy

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Luzy du 23 septembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de portefeuille

Dénomination sociale : LES 3 M

Siège social : 54 Rue Ledru Rollin, 58170 Luzy

Objet social : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, le conseil en gestion, le management d'entreprises et l'animation de groupe de sociétés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 90 000 euros au moyen de l'apport de la totalité des titres de la Société AUTO CONTROLE LUZY, 54 Rue Ledru Rollin à Luzy (58170) immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 505 378 836 et de 199 parts sociales de la Société DU ROLLIN, Rue Ledru Rollin à Luzy(58170) et immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 509 096 186.

Gérance : Monsieur Lionel Cyrille, demeurant 5 rue du 19 Mars 1962, 71760 Issy l'Evêque

Mademoiselle Jézabel Rault, demeurant 5 rue du 19 mars 1962, 71760 Issy l'Evêque

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

La Gérance

AL584113213

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Constitution d'une SARL

Acte sous seing privé en date à Nevers du 01/10/2014

Dénomination sociale : BONNOT SERVICES A DOMICILE

Siège social : La Verdrelle 58500 Rix

Objet social : Fourniture de services à domicile au profit des particuliers consistant en : Entretien de la maison et travaux ménagers (ménage, repassage, courses, livraison de linges à domicile...); Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage; Travaux de «petit bricolage» dits «homme toutes mains».

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros

Gérance : M. Jean-Luc Sabiaux dt La Verdrelle 58500 Rix et Mme Brigitte Doitrand, dt 30 Route de Tannay 58500 Villiers Sur Yonne. Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

Pour avis, La Gérance

AL584113215

Maître Marie Cheramy,
notaire à Nevers (Nièvre)
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Marie Cheramy, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 1er octobre 2014, il a été constitué la société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI THOUVENIN.

Forme : société civile.

Capital Social : MILLE EUROS (1.000,00 €).

Siège Social : Coulanges Les Nevers (58660), 5 rue de Verdun.

Objet Social :

- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,
- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,
- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Apports : En numéraire : 1 000,00 €

Gérance : M.Jean-François Thouvenin et Mme Annick Tonglet, demeurant à Coulanges Les Nevers (58660) 5 Rue de Verdun.

Immatriculation : RCS de Nevers.

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés, descendants. Agrément pour toute autre cession.

Pour Avis, Maître Marie Cheramy.

AL584113219

Dénomination: Le domaine de Miss litessie

Forme: SCI

Capital: 1050 euros

Siège: Lieu-dit le Champ des Pierres 58000 Challuy

Objet: Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant

Durée: 99 ans

Gérant: Mlle Sergent Laetitia 11 rue Saint Sauveur 51130 Vertus.Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas.

RCS: Nevers

AL584113224

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: LA BOULANGERIE DU MOULIN

Capital: 100 euros

Siège: 48-50 rue du général Leclerc 58220 Donzy

Objet: Acquisition et exploitation de tout fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie-traiteur-vente de produits alimentaires et boissons.

Durée: 99 ans.

Gérant: M. Jean-Luc Guilbaud, 9 rue de Fontainebleau 77930 St-Germain-sur-Ecole, M. Santos-Lisboa Patrick, les bergeries de coeurs 58210 Varzy.

RCS: Nevers

AL584113231

Me Xavier Bezanson, notaire
à Stenay (55700) - 27 Rue Chanzy

SCI LA POÉSINE

Suivant acte reçu parMe Bezanson, le 27/09/2014 enregistré au SIE de Bar-Le-Duc le 30/09/2014, bordereau n° 2014/917, case n°1, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :

Dénomination : SCI La Poésine

Siège : Cosne Cours sur Loire (58200), 42 Route des Sajots, Villechaud.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bar-Le-Duc.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Capital social : 400,00euros.

Co-gérants :

1°) Monsieur Philippe, Noël Lorin, directeur d'usine, époux de Madame Francine, Noëlle, Danielle Nicolas, demeurant à Guerigny (58130), 13 Grande Rue.

2°) Madame Francine, Noëlle , Danielle Nicolas, sans profession, épouse de Monsieur Philippe, Noël Lorin, demeurant à Guerigny (58130), 13 Grande Rue.

Clause d'agrément : Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Pour avis
Le Notaire.

AL584113235

RECTIFICATIF

Rectificatif à la parution du 05-09-2014, concernant la formation de la société INSPIRATION, il y a lieu de lire :

capital social de 450 000 euros (et non 455 000 euros)

Siège ZI de Bagatelle avenue Saint Exupéry 58500 Clamecy

AL584113201

CONVOCATION

MEDICAVET

1 rue Louis Pasteur - 58000 Sermoise

Assemblée Générale Ordinaire
du jeudi 30 octobre 2014 - 11 H00
à la Ferme du Marault
58470 Magny Cours.

Ordre du jour assemblée générale ordinaire

- Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales de la Société pendant l'exercice clos le 30 avril 2014 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2014.

- Approbation des conventions
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.

Dans le cadre statutaire du renouvellement du 1/6e chaque année du Conseil d'Administration, renouvellement du poste d'administrateur de Mme Françoise Saulgeot et Mr Jean-François Longatte dont le mandat prend fin avec cet exercice, ainsi que l'élection des deux administrateurs supplémentaires

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses.

Alexandre ANIER
Directeur

AL584113216

ELVA NOVIA

Convocation aux Assemblées de sections

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole «ELVA NOVIA « ; Rue du Gué de Nifette 71150 Fontaines sont invités aux assemblées de sections de la coopérative aux dates et lieux suivants :

Section 1 - Section département de la Haute Marne -département Nord Côte d'Or : **Lundi 27 octobre 2014 à 10 h**, Salle de réunion de l'Auberge Campagnarde 15 rue Carnot, **21440 St Seine l'Abbaye**

Section 2 - Section département Ouest Côte d'Or - département de l'Yonne : **Vendredi 24 octobre 2014 à 10 h**. Espace JC Patriarche Salle Polyvalente N° 407 à **21320 Pouilly en Auxois**

Section 3 - Section département Sud Côte d'Or : **Lundi 3 novembre 2014 à 10 h**, Gaec du Champ, de Lux Champ de Lux **71330 Devrouze**

Section 4 - Section Zone Bresse - départements du Jura et de l'Ain : **Jeudi 6 novembre 2014 à 10 h**, Salle le Châtelet, place de la Mairie, **71470 Montpont en Bresse**

Section 5 - Section zone Charollais - zone Clunysois.- département du Rhône, Nord-Loire : **Jeudi 30 octobre 2014, à 10 h**, Salle AS71 (proximité Institut du Charolais) ZA du Village **71120 Charolles**

Section 6 - Section département Ouest Saône et Loire - Zone Morvan : **Mercredi 29 octobre 2014 à 10 h**, Salle des Fêtes, Place de Mousseau, **71790 Etang sur Arroux**

Ordre du jour :

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Présentation des Rapports d'activités
- Rapports moral et Financier du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Présentation et vote des résolutions.

Désignation des délégués à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2014

Questions diverses

Un compte-rendu technique sera remis aux participants.

Les associés coopérateurs ont la faculté à partir du 15e jour précédant la date fixée pour l'assemblée de section, de prendre connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, ainsi que du bilan, du compte de résultats, au domicile de l'administrateur de la coopérative résidant dans la circonscription de l'assemblée de section, ainsi que la possibilité de les consulter au siège social de la coopérative.

Guy MARTIN
Président

AL584113238

DISSOLUTION LIQUIDATION

PLAQUISTE FORM

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 39 Route du Chazeau
58400 Chaulgnes
788495182 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Modification au RCS de Nevers.

Pour avis
La Gérance

AL584113138

Les associés de la SARL RESTO ET PAINS au capital de 10000€ (RCS Nevers B 504 273 442) ont décidé aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2014 la dissolution anticipée de la société à compter du 23 septembre 2014 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommé comme liquidateur M. Salah Merikhi, demeurant La Côte Germain, 89480 Coulanges Sur Yonne à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à Clamecy (Nièvre), 3 route d'Armes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateu

AL584113196

NIUNIU STAR

SARL au capital de 8000 €
Siège social : Avenue Colbert,
58000 Nevers
531 488 195 RCS de Nevers

L'AGE du 31/08/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme CAI Ruhui, demeurant 13 rue Vaucanson, 93500 Pantin et fixé le siège de liquidation au siège social.

L'AGO du 31/08/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Radiation du RCS de Nevers

AL584113207

FIDUCIAL SOFIRAL

SOCIETE D'EXPLOITATION MAURO FRERES

SARL en liquidation-
Capital de 7 500 euros
5 Rue du 8 Mai 1945 58210 Varzy
RCS Nevers 448 558 809

L'Assemblée Générale du 09/09/2014 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 05/08/2014, déchargé Messieurs Gilles et Dominique Mauro de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation .Les comptes de

liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis

AL584113212

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE DELA NIÈVRE

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :Ä®

Cmne de MHERE (AA 14/088):

1 ha 74 a 30 ca

- L haut de chaux: G-315

Cmne de THAIX (AA 14/087)

Avec bâtiments habitation et exploitation:

105 ha 32 a 12 ca

- Buisson du combat: C-70 - Champ du bourg: C-90 - Chateau de Lombre: A-168[143]-184[145]-185[145]-187[144]-202[144]-204[144](*)-230[144] - étang renaud: A-174[148]-188[148] - La prairie: C-80(*)

- Le bourg: C-36 - Le desserty: A-126 - Le grand buisson: C-71 - Les boulards: A-128 - Les grands champs de l'eta: A 164[142]-166[140]-199[140] - Les grands charneaufoux: A-129 - Les riots: C-96(*)

- Les tannieres: C-87(*) - Les varennes: C-95-154[95]-165[94] - Pre de l'étang: C-1 - Pres renaud: C-81-82

Cmne de VILLAPOURCON (AA 14/089):

1 ha 06 a 40 ca

- Chp du ris carre de beaumo: F-1490 - Le banchot: F-1353-1355 - Les petits genets: F-1372-1382-1383

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/10/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers, Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL584113223

ALAIN LEGRAND

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège Social : 6 rue Joseph Boigues
58300 Decize
Siège de la liquidation : Route des Loges
58240 Luthenay-Uxeloup
RCS NEVERS, 410 738 835

Aux termes d'une décision en date du 31 Mai 2014, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis Le Liquidateur

AL584113218

SCM CABINET TINOT - BONNARD - GUILBERT

SCM au capital de 150 euros,
1 relais de la poste
58470 Magny cours.
RCS Nevers 488330804.

A compter A.G.E du 03-10-2014:

Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire.

Liquidateurs durée liquidation: BONNARD Bruno, 25 rue de chazeau, 58320 Pouges Les Eaux. Tinot (Courault) Brigitte, 2 rue de l'enfer, 58470 Magny Cours et Guilbert Sandrine, 7 rue de la prairie, 58000 Challuy.

Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Nevers.

AL584113221

SCM BEAUVAIS BLANCHARD

Société civile de moyens
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 27 Rue de Rémigny
58000 Nevers
RCS Nevers 399 520 741

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 Août 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal Blanchard de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

AL584113222

Avis de clôture de liquidation

Les liquidateurs

M. Xavier Epinat

M. Etienne Cougny

ont mené à leur terme les opérations de liquidation de la Société COOPERATIVE AGRICOLE CUMA de Déchiquetage de Millay

Siège social : 58170 Millay

N° Immatriculation : 383 352 556

Les liquidateur

AL584113228

Dissolution par anticipation

Par délibération en date du 22-09-2014,

l'AGE de la SCI LA JARNOISE au capital de 95.500 euros RCS Nevers 452 510 282 dont le siège est Le Jarnois 58230 Saint Agnan a décidé de dissoudre par anticipation la société, de nommer à compter du 22/09/2014 en qualité de liquidateur Monsieur Gérard Feuillebois. Demeurant à 10 route de Saint Germain, 71370 Baudrières et de fixer au domicile du liquidateur le siège de la liquidation

Les formalités seront effectuées au RCS de Nevers.

AL584113229

Dissolution par Anticipation

Par prise de décisions en date du 06-10-2014, l'associé unique de l'EURL SETTONS LOISIRS au capital de 1.000 euros RCS Nevers 481 883 023 dont le siège est La Cabane Verte, Lac des Settons 58230 Moux en Morvan à décidé de dissoudre par anticipation la société, de nommer à compter du 06/10/2014 en qualité de liquidateur Monsieur Guy Mouchard. Demeurant / La Cabane Verte, Lac des Settons 58230 Moux en Morvan

et de fixer au siège social le siège de la liquidation

Les formalités seront effectuées au RCS de Nevers.

AL584113230

NON DISSOLUTION

MARCELLOT

Société à responsabilité limitée
au capital de 31 000,00 €
Siège social : 21, rue Saint Agnan
58200 Cosne sur Loire
439 013 897 RCS Nevers

Suivant l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 août 2014, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le gérant

AL584113103

TRANSFERT DE SIÈGE

LE VIEUX MORVAN

SARL au capital social de 40 000 Euros
Siège social : 9 Place St Sébastien
58 000 Nevers
R.C.S. Nevers 342 106 135

Décision : AGE du 29 septembre 2014
Objet : Changement dénomination/Transfert siège social
Ancienne Dénomination : LE VIEUX MORVAN
Nouvelle Dénomination : LE RELAIS DU MORVAN
Ancien Siège Social : 9 place St Sébastien 58000 Nevers
Nouveau Siège Social : 1 route d'Autun 58120 Château Chinon Ville

Pour avis.

AL584113202

B.F.G.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 2, Rue du 13ème de Ligne
58000 Nevers
RCS Nevers : 431 323 286

Décision : Assemblée Générale à Caractère Mixte du 20 juin 2014

Transfert de siège social

Ancienne mention :

2, Rue du 13ème de Ligne

58000 Nevers

Nouvelle mention :

6, Cour du Château, 58700 Premery

Pour avis

AL584113210

A.P.L.M.

Société Civile Immobilière
au Capital de 1 600 €uros
Siège social : « LE MARGAT »
58400 Chaulgnes
350 888 970 RCS Nevers

Transfert de siège social

L'AGE du 30 Août 2014 a décidé à compter de ce jour :de transférer le siège social, 24, rue Saint-Etienne 58000 Nevers.Les articles 4, et 15 des statuts sont modifiés.Mention sera faite au R.C.S. de Nevers..

AL584113214

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud Sarlat
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

KALLISTE

Sarl au capital de 8 000 euros
Siège social : Le Saut de Gouloux
58230 Gouloux
RCS Nevers 532 701 844

Selon AGE du 31/07/2013, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, il a été décidé la poursuite de l'activité.

Pour avis,

L'un des cogérants.

AL584113193

S.C.P. Jean-Paul JACOB et
Christophe THEVENY Notaires
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
Tél. 03.86.39.30.00.

VENTE DE PARCELLES BOISÉES DROIT DE PRÉFÉRENCE

En application des articles L 331-19 et suivants du code forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

A Colmery (58350), Lieudit «La Luthe», une parcelle de taillis **Coupée à Blanc.**

Figurant au cadastre :

Section C, N° 9, Lieudit La Luthe, Surface 01 ha 34 a 40 ca

Moyennant le prix de MILLE SEPT CENTS EUROS, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique.

Frais en sus à la charge de l'acquéreur.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière. Le transfert de propriété aura lieu le jour de la signature de l'acte authentique de vente et l'entrée en jouissance aura lieu le même jour, par la prise en possession réelle, l'immeuble étant libre de toute location ou occupation.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en Mairie de Colmery et Menou, pour faire connaître à Maître Jean-Paul Jacob, Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (58200), 10 Rue de la Bertine - 58220 Donzy, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence, aux prix et conditions contenues dans les présentes.

Le droit de préférence n'est plus opposable au vendeur en l'absence de réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la délibération d'exercice de ce droit par son bénéficiaire.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droit de préemption qui seront purgés après le présent droit de préférence.

Rappel de l'article L 331-12 alinéa 3 : lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

AL584113236

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ADSF

Société à responsabilité limitée
Au capital de 12000 euros
Siège social : 52 avenue Louis Fouchère
58640 Varennes-Vauzelles
RCS Nevers 490 335 478

Décision : AGO du 16/09/2014
Objet : Changement de gérant
Ancienne mention :

-M Alain Lacour demeurant chemin rural du Four de Vaux,

58640 Varennes-Vauzelles.

Nouvelle mention :

-M Daniel Borreau demeurant 17 rue Lucien Piron, 93110

Rosny Sous Bois.

Pour avis.

AL584113198

LE RELAIS

Société civile immobilière
au capital de 47.000 euros
Siège social : place du 8 mai 1945
479 050 296 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération des associés du 30 septembre 2014, Madame Céline Loisy, demeurant à Villeneuve sur Allier (03460), 21 route de Moulins, a été nommée en qualité de co-gérante à compter de cette même date pour une durée indéterminée.

Pour avis, la gérance

AL584113204

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

CARROSSERIE CREUZET

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 Euros
Siège social :
181 bis route de Lyon Challuy
(Nièvre)
R.C.S. 513 393 116

Objet : Changement de gérance

Ancienne Mention : M. Hervé Creuzet demeurant au 6 rue du Noyer d'Amour 58200 Cosne Cours Sur Loire

Nouvelle Mention : M. Joffre Manget demeurant au 5 rue du faubourg de Nevers 58240 St Pierre le Moutier

Pour avis.

AL584113205

NIVERNAISE DE BATIMENT

Société A Responsabilité Limitée
Au capital social de 1.000 euros
Siège social :
1 Rue du Canal Rive Gauche
58110 Chatillon en Bazois
517 656 669 RCS Nevers

Par AGE du 15/09/14, il a été pris acte de la démission en date du 15/09/14 de Mme Marie-Laure Berthelot en sa qualité de gérante et il a été nommé comme nouveau gérant, M Stéphane Billardon demeurant Route de Chatillon, Grandchamp à Rouy (58110).

Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL584113217

SARL GARAGE DUPRE

Société à responsabilité limitée
Capital : 8.000,00 €
Siège social : Montsauche les Settons
(58230) rue Henri Bachelin
RCS de Nevers : 511.326.027

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 août 2014, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérant à compter du 1er septembre 2014 Jean-François Lévêque demeurant à Ouroux en Morvan (58230), Les Jallois.

Pour avis

La gérance

AL584113226

SMH

SARL au capital de 500 €
Siège social : 1, rue Jean Jaures,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
798 845 921 RCS de Nevers

L'AGE du 16/09/2014 a nommé en qualité de gérant Mme Hattab Magali, demeurant 65 rue Jean Monnet, 18000 Bourges en remplacement de Mme Hattab Sonia, à compter du 16/09/2014.

Modification au RCS de Nevers

AL584113232

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL COUVERTURE PLATRERIE FERREIRA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 euros
Siège social
1 C route de Neuilly
89300 Champlay
512 872 308 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, à compter du 1er septembre 2014, savoir :

- d'ajouter à l'objet social de la société l'activité de maçonnerie.
- de modifier la dénomination sociale en SARL FERREIRA.

Pour avis et mention, le gérant.

AL894113079

SCI GOULIER CLEMENTINE

Société civile immobilière
au capital de 150 euros
Siège social : Merry,
89230 Montigny la Resle
RCS Auxerre 500 798 749

Aux termes d'une délibération en date du 8 septembre 2014, l'assemblée générale extraordinaire :

- A modifié la dénomination de la société : Sci GOULIER à compter de ce jour.
- A constaté la démission de M. Olivier Clémentine de ses fonctions de cogérant à compter du même jour.

Pour avis, la gérance.

AL894113232

SAINSIME

SAS au capital de 1 442 295 euros
Siège social : Les longues raies
Route de Villeneuve sur Yonne
89330 St Julien Du Sault
451 303 028 RCS Sens

Aux termes d'une assemblée générale mixte du 30.06.2014, il a été décidé de modifier l'objet social par la suppression de la participation dans la société FRAISABLON ; l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Le Président

AL894113259

SARL FERREIRA

Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 €
Siège social : 1 C route de Neuilly, 89300 Champlay
RCS Sens 451 309 348

L'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2014 a décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile à compter du 1er septembre 2014. M. Manuel Ferreira conserve sa fonction de gérant, Mme Chantal Henry épouse Ferreira est nommée co-gérante à compter du 1er septembre 2014 pour une durée illimitée. À compter de cette date les caractéristiques de la société sont les suivantes :

Dénomination sociale : SC FERREIRA MANUEL ET CHANTAL.

Forme : Société Civile, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Acquisition, location et ventes d'immeubles.

Capital social : 40 000 euros.

Siège social : 1 bis route de neuilly 89300 Champlay.

Durée : Jusqu'au 2 février 2103.

Gérant : M. Manuel Ferreira et Mme Chantal Henry épouse Ferreira, demeurant à Champlay (Yonne), 1 bis route de Neuilly.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément unanime des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres quand la société a deux associés.

Pour avis, la gérance.

AL894113279

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Nantes du 01.10.2014 arrêtant le plan de cession partielle de la **SAS C3 CONSULTANTS GROUPE EST** 5 avenue Jean Moulin 89000 Auxerre (RCS Nantes 753 150 093). Administrateur : SCP THEVENOT PERDEREAU MANIERE en la personne de Me MANIERE 26 Bd Vincent Gache 44200 Nantes et Mandataire judiciaire : Maître DELAERE 20 Rue Mercoeur 44000 Nantes.

AL894113291

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 septembre 2014, il a été constitué une société civile.

Dénomination sociale : SC AURELIE GIRAUDON.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 3 000 euros.

Siège social : 39 Grande rue, 89530 Chitry.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Apport en numéraire d'un montant de 3 000 euros.

Gérant : Mme Aurélie Giraudon, demeurant à Chitry (Yonne), 39 Grande rue.

Cessions de parts : Les cessions de parts consenties par un associé majoritaire à son conjoint, à ses ascendants, à ses descendants, à l'un de ses coassociés ou au conjoint de l'un d'eux sont libres. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL894113184

Aux termes d'un acte SSP en date du 15 septembre 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : YONNE FLUVIAL SERVICES

Siège social : 6 chemin de contre halage, 89340 Villeneuve La Guyard

Forme : SAS

Sigle : YFS

Capital : 1000 Euros

Objet social : Réparation, entretien et maintenance dans le domaine fluvial

Président : Monsieur Pablo Vidal demeurant : 15 avenue du président Kennedy, 57000 Metz

élu pour une durée indéterminée

D**irecteur général :** Monsieur Gregory Dhalluin demeurant :

6 chemin de contre halage, 89340 Villeneuve La Guyard

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix Toutes cessions d'actions est soumise à agrément.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894113270

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 septembre 2014, il a été constitué une société civile.

Dénomination sociale : SC TG.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 3 000 euros.
Siège social : 26 rue des Voies Neuves, 89530 Chitry.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apport en numéraire d'un montant de 3 000 euros.
Gérant : M. Thibaut Giraudon, demeurant à Chitry (Yonne), 1 rue du Beugnon.
Cessions de parts : Les cessions de parts consenties par un associé majoritaire à son conjoint, à ses ascendants, à ses descendants, à l'un de ses coassociés ou au conjoint de l'un d'eux sont libres. Toutes les autres cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL894113256

Par acte du 26 septembre 2014, il a été constitué une SASU :
Dénomination : LA GOURMANDISE
Capital : 5 000 Euros,
Siège social : 42 rue du Général de Gaulle 89100 Sens
Objet : BOULANGERIE ET PÇTISSERIE
Durée : 99 ans
Président : Monsieur Akram Ben Youssef demeurant 60, rue des Marais 92190 Meudon
Chaque actionnaire dispose d'un droit de vote, à chaque action de la société est attachée une voix.
Toute transmission d'actions, cession, apport des actions est soumis à l'agrément préalable de l'associé majoritaire de la société, en cas de refus de l'agrément de la cession, celui-ci dispose d'un droit de préemption sur les actions transmises. Si aucun actionnaire n'est majoritaire dans la société, l'agrément de la cession des actions est alors demandé à la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL894113263

Avis de constitution.
Avis est donné de la constitution de la SARL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, EURL) «SPB»
Capital : 5.000 Euros, représentant uniquement des apports en numéraire
Siège social : 34-36,avenue Jean Mermoz, 89000Auxerre
Objet : L'activité de conditionnement à façon, de préparation, de stockage de tous objets, produits, matériels, biens,matériaux et textiles de toutes natures et de toutes provenances.
Gérance : Monsieur Thibault David, demeurant à Chambellay (49220) Route de Montreuil, Parc Résidentiel Loisirs
Durée : 99 ans
R.C.S. : Auxerre
Pour Avis,.

AL894113272

SASU CLIM ET GEOTHERMIE ECO

Le 02/10/2014 à Noé, il a été créé la société suivante :
Nom : CLIM ET GEOTHERMIE ECO
Forme : SASU
Siège social : 2bis Rue de la Poterne à Noé (89320)
Objet social :
La société a pour objet en France et dans tous pays :
- Principalement travaux relatifs aux énergies renouvelables : étude, vente, pose, entretien, réparation de climatisations, d'aérothermie, et de géothermie ;
- Et accessoirement travaux en plomberie, en électricité générale, en maçonnerie et en isolation ;
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions
Président : Monsieur Auberger Anthony, demeurant au 2bis Rue de la Poterne à Noé (89320).
Dépôt légal RCS Sens
Le Président

AL894113277

Dénomination : Bernard Services Techniques
Sigle : BST
Forme juridique : EURL
Capital social : 1000€
Siège social : Saint Martin des Champs
Objet : prestation de services industriels
Gérant : M. BERNARD Quentin, Blandy, 89170 Saint Martin des Champs
Durée : 99 ans. *AL894113278*

Par acte SSP du 25/09/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EXPERTISE CUIR SERVICES
Sigle : E.C.S
Objet social : Réparation et rénovation de fauteuils et salon et toutes prestations relatives à l'ameublement.
Siège social : 1 rue Jules Verne, Bât H, 89100 Sens
Capital : 3000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Olivier Cloud, demeurant 1 rue Jules Verne - 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Sens

AL894113280

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 septembre 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale : MIAMI DWICH
Siège social : route de Paris, 89140 Pont sur Yonne
Forme : SARL
Capital : 6000 €
Objet social : restauration rapide
Gérance : Monsieur Wahib Abed, 8 rue Claude Debussy, 92220 Bagneux
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL894113287

Par ASSP du 25/09/2014 à Courtois sur Yonne, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI FPL INVEST
Forme sociale : Société civile immobilière
Siège social : 40, route de Nailly 89100 Courtois sur Yonne
Objet social : L'acquisition par tous moyens, la construction, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur de tous biens immobiliers, la location, la gestion et l'entretien desdits biens.
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 100 €
Gérance : Patrick Lemaire - 40, route de Nailly 89100 Courtois sur Yonne,
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, ascendants ou descendants du cédant.
Immatriculation : RCS Sens.

AL894113288

COONTINUUM

SARL au capital de 10 000 €
Siège : 49 Rue du Port
89210 Brienon Sur Armançon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Brienon Sur Aramançon du 29 Septembre 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : COONTINUUM
Siège : 49 Rue du Port, 89210 Brienon sur Armançon
Objet : Conseils en systèmes et logiciels informatiques. Prestations de services informatiques.
Edition de logiciels, conception, déploiement et gestion de systèmes d'information (systèmes,
applications, bases de données et tout autre élément les constituant), formation, hébergement informatique
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Sens
Capital : 10 000 €
Gérance : M. Alain Dos Reis, demeurant 49 Rue du Port 89210 Brienon sur Armançon

AL894113290

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CHAMPLOST

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement des hameaux de Vachy-Prunelles et leurs écarts et zonage du pluvial sur l'ensemble de la commune de Champlost

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de Champlost du 5 septembre 2014, le zonage d'assainissement des hameaux de Vachy-Prunelles et leurs écarts et zonage du pluvial sur l'ensemble de la commune de Champlost sera soumis à l'enquête publique durant 31 jours du 06/10/2014 au 06/11/2014 inclus ; Monsieur FOUGàRE Pascal assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
Le dossier sera déposé à la Mairie de Champlost aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur- Mairie de Champlost- lequel les annexera au registre
Une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur à la Mairie de Champlost :
- le 6 octobre 2014 de 10h à 12h
- le 17 octobre 2014 de 16h à 18h
et à l'ancienne école de Vachy (salle des fêtes)
- le 25 octobre 2014 de 9h à 12h
- Le 6 novembre 2014 de 15h à 17h
Afin de répondre aux demandes d'information du public.

AL894113142

ADDITIF

Additif à l'avis passé en date du 12 septembre 2014 concernant la SARL CONSEILS ET RENOVATION DE L'HABITAT 89 (RCS Sens 798 962 098)
Il y a lieu de préciser que la nomination de M. Vincent Quintana au fonction de liquidateur met fin au fonction d ela gérance et, ce à compter du 30 août 2014.
Pour avis,

AL894113293

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DELOINCE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 148 000 euros
Siège social : 7 rue du Merisier aux Filles
89320 Fournaudin
521 136 333 RCS Sens
Liquidateur : Mme Delphine Deloince
7 rue du Merisier aux Filles
89320 Fournaudin

Clôture de liquidation
Aux termes d'une délibération en date du 10 septembre 2014, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis, un liquidateur.

AL894113258

LE TEMPS D'UNE CREPE

EURL au capital de 5 000€
Siège social : Place du 19 Mars 1962
89400 Migennes
789 222 593 RCS d'Auxerre

Le 15/09/2014, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme Nathalie Gauthier, 2 Rue de l'Eglise, 10320 Saint-Jean-de-Bonneval et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS d'Auxerre

AL894113265

ESPACE AUTO

EURL au capital de 1000 €
Siège social :
27 rue des Pres de Paques,
89340 Villeneuve-la-Guyard
798 949 632 RCS de Sens

L'AGE du 30/09/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur Mme Asselineau Estelle, demeurant 12 rue de la Croix Saint Vincent, 89150 Dollot et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 12 rue de la Croix Saint Vincent, 89150 Dollot.
L'AGO du 30/09/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation du RCS de Sens

AL894113289

CIMCA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège : 6 place de la Mairie,
89510 Véron
534 686 001 RCS Sens

L'AGE du 26/09/2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2014 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Elle a nommé comme liquidateur M. Thierry Cajina, demeurant 51 route de Verlin 89330 St Julien du Sault, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 51 route de Verlin 89330 St Julien du Sault. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de Sens, en annexe au RCS.

AL894113292

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Aux termes d'un acte authentique, en date du 30 septembre 2014, reçu par Maître Patrick FERRê, notaire à Auxerre(Yonne), 14 rue Martineau des Chesnez, en cours de publication au Service de la publicité foncière de Draguignan 2, Monsieur Hervé Cazelles époux de Madame Sylvie Colleau demeurant à Auxerre(Yonne) 5 Rue Victor Martin a, en application de l'article L.526-1 du Code de commerce, déclaré insaisissable l'immeuble situé à Flassans sur Issole (Var), cadastré section C n° 1439, lieudit : Vaubereau, pour une contenance de 24a 00ca.

AL894113266

NON DISSOLUTION

BE CHIK

Société Ä Responsabilité Limitée
au capital de 7 500.00 €
Siège social :
6 bis rue de l'Eglise
89550 Héry
540 036 795 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'associée unique du 28 mars 2014, l'associée unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au RCS d'Auxerre.
Pour avis, la gérance.

AL894113271

TRANSFERT DE SIÈGE

TIGG LABS

Sas au capital de 1000,00 euros
1, rue de Beausseron
89110 Saint-Aubin-Château-Neuf
537586927 R.C.S. Sens

Par décision de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 septembre 2014, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 6 villa des Bois, 91440 Bures-sur-Yvette à compter du 15 septembre 2014.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Evry et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL894113260

Avis est donné du transfert du siège social de la SARL AU PALAIS DES BALLONS.
Ancien siège social : 23, Rue des Dames 89460 Accolay
Nouveau siège social : 4, Rue Colbert Maison Dieu 89420 Sceaux.

AL894113261

NOMINATION

AUTO CONTROLE MIGENNES

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
4 rue Georges Clémenceau,
89400 Migennes
525 155 388 RCS de Sens

L'AGE du 29/09/2014 a nommé en qualité de gérant M. André Jérome, demeurant 10 rue Toulouse Lautrec 77910 Germigny-l'évêque en remplacement de M. André Jean Marie, à compter du 01/10/2014.
Modification au RCS de Sens

AL894113282

J.P. GRUHIER

SA à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 3.519.061,20 euros
Siège social : 4 Rue des Terres de Soulangy - 89700 Tonnerre
427 220 736 RCS Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15/05/2014, il a été décidé de nommer M. Olivier Drouilly domicilié 11 Avenue de Boufflers 54000 Nancy en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de M. Jean-Claude Nebot.
Le dépôt légal sera effectué au RCS d'Auxerre.

AL894113295



Vous êtes exploitant agricole et vous avez des salariés ?

A partir du 1er janvier 2015, vous pourrez choisir un nouveau partenaire pour la mutuelle groupe de vos salariés.
Aujourd'hui, Groupama vous accompagne pour répondre à vos obligations avec une solution exclusive : un contrat santé collectif dont vous choisissez simplement le niveau de couverture avec un tarif attractif.

Ainsi, avec Groupama, vous offrez à vos salariés et leur famille la couverture santé et l'expertise du 1er assureur agricole.

Pour en savoir plus, contactez un conseiller dédié pour un diagnostic personnalisé et gratuit.

LE BON NUMÉRO spécial agriculteurs
Pour tout demander et déclarer
09 74 75 0273

Groupama
Toujours là pour moi.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09- N° de SIRET 779 838 366 000 28 - Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75009 Paris - Entreprise régie par le Code des assurances. Document et visuels non contractuels - Crédit photo : Getty Images - 08-2014.

POURSUITE D'ACTIVITÉ

Avis est donné que la SARL AU PALAIS DES BALLONS dont le siège social situé au 4, Rue Colbert Maison Dieu 89420 Sceaux, constate suite à l'affectation du résultat que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social. L'assemblée générale du 30 juin 2014 décide la poursuite d'activité.

AL894113262

SUCCESSION

Succession de Guy LEGRIS
Inventaire suite acceptation à concurrence de l'actif net

Suivant actes reçus par Me Patrick COUTANCE, Notaire à Avallon, les 06/08/2014 et 30/09/2014 a été réalisé l'inventaire suite au décès de Guy Louis Georges Legris, retraité, célibataire, demeurant à St Léger Vauban (89), 2 rue du bord des champs, né à Nancy (54) le 24/03/1937, décédé à Paris (16) le 16/07/2013.

Ledit inventaire consultable auprès du TGI d'Auxerre et de l'Etude COUTANCE-LELIEVRE, 13 rue Nicolas Caristie, 89200 Avallon.

AL894113267

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCM LFLA

Société civile de moyens
au capital de 20 000 euros
Siège social : 7 rue Frédéric Bertrand,
89000 Auxerre
539 969 220 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 1er avril 2014, l'assemblée générale ordinaire a :

- constaté la démission de Mme Isabelle Fallas épouse Machavoine de ses fonctions de gérante à compter du 31 mars 2014.
- constaté la nomination de M. Mathieu Oules aux fonctions de gérant à compter du 1er avril 2014.

Pour avis, la gérance.

AL894112482

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre cedex

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS GROUPE MEDICAL VAUBAN

au capital de 15 244,90 euros
Siège social : 3 boulevard Vauban
89000 Auxerre
RCS Auxerre 778 646 588

Avis de démission d'associé et de remplacement du gérant

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2013,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Monsieur Bruno Bourdin en tant en qualité d'associé que de co-gérant et a nommé :

Monsieur Issam Kazaz, demeurant 3, allée La Bruyère 89000 Saint Georges sur Baulche, en qualité de gérant en remplacement.

Par conséquences les associés de la société sont désormais : Monsieur Joël Lacour demeurant 5 rue du Gué Veillot 89113 Villemer, co-gérant

Monsieur Issam Kazaz précité

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL894113268

Avis de fin de location-gérance

La location-gérance consentie par Madame Chantal Ferreira, demeurant 1 B route de Neuilly, 89300 Champlay, à la SARL FERREIRA, dont le siège social se situe 1 C route de Neuilly, 89300 Champlay, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 451 309 348 RCS Sens, représentée par Monsieur Manuel Ferreira en sa qualité de gérant, du fonds artisanal de maçonnerie, exploité 1 C route de Neuilly, 89300 Champlay, a pris fin le 31 août 2014.

Pour unique avis.

AL894113281

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er septembre 2014 à Champlay, Madame Chantal Ferreira, demeurant 1B route de Neuilly - 89300 Champlay, a modifié le contrat de location-gérance envers la SARL Couverture Platrerie Ferreira, société à responsabilité limitée au capital de 40 000,00 euros, dont le siège social est situé 1C route de Neuilly - 89300 Champlay, immatriculée sous le numéro 512 872 308 au registre du commerce et des sociétés de Sens, en lui louant la branche d'activité de la maçonnerie du fonds artisanal sis et exploité précédemment 1C route de Neuilly - 89300 Champlay, immatriculé au centre des impôt de Joigny sous le numéro 528 034 713.

Pour avis.

AL894113286

CESSION

Avis de publicité

Par acte SSP à Auxerre (89) du 30.9.2014, enregistré au S.I.E. d'Auxerre le 1.10.2014, sous les mentions Bordereau n° 2014/938, Case n° 2, Ext. 2679, la Socié¬≠té «PHARMACIE DES CLAIRIONS», Société en Nom Collectif au capital de 503 081,75 €, dont le siège social est à Auxerre (89000), Zone Indust¬≠rielle des Clairions, 1 Rue des Four¬≠neaux, RCS Auxerre 413 376 880, a réitéré au profit de la «SELARL PHARMACIE DES CLAIRIONS», SE¬≠LARL Unipersonnelle au capital de 10 000 €, dont le siège social est à Auxerre (89000), Zone Industrielle des Clairions, 1 Rue des Fourneaux, RCS Auxerre 804 458 669, la ces¬≠sion d'une officine de pharmacie exp¬≠loitée à Auxerre (89000), Zone In¬≠dustrielle des Clairions, 1 Rue des Fourneaux, pour laquelle le vendeur est immatriculé au RCS d'Auxerre sous le n° 413 376 880, et ce moyen¬≠nant le prix principal de 5 300.000€. L'entrée en jouissance est fixée au 1.10.2014.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prescrites par la loi, pour la correspondance et pour la va¬≠lidité chez le séquestre, à savoir le Ca¬≠binet d'Avocats S.J.B. - Maître Sophie Guidou, 43 Rue du Clos - 89000 Auxerre.

AL894113285

CONVOCATION

ELVA NOVIA

Convocation aux Assemblées de sections

Les associés coopérateurs de la Société Coopérative Agricole «ELVA NOVIA « ; Rue du Gué de Nifette 71150 Fontaines sont invités aux assemblées de sections de la coopérative aux dates et lieux suivants :

Section 1 - Section département de la Haute Marne -département Nord Côte d'Or : **Lundi 27 octobre 2014 à 10 h**, Salle de réunion de l'Auberge Campagnarde 15 rue Carnot, **21440 St Seine l'Abbaye**

Section 2 - Section département Ouest Côte d'Or - département de l'Yonne : **Vendredi 24 octobre 2014 à 10 h**. Espace JC Patriarche Salle Polyvalente N° 407 à **21320 Pouilly en Auxois**

Section 3 - Section département Sud Côte d'Or : **Lundi 3 novembre 2014 à 10 h**, Gaec du Champ, de Lux Champ de Lux **71330 Devrouze**

Section 4 - Section Zone Bresse - départements du Jura et de l'Ain : **Jeudi 6 novembre 2014 à 10 h**, Salle le Châtelet, place de la Mairie, **71470 Montpont en Bresse**

Section 5 - Section zone Charollais - zone Clunysois.- département du Rhône, Nord-Loire : **Jeudi 30 octobre 2014, à 10 h**, Salle AS71 (proximité Institut du Charolais) ZA du Village **71120 Charolles**

Section 6 - Section département Ouest Saône et Loire - Zone Morvan : **Mercredi 29 octobre 2014 à 10 h**, Salle des Fêtes, Place de Mousseau, **71790 Etang sur Arroux**

Ordre du jour :

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Présentation des Rapports d'activités
- Rapports moral et Financier du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Présentation et vote des résolutions.

Désignation des délégués à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 décembre 2014

Questions diverses

Un compte-rendu technique sera remis aux participants.

Les associés coopérateurs ont la faculté à partir du 15e jour précédant la date fixée pour l'assemblée de section, de prendre connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, ainsi que du bilan, du compte de résultats, au domicile de l'administrateur de la coopérative résidant dans la circonscription de l'assemblée de section, ainsi que la possibilité de les consulter au siège social de la coopérative.

Guy MARTIN
Président

AL894113297

Les offres d'emploi de l'APECITA

AO009391 - NIEVRE
TECHNICO COMMERCIAL EN AGROFOURNITURE H/F
Société qui conçoit, fabrique et commercialise des produits d'agrofourniture pour les professionnels des espaces verts et de l'agriculture. Vous proposez et fidélisez une clientèle de professionnels. Autonome, vous assurez le développement de votre secteur et travaillez en home office. Bac + 2 minimum ou une expérience significative dans le milieu agricole ou commerciale. Vous connaissez les spécificités du milieu rural. CDI.

AO009394 - HAUT RHIN
PORCHER H/F
Elevage composé de 2 entités (460 truies en Sélection Multiplication et 220 truies en Multiplication). Au sein d'une équipe de 5 personnes, vous serez sous la responsabilité du chef d'élevage et vous interviendrez dans différents secteurs au niveau des tâches suivantes : maternité, insémination artificielle, gestante, post sevrage, tri, engraissement. Formation agricole (BAC PRO/BTA ou BTSA). Expérience en élevage souhaitée. Vous avez des capacités à vous intégrer dans une équipe, vous êtes polyvalent et vous avez demontré un esprit d'initiative. CDD 4 mois avec possibilité de CDI dans la structure. Entrée à convenir. (embauche souhaitée dans les 6 mois). Rémunération selon profil.

AO009374 - COTE D'OR
CHARGE D'ETUDES TECHNICO-ECONOMIQUES FILIERES H/F
Organisation professionnelle filière viticole. Rattaché au Pôle Marchés et Développement. Sous la responsabilité du Directeur de ce Pôle, assistera dans la réalisation, le suivi d'études et d'analyses technico-économiques filières, en apportant également un soutien administratif et opérationnel. Mission : Collecte sur le terrain des données et enquêtes auprès des entreprises participant aux études filières. Traitement données. Analyse résultats d'études pr qu'ils deviennent véritables outils d'aide à la décision. Restitution éléments d'études ss forme rapports, bulletins... Participation aux évolutions à apporter, aux suivis des relations avec prestataires, à la mobilisation des entreprises de la filière. Bac+4/+5 en technique vitioeno / Ingénieur agronome. Compétences avérées analyse technico-économique, comptabilité et finances. Intérêt bases de données et logiciels d'analyses statistiques. Expérience 2 à 5 ans dans ce type de poste souhaitée. Anglais courant serait un plus. CDI. Entrée décembre 2014.

AO009447 - ALSACE, CHAMPAGNE ARDENNE, FRANCHE COMTE, HAUTE NORMANDIE, LORRAINE, NORD PAAS DE CALAIS, PICARDIE
TECHNICO-COMMERCIAL CONFORT ANIMAL NORD + EST H/F
Grossiste en pièces détachées agricoles. Animer, développer, former 1 réseau de distributeurs agricoles sur 1 grand secteur : prescription, préconisation, vente de produits liés à l'élevage. Soutien technique des clients dans les exploitations. Formation agricole + exp. commerciale dans l'agrofourniture (vente directe et/ou auprès de la distribution).Connaissances de l'élevage bovin lait appréciées. CDI.

AO009627 - HAUT RHIN - DEPLACEMENTS ALSACE
CHARGE DE DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE H/F
Centre formation agricole. Vous contribuez au développement de l'apprentissage en incitant les entreprises à recourir à cette voie de formation ds les secteurs prof. suivants : viticulture, production végétale/ agroéquipement, production animale (y compris cheval), maraîchage et transformation à la ferme. Vos missions se déclineront comme suit : Promotion de l'apprentissage. Prospection des entreprises en cohérence avec l'offre de formation régionale ; Restitution de l'expression des besoins de l'entreprise pour la construction de l'offre régionale : relation CFA/entreprise (lien entre le jeune et entreprise), aide au recrutement et suivi. Lien avec les structures d'accompagnement des jeunes (Missions Locales). Compte rendu de l'activité. BAC+3 ou BTS avec expérience avec lien avec l'apprentissage. Connaissance d'un (ou des) secteur(s) concerné(s) appréciée. Intérêt pour la thématique formation. Sens avéré du dialogue. Disponible. Poste à pourvoir début novembre pour CDD jusqu'au 31/08/2015. 2100 brut + frais de déplacement (véhicule perso. indispensable) + téléphone.

AO009509 - ALSACE
RESPONSABLE ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ - QSE H/F
Spécialiste dans la production d'électricité d'origine éolienne. Garant de la conformité avec la réglementation environnementale -notamment ICPE- et du strict respect des exigences en matière de sécurité au cours du développement, de la construction ou de l'exploitation des centrales. BAC+5, solide expérience dans la relation avec les sces de l'état, maîtrise du contexte réglementaire associé.

AO009528 - BOURGOGNE, FRANCHE COMTÉ (21, 71, 89, 25, 39, 70, 90, 52)
INSPECTEUR TECHNIQUE TRACTEURS ET MACHINES DE RECOLTE H/F
Groupe international machinisme agricole. Formation techn. des personnels (10 concessions). Réponse aux problèmes non solutionnés. Assistance gestion litiges clients. Remontée info produits. Suivi/gestion de la garantie. Dévelop. SAV/activité pièces/services constructeur. Ingénieur Agri/Agro, BTS Agro-équipements, CQP APRODEMA, Tecomah. Tech.Sav, Formateur, Inspect.techn. mach. agricole.

AO009550 - MOSELLE - BAS RHIN
TECHNICO - COMMERCIAL H/F
Coopérative laitière. Dans les domaines du matériel d'élevage, de la machine à traire et du robot de traite, devra assurer les relations avec les clients, la vente et l'animation commerciale du secteur, en relation avec l'équipe technique de montage. Bac + 2 agri/commercial ou équivalent. CDD 6 mois renouvelable avec possible évolution en CDI dans la même structure. Voiture de service. Téléphone.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

POUR VOS ANNONCES LÉGALES *On s'occupe de tout !*
Tel. 03 80 78 90 42 legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02
Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?
✓ PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE
✓ ATTESTATION DE PARUTION PAR FAX OU MAIL
✓ RELECTURE ATTENTIVE DE VOS ANNONCES AVANT PARUTION
✓ MODÈLES D'ANNONCES À VOTRE DISPOSITION
✓ DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00
Terres de Bourgogne

MAISON En 2014, les cuisines ne se cachent plus. Elles auraient même tendance à s'exposer et à s'ouvrir sur le reste de la maison.

Des cuisines où il fait bon vivre

En famille, on y mange ; écolier, on y travaille ; enfin, on y reçoit ses amis autour d'une tasse de thé ou d'un verre de bon vin. La cuisine n'est plus la pièce taboue de la maison. Au contraire, une fois les cloisons tombées, elle en est « l'organe vital », ouverte sur le salon. L'un des enjeux majeurs de ce « coeur de la maison », c'est le rangement. On estime, chez Lapeyre, qu'un foyer de quatre personnes a besoin d'y ranger environ 250 kg de vaisselle, d'ustensiles et de produits en tout genre.


LAPEYRE
Deux grandes tendances pour la cuisine en 2014 : un lieu à vivre et les rangements.

De la couleur mais pas trop

Les cuisinistes renouvellent leurs collections quasiment aussi souvent que la haute couture et leurs couleurs dynamiques ont fait, depuis longtemps, leur entrée dans cette pièce diurne. La palette en compte 21 chez Lapeyre, 32 chez Schmidt. Désormais, on rehausse le blanc, le taupe ou le gris par une teinte vive (vert pomme, bleu lagon, rouge carmin). On joue avec des éléments hauts d'un coloris et les meubles bas d'un autre : on met en scène deux à trois couleurs maximum (avec carrelage et crédence). Des laques brillantes se marient à des éléments mats, mais attention le style rustique a encore sa place face aux innombrables modèles contemporains. Si la façade est en bois (parfois massif), la structure de base reste toujours la même. C'est alors en fonction de son budget que l'on choisira entre les différentes qualités de matériaux celui qui nous convient. Par ordre de prix : mélaminé, stratifié, laqué (médium), placage bois, bois massif…

Conception et organisation

La première contrainte qui détermine l'aménagement d'une cuisine, c'est ses dimensions. Qu'on la conçoive en linéaire (dans les petits espaces), en L ou bien en U (ce qui permet souvent l'intégration de l'espace repas sur retour du U), la cuisine doit aussi respecter quelques règles d'implantation : point cuisson et point froid plutôt éloignés l'un de l'autre ; point eau à proximité du point de cuisson, lui-même pas trop loin du placard « épicerie » Bref on répartit intelligemment ces espaces dans la pièce. Avec ou sans îlot central doté de placards ou d'étagères, comportant lui-même un élément électro-ménager (plaque de cuisson) ou pas !

Toujours plus haut !

Les dernières mesures de la taille des Français ont montré que nos concitoyens avaient grandi en moyenne de 6 cm en trente ans. Donc on s'adapte et on gagne en hauteur ! À tous les niveaux. Placards ou armoires grimpent jusqu'au plafond (ou au moins jusqu'à 2,60 m). C'est l'une des dernières tendances en matière d'aménagement (pas uniquement dans les petites cuisines). « *Dans ces cas-là, on intègre un escabeau dans un socle,* précise Joseph Piveteau, cuisiniste chez Schmidt à Challans. *Cela dit, dans une cuisine de taille moyenne, mieux vaut privilégier les meubles bas ou à hauteur d'homme pour le rangement.* » Ce qui explique que les plans de travail se sont rehaussés tout comme la table de repas (qui le prolonge dorénavant). Les éléments intégrés (placards, évier…) sont aussi plus hauts (78 cm au lieu de 72 cm) et plus profonds : on a quasiment gagné un tiroir plat, devenu, qui plus est, extralarge.

Des tiroirs pour tout

Après la mode des plateaux tournants pour les meubles d'angle ou celle des étagères pivotantes sortantes, les cuisinistes innovent aujourd'hui autour d'un nouveau principe : « *ce n'est plus vous qui entrez dans le placard, c'est le contenu du placard qui vient à vous. On privilégie le coulissant* », reprend notre conseiller en cuisine. Ainsi les tiroirs dit « à l'anglaise », intégrés dans le placard ! Une simple poignée en caoutchouc et, hop, le tiroir sort silencieusement. Idem pour les poubelles (puisqu'il faut faire le tri, on en met trois !), qui se cachent sous l'évier dans un tiroir : au-dessus, un élément basculant reçoit les éponges et les produits d'entretien. Toujours plus discrets, toujours plus pratiques. Ces tiroirs, plus nombreux depuis quelques années, se sont compartimentés : casiers pour les couverts, rebords hauts pour les assiettes et emplacements dédiés pour les verres. La résistance des tiroirs a été étudiée (pouvant porter jusqu'à 65 kg). Enfin, où l'on avait auparavant un double niveau sur tourniquet en angle, on installe à présent des rangements sur trois niveaux avec tiroirs « à l'anglaise ».

RACINES, YVELISE RICHARD

coin cuisine

Brochettes apéritives au jambon de pays, ail confit et aubergine grillée

Préparation : 20 minutes
Cuisson : 35 minutes

Ingrédients et matériel pour 8 brochettes

- 4 tranches de jambon de pays,
- 8 gousses d'ail,
- 1 aubergine,
- 15 centilitres d'huile d'olive,
- 3 cuillères à soupe d'herbes de Provence,
- 8 pics à brochettes.


VFC/ANVAIL

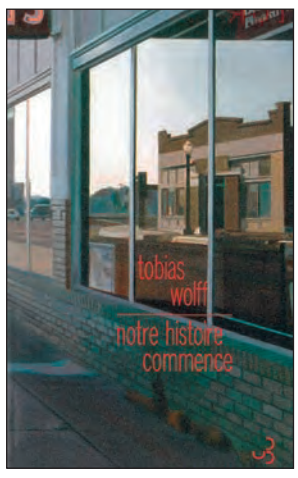
Réalisation

Rincer l'aubergine et la couper en fines rondelles.
Badigeonner chaque rondelle d'aubergine d'huile d'olive et les saupoudrer d'herbes de Provence.
Les disposer sur une plaque et les faire cuire à four chaud thermostat 6 (180 degrés) pendant 15 minutes.
Laisser refroidir.
Pendant ce temps, dans une petite casserole, recouvrir d'huile d'olive les gousses d'ail non épluchées et les faire cuire 20 minutes à feu doux. Les égoutter et les laisser refroidir.
Confectionner les brochettes : commencer par l'ail, puis poursuivre avec un morceau de jambon de pays roulé et enfin terminer par une rondelle d'aubergine.
Servir ces brochettes pour un apéritif dînatoire ou en entrée d'un repas.

vient de paraître

Notre histoire commence

« Notre histoire commence » est un livre de Tobias Wolff paru aux éditions Christian Bourgois Editeurs.



15 euros

Dix textes courts et un concentré de la vie quotidienne et ordinaire aux Etats-Unis : ainsi pourrait-on résumer cet ouvrage de Tobias Wolff. Il n'y a pas de suspense, pas de clinquant, pas de rebondissements, juste des actions de la vie de tous les jours, loin de Wall Street, de Hollywood, des plages de Floride ou de Hawaï. L'extraordinaire, chez cet auteur né en 1945, c'est qu'avec ces petits bouts de vie de rien du tout, il arrive à capter l'attention du lecteur et à le faire voyager dans cette Amérique profonde, finalement très éloignée des clichés généralement véhiculés sur ce pays. Mais attention, on ne s'ennuie jamais à la lecture de ces mini-nouvelles, on se laisse même embarquer par les personnages (un père qui conduit son fils à l'académie militaire, une auditrice libre en université, un jeune homme qui repense à son amour de jeunesse…) à qui il n'arrive que des choses banales. Un sacré tour de force !

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

		8	4	2			6	
1						4		3
					5			
	4	2		9	6		7	
			2		8			
	9		7	1		5	8	
			3					
3		4						6
	5			4	2	7		

Résultat du précédent numéro

6	2	5	4	9	1	3	7	8
7	4	3	2	5	8	9	1	6
1	9	8	3	6	7	2	4	5
4	8	6	5	2	3	7	9	1
2	5	7	6	1	9	4	8	3
9	3	1	7	8	4	6	5	2
3	6	9	1	4	5	8	2	7
5	7	4	8	3	2	1	6	9
8	1	2	9	7	6	5	3	4

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 35 €
☐ pour 2 ans 70 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: ____/____

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 11 octobre 2014 au 17 octobre 2014

Samedi 11

TF1
20.35 Football «Match amical : France/Portugal», en direct du Stade de France.
22.45 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

France 2
20.45 C'est votre vie ! «Mireille Mathieu». Divertissement présenté par Stéphane Bern.
23.05 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Désiré Landru ★★. Téléfilm avec Patrick Timsit, Julie Delarme, Catherine Arditi, Danièle Lebrun, Catherine Jacob. (voir Sélection)
22.50 Pourquoi personne me croit ? Téléfilm avec Batyste Fleurial, Bruno Wolkowitch, Bouzid Berkaï, Mylad Chennifa, Gérard Croce.

Arte
20.45 Calamity Jane, la légende de l'Ouest. Documentaire.
22.10 Rocky IV «Le coup de poing américain». Documentaire.
23.05 Faites le mur !
00.25 Tracks. Magazine.

M6
20.50 NCIS Los Angeles : «Retombées», «Un esprit sain», «Sacrifice», «Le loup solitaire», «Plan B». Série avec Chris O'Donnell, Linda Hunt ⓾.

Canal +
20.55 Je fais le mort ★★. Comédie (2013) de Jean-Paul Salomé, avec François Damiens, Géraldine Nakache, Lucien Jean-Baptiste (1h41) ⓾. (voir Sélection)

Dimanche 12

TF1
20.55 The Dark Knight, le chevalier noir ★★★. Aventures (2008) de Christopher Nolan, avec Christian Bale, Heath Ledger, Michael Caine (2h25) ⓬. (voir Sélection)
23.45 Esprits criminels. Série ⓬.

France 2
20.45 Inglourious Basterds. Film de guerre (2008) de Quentin Tarantino, avec Brad Pitt, Mélanie Laurent, Christoph Waltz (2h27) ⓬.
23.20 Un jour, un destin «Yves Mourousi : Les mystères d'un prince». Magazine de Laurent Delahousse.

France 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Les morts-vivants», «Une araignée au plafond», «Ascenseur pour un tableau», «La planète rouge». Série avec Yannick Bisson, Thomas Craig ⓾.
00.10 Amants et fils. Drame en NB et VO (1960) de Jack Cardiff, avec Trevor Howard, Dean Stockwell (1h40).

Arte
20.45 Tous en scène. Comédie musicale en VO (1953) de Vincente Minnelli, avec Fred Astaire, Cyd Charisse, Oscar Levant (1h47).
22.35 Let's Dance ! «À poil !».
23.35 Lac. Ballet de J.-C. Maillot.

M6
20.50 Capital «Maison : Le confort à tout prix !». Magazine présenté par François-Xavier Ménage.
23.00 Enquête exclusive «Tunisie : Le trésor caché du dictateur».

Canal +
21.00 Rugby «Toulouse/Toulon».

Lundi 13

TF1
20.55 Une famille formidable «Quel cirque !». Téléfilm avec Anny Duperey, Bernard Le Coq.
22.45 New York, unité spéciale ⓬.
01.20 Au Field de la nuit, avec Olivier Adam, Nicolas d'Estienne d'Orves, Éric Reinhardt, Éric Toledano, Charlotte Gainsbourg et Tahar Rahim, Juliette Arnaud, Tony Gatlif.

France 2
20.50 Castle. Série avec Nathan Fillion ⓾.
23.05 Un œil sur la planète «L'iran, notre nouvel ami ?». Magazine présenté par Étienne Leenhardt.
00.55 La sirène du Mississippi. Drame (1969) de François Truffaut, avec Jean-Paul Belmondo, Catherine Deneuve, Michel Bouquet (1h58).

France 3
20.45 Elles étaient en guerre (1914-1918). Documentaire.
22.20 Quand la Grande Guerre rend fou. Documentaire ⓾.

Arte
Soirée red western
20.50 Les loups blancs. Western en VO (1969) de Konrad Petzold et Bosko Boskovic, avec Gojko Mitic, Horst Schulze, Barbara Brylska (1h37).
22.30 Jo Limonade. Western en VO (1964) de Oldrich Lipsky, d'après Jirí Brdecka, avec Karel Fiala (1h35).

M6
20.50 Extant. Série avec Halle Berry, Goran Visnjic ⓾.

Canal +
20.55 Borgia (9 et 10/14). Série ⓬.

Mardi 14

TF1
20.55 Mentalist : «Un jardin sur le toit», «Sous influence», «Un témoin encombrant». Série avec Simon Baker, Robin Tunney ⓾.
23.35 Baby Boom «Marseille mon amour». Série documentaire.

France 2
20.50 Secrets d'histoire «Anne de Bretagne, deux fois reine...». Magazine présenté par Stéphane Bern, avec Bernard Quillet, Didier Lefur, Mireille Lesage, Jean-Louis Sureau, Pierre Gilles Girault, etc.
22.30 Infrarouge : «Adieu Le Pen», «Le jour où j'ai été juré d'assises». Documentaires.

France 3
20.45 Un homme au pair. Téléfilm avec Antoine Dulery, Gwendoline Hamon, Sophie-Charlotte Husson, Stéphan Guérin-Tillié, Nadine Marcovici.
23.10 Du côté de chez Dave, l'intégrale. Divertissement.

Arte
20.50 Capitalisme (1 et 2/6). Documentaire.
22.50 La fièvre du partage «Vers une nouvelle culture de consommation ?». Documentaire.

M6
20.50 Cousu main «La finale». Divertissement présenté par Cristina Cordula, avec Roland Mouret, Amparo Lellouche et Julien Scavini.

Canal +
20.45 La marche. Comédie dramatique (2013) de Nabil Ben Yadir, avec Olivier Gourmet, Tewfik Jallab (2h) ⓾.

Mercredi 15

TF1
20.55 Blacklist «Berlin». Série avec James Spader, Megan Boone ⓾.
22.40 Arrow. Série ⓾.

France 2
20.50 Les hommes de l'ombre (5 et 6/6). Série avec Carole Bouquet, Nicolas Marié, Bruno Wolkovitch.
22.35 Un soir à la tour Eiffel. Magazine de Alessandra Sublet.
01.20 La route. Drame (2007) de John Hillcoat, d'après Cormac McCarthy, avec Viggo Mortensen (1h47) ⓾.

France 3
20.45 Le grand tour «Norvège, Normandie, Sicile : Des Vikings aux Normands» ★★★. Magazine présenté par P. de Carolis. (voir Sélection)
23.40 Appassionata «Pneuma, l'air et les songes». Ballet de C. Carlson.

Arte
20.50 Precious ★★★. Drame (2009) de Lee Daniels, d'après Saphire, avec Gabourey Sidibe, Mo'Nique (1h41). (voir Sélection)
22.35 L'Europe des écrivains «L'Allemagne de Christoph Hein, Wladimir Kaminer, Emine Sevgi Özdamar et Bernhard Schlink». Documentaire.
23.35 Quelques jours ensemble.

M6
20.50 Le meilleur pâtissier. Divertissement avec Cyril Lignac, Mercotte et Marion Delaunay.
23.25 Le meilleur pâtissier «À vos fourneaux !». Divertissement.

Canal +
20.55 Kindia 2015 «Un défi durable». Documentaire.

Jeudi 16

TF1
20.55 Profilage : «Un pour tous», «Poupée russe», «Un seul être vous manque», «A votre service». Série avec Odile Vuilemin, Philippe Bas ⓾.
01.00 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

France 2
20.50 Envoyé spécial : «Harcèlement sexuel : La guerre des femmes», «Le Téléthon de la santé».
22.25 Complément d'enquête «Les enfants perdus du jihad».
23.30 Alcaline le mag «Jean-Louis Murat». Magazine.

France 3
20.45 Le cerveau. Comédie (1968) de Gérard Oury, avec Jean-Paul Belmondo, Bourvil, David Niven (1h50).
23.40 Poupoupidou ★★. Policier (2010) de G. Hustache-Mathieu, avec Jean-Paul Rouve, Sophie Quinton (1h39) ⓾. (voir Sélection)

Arte
20.50 Ainsi soient-ils (5 et 6/8). Série avec Thierry Gimenez, Jacques Bonnaffé, Julien Bouanich.
22.40 Rectify (1 et 2/6). Série en VO avec Aden Young, Clayne Crawford.

M6
20.50 Rising Star. Divertissement présenté par Faustine Bollaert et Guillaume Pley, avec David Hallyday, Cathy Guetta, Cali et Morgan Serrano.
23.10 Rising Star, de l'autre côté du mur. Divertissement.

Canal +
20.55 Ray Donovan (3 et 4/12). Série avec Liev Schreiber.

Vendredi 17

TF1
20.55 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
23.20 Mon incroyable fiancé. Divertissement présenté par Elsa Fayer.

France 2
20.50 Les petits meurtres d'Agatha Christie «Jeux de glace». Téléfilm avec Samuel Labarthe, Blandine Bellavoir, Élodie Frenck, Catherine Mouchet, Olivier Rabourdin, Stéphane Caillard (1h34) ⓾.
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

France 3
20.45 Thalassa «Sénégal, entre fleuves et océan». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.15 L'assassinat d'Ilan Halimi. Documentaire.

Arte
20.50 Vivre, c'est pas pour les lâches. Téléfilm avec Wotan Wilke Möhring, Helen Woigk, Christine Schorn, Rosalie Thomass, Frederick Lau (1h30).
22.20 Ouragan (3/3) «De la tempête au chaos». Documentaire.
23.15 Le bonheur de vieillir. Documentaire.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Dimanche interruptus», «Le tueur à la rose fanée», «Chien de guerre», «Pour la paix», «Roman meurtrier». Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

Canal +
20.55 Football «Lens/PSG».

SÉLECTION



DR

The Dark Knight, le chevalier noir - Avec l'aide de la police, Batman s'apprête à démanteler les dernières organisations criminelles qui sévissent dans les rues. Sa mission accomplie, il compte se retirer. Mais un nouveau méchant, nommé Jocker, fait son apparition, et l'oblige à remettre sa décision. Christopher Nolan avait agréablement surpris avec «Batman Begins», car il était parvenu à redonner de l'éclat à l'homme chauve-souris. Il approfondit ici, avec brio, sa vision mythique du superhéros. Son second film bénéficie d'un scénario intelligent et ingénieux, d'une mise en scène limpide et d'une redoutable efficacité, d'effets spéciaux époustouflants et d'une interprétation remarquable. Christian Bale est toujours excellent, et le regretté Heath Ledger livre une performance étonnante dans le rôle du méchant. Mais il serait injuste de réduire ce film à un brillant blockbuster. Car, au-delà de la virtuosité de la réalisation, l'histoire dévoile aussi une complexité et une profondeur appréciables. La question du mal est au cœur du sujet, et le héros se retrouve dans un contexte plus difficile que dans le premier volet. Le récit s'interroge sur le prix à payer pour lutter contre le mal et sur la fragilité de l'intégrité. Il n'était, cependant, peut-être pas nécessaire de faire une œuvre si longue. ***Dimanche 12, sur TF1, à 20h55.***

Désiré Landru - Issu d'un milieu modeste, Désiré Landru fera fortune grâce à de petites annonces matrimoniales. Celles-ci lui permettent de rencontrer des veuves fortunées à qui il promet le mariage. Peu à peu, des rumeurs se propagent autour de ce mystérieux personnage. Une enquête est menée. Désiré Landru est l'un des plus célèbres tueurs en série du début du XXe siècle, et ce téléfilm est construit comme un véritable thriller. La reconstitution historique est bien faite, et la narration habile. Patrick Timsit nous offre une interprétation étonnante dans une œuvre de grande qualité. ***Samedi 11, sur France 3, à 20h45.***

Je fais le mort - Comédien au chômage, Jean Renault joue le rôle du mort dans la reconstitution d'une scène de crime. Sur un sujet original, Jean-Paul Salomé signe une comédie atypique et pleine de cocasserie. François Damiens campe un comédien agaçant, qui va semer la panique dans l'enquête policière, avec beaucoup de drôlerie. Sans être un chef-d'œuvre, cette œuvre distrayante fait rire sans outrances ni vulgarités. ***Samedi 11, sur Canal +, à 20h55.***

Le grand tour «Norvège, Normandie, Sicile : Des Vikings aux Normands» - Après avoir dominé les mers, les Vikings se sont installés en Normandie. Leurs héritiers ont envahi l'Angleterre, puis le sud de l'Italie. C'est à un magnifique voyage à travers l'Europe que nous invite Patrick de Carolis, avec cet épisode passionnant. De châteaux forts en églises, en passant par les coutumes des îles Anglo-Normandes, il nous invite à découvrir les traces actuelles de leur passage. Le plus surprenant, c'est de découvrir que les sanctuaires dédiés à saint Michel ont été construits selon une ligne droite menant à Jéruralem. ***Mercredi 15, sur Arte, à 20h45.***

Precious - À 16 ans, Precious est obèse, analphabète et enceinte, pour la seconde fois, de son propre père ! Il y avait tout pour faire un très mauvais mélo dans cette adaptation du best-seller de Saphire. Pourtant, grâce à une distribution impeccable et à une vraie légèreté de touche, Lee Daniels a réussi l'impossible : émouvoir, sans pathos, mais, surtout, dispenser une magnifique leçon de vie. Car, dans ce drame affreux, c'est la détermination de la jeune héroïne qui domine, montrant que la vie est toujours la plus forte. Gabourey Sidibe impressionne par la justesse de son jeu. ***Mercredi 15, sur Arte, à 20h50.***

Poupoupidou - David, un auteur de romans policiers en panne d'inspiration, arrive à Mouthe, dans le Jura, où il a passé son enfance. En chemin, il découvre un panneau publicitaire, avec Candice Lecœur, la star locale. Peu après, on découvre le cadavre de la jeune femme qui se serait suicidé. Si le début est un peu lent à démarrer, on se laisse vite prendre par cette œuvre originale, au ton décalé, qui oscille entre polier, parodie et fantastique. On ne peut s'empêcher de penser aux films noirs américains, avec de multiples références. Dommage que les images soient si peu discrètes. ***Jeudi 16, sur France 3, à 23h40.***

Serait-on capable de survivre dans la nature aujourd'hui ? De reconnaître les plantes « amies » des dangereuses ? De trouver de l'eau ? D'allumer un feu ? C'est ce que proposent les stages de survie qui fleurissent en France.

Partir à l'aventure en toute sécurité

Les vacances en club tout compris, c'est super pour se reposer, tranquille, sans tracas ni émotions fortes… Mais on peut aussi se lasser des emplois du temps sans surprise. Et si on testait sa résistance, son envie d'aventure et ses capacités en pleine nature ? C'est le créneau qu'ont choisi plusieurs sociétés spécialisées et associations avec les stages de survie.

Catherine Arzano, directrice de l'agence de Marseille de la société Huwans, explique : « *Nous sommes un tour-opérator spécialiste des voyages où la notion d'itinérance et le contact humain comptent autant que la découverte de la nature ou du pays. Nous rencontrons d'ailleurs souvent des éleveurs, des artistes, des cuisiniers en fonction de la thématique choisie. Depuis 30 ans, nous proposons des séjours en petits groupes à travers le monde autour d'un guide spécialiste du lieu à découvrir. Cette année, nous nous sommes lancés dans une offre de séjours de proximité. Elle est destinée à des personnes qui ne sont pas randonneurs dans l'âme, mais qui veulent développer leur goût du voyage.* » La société propose des initiations sur une demi-journée, un jour, un week-end ou 3 ou 4 jours pour se colleter avec la nature.


HUWANS

Les initiations d'une demi-journée sont ouvertes aux enfants à partir de 7 ans. Les stages en pleine nature sont proposés sur des durées courtes, le temps d'un week-end, ou étalés sur une semaine pour couper avec le quotidien.

« CE N'EST PAS KOH-LANTA »

La plupart de ces stages de « *survie* » sont destinés à un public de néophytes ou familial. « *Ce n'est pas Koh-Lanta. Les stages courts sont ouverts aux familles et aux enfants de plus de 7 ans. Cela permet, sur une demi-journée ou une journée de vivre une expérience transgénérationnelle enrichissante.* » Cela permet aussi de se jauger, de voir si l'on est capable d'aller plus loin. Pour un séjour plus long en pleine nature ou - pourquoi pas - pour un trek à l'autre bout du monde. Les stages d'une demi-journée comptent, en moyenne 3 à 4 km de marche sur un terrain facile et sert essentiellement à mieux appréhender les milieux : méditerranéen, montagne, forêt… en fonction du prestataire et du thème choisi. L'initiation montre l'utilisation qui peut être faite de la flore locale. Reconnaître les plantes comestibles ou celles susceptibles d'entraîner des dégâts si on les consomme est la base de ces stages. Viennent ensuite les méthodes pour trouver de l'eau ou, au moins, étancher sa soif (à l'aide de plantes grasses, ou en récoltant de la rosée, par exemple) si l'on n'est pas à proximité d'un ruisseau. On peut aussi apprendre à purifier l'eau avec un filtre à charbon fait maison.

PASSER A L'ETAPE SUIVANTE

Une fois l'initiation réussie, les amateurs peuvent vouloir passer la vitesse supérieure. On peut trouver des week-ends ou des stages d'une durée plus longue où l'on va bivouaquer dans un endroit sauvage. On pourra expérimenter les méthodes pour s'orienter avec le soleil, les étoiles ou la lune. Ou encore calculer le temps restant avant le coucher du soleil. Les stages « *confort* » se feront sous une tente légère. D'autres, plus « *sauvages* », pourront comporter la construction d'un abri en branchage. Il s'agira aussi de savoir où installer son bivouac en fonction des risques et désagréments possibles : au sec et à l'abri des courants d'air au minimum. Les grottes, par exemple, ne sont pas forcément le meilleur choix.

L'association « Gens des bois » propose une semaine de « *vie sauvage* » dans le Jura. Ou une autre de « survie douce » dans les Alpes. François Couplan, un des guides et organisateur, explique : « *Nous cheminons ensemble dans des paysages sauvages en emportant le strict nécessaire dans notre sac à dos, en particulier un bon sac de couchage pour bien dormir. La majeure partie de notre nourriture est fournie par les plantes rencontrées. Ceci implique un renoncement à nos habitudes alimentaires. Les journées se passent à explorer notre territoire, à ramasser les plantes intéressantes, à préparer nos repas sur le feu, à découvrir quelques techniques de vie primitive : feu sans allumettes, cordes naturelles, cuillères, outils de pierre… Suivant le temps, nous dormons à la belle étoile ou sous un bivouac improvisé.* » Une vie de Robinson sans la solitude et sans danger… Une jolie expérience pour un été pas comme les autres.

MYRIAM TRICOCI

Survie et survivalisme

Si, pour la plupart, les stages de survie sont une occasion sympathique et sans danger de se confronter à la nature, il existe des associations plus « jusqu'au-boutiste ». Il s'agit des « survivalistes » qui envisagent sérieusement la survie en cas de conflit mondial, d'accident nucléaire et d'attaque en tout genre.

HERBORISER POUR DEVORER


HUWANS

Parmi les offres de découverte de la nature, de nombreuses associations, un peu partout en France, proposent des demi-journées, des journées et des week-end d'herborisation. Pour une somme modeste (les plus petits stages coûtent une dizaine d'euros), on peut partir à la découverte - ou la redécouverte - des plantes sauvages. Une belle occasion de renouer avec les plantes comestibles ou médicinales des campagnes de France. On glane, on apprend à reconnaître les bonnes et les mauvaises amies, on cueille et on cuisine ces belles oubliées. Eglantier, benoîte, serpolet, ail des ours, bourrache et autres pissenlits offrent leurs secrets. Un spécialiste médiatique de ces redécouvertes, François Couplan, propose d'herboriser en France, en Suisse et en Belgique.

EXPERIENCE

Maîtriser le feu


MYRIAM TRICOCI

Il y a plusieurs méthodes pour faire un feu sans allumettes ni briquet. Mais il faut savoir quoi enflammer… Il faut commencer par chercher un endroit sec (idéalement, sur un rocher). Puis trouver des matériaux qui s'enflamment facilement : lichens, brindilles, herbes, bois bien secs. Ensuite, on peut imiter les hommes de la préhistoire et frotter 2 silex l'un contre l'autre. Reste à reconnaître un silex et à en trouver. Si l'on a qu'une pierre de silex, on peut la frotter avec un objet en métal, cela fera aussi des étincelles. Celles-ci pourront embraser un petit nid d'herbes très sèches. Même chose avec le frottement de 2 branches très sèches. On peut aussi utiliser une loupe, des lunettes ou une bouteille en plastique dans laquelle il reste un fond d'eau… Et les rayons du soleil. Cela fonctionne très - trop ? - bien. Et cela permet de rappeler les règles de vigilance dans la nature. Attention à ne pas allumer un feu n'importe où sans le circonscrire entre des pierres sèches, sur un endroit dénudé. Si l'on se pose sous un arbre, sur un tapis d'herbes sèches, on risque fort de déclencher un incendie ravageur.

M. T.